

Faculté de droit

Annuaire 2008-2009

(L'annuaire de la Faculté de droit constitue la deuxième partie de l'annuaire général de l'Université de Sherbrooke. En conséquence, les pages sont numérotées à compter de 2-1.)

**Ce PDF a été mis à jour le 1^{er} mai 2008.
Depuis, des modifications peuvent avoir été apportées.
Pour consulter la version officielle, visitez le
www.USherbrooke.ca/programmes.**

Table des matières

Direction de la Faculté	3
Le personnel	3
Baccalauréat en droit	4
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en enquête interne en sécurité publique	6
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif I	6
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif II	7
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif III	8
Microprogramme de 1 ^{er} cycle en stage coopératif IV	8
Maîtrise en droit	9
Maîtrise en droit et politiques de la santé	10
Maîtrise en environnement	11
Maîtrise en prévention et règlement des différends	13
Diplôme de 2 ^e cycle en common law et droit transnational	14
Diplôme de 2 ^e cycle en droit et politiques de la santé	14
Diplôme de 2 ^e cycle en droit notarial	14
Diplôme de 2 ^e cycle en gestion de l'environnement	15
Diplôme de 2 ^e cycle en prévention et règlement des différends	15
Microprogramme de 2 ^e cycle en gestion des risques : sécurité civile et environnement	16
Microprogramme de 2 ^e cycle en gestion intégrée de l'eau	16
Microprogramme de 2 ^e cycle en prévention et règlement des différends	16
Microprogramme de 2 ^e cycle en santé-sécurité-environnement	17
Microprogramme de 2 ^e cycle en vérification environnementale	17
Doctorat en droit	18
Description des activités pédagogiques	19
Bourses, médaille et prix	35
Calendrier universitaire	36
Tableau des programmes	40

Pour tout renseignement concernant les PROGRAMMES, s'adresser à :

Faculté de droit

Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) CANADA J1K 2R1

Pour tout renseignement concernant l'ADMISSION ou l'INSCRIPTION, s'adresser au :

Bureau de la registraire

Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) CANADA J1K 2R1
819 821-7688 (téléphone)
1 800 267-8337 (numéro sans frais)
819 821-7966 (télécopieur)
www.USherbrooke.ca/information
www.USherbrooke.ca (site Internet)

Les renseignements publiés dans ce document étaient à jour le 1^{er} mai 2008.
L'Université se réserve le droit de modifier ses règlements et programmes sans préavis.

Faculté de droit

Direction de la Faculté

COMITÉ EXÉCUTIF

Doyen

Daniel PROULX

Vice-doyenne à l'enseignement

Lucie LAFLAMME

Vice-doyen à la recherche et aux études supérieures

Sébastien LEBEL-GRENIER

Vice-doyenne aux affaires étudiantes et secrétaire

Geneviève CARTIER

CONSEIL

- Le doyen
- La vice-doyenne à l'enseignement
- Le vice-doyen à la recherche et aux études supérieures
- La vice-doyenne aux affaires étudiantes et secrétaire
- Quatre professeurs désignés par l'Assemblée des professeures et professeurs
- Le président de l'AGED et le vice-président aux affaires académiques de l'AGED
- Un étudiant désigné par l'AGED
- Un étudiant de maîtrise ou de doctorat désigné par le Conseil
- Trois membres externes (un membre de la magistrature, un membre du Barreau et un membre de la Chambre des notaires)
- Le responsable de la bibliothèque de droit

Directrice du programme de 2^e cycle en droit notarial

Lucie LAFLAMME

Directrice du programme de maîtrise en droit et politiques de la santé

Suzanne PHILIPS-NOOTENS

Directrice du programme de maîtrise en prévention et règlement des différends

Louise LALONDE

Directeur du programme de maîtrise en droit

Sébastien LEBEL-GRENIER

Directeur du programme de diplôme de 2^e cycle en common law et droit transnational

Sébastien LEBEL-GRENIER

Directeur du programme de doctorat en droit

Sébastien LEBEL-GRENIER

Responsable de la bibliothèque

Karine COUTURE

Bibliothécaires de référence

Sylvie GIROUARD

Troy POULIOT

Directrice administrative de la Faculté

Angèle CARRIÈRE

Le personnel

Professeurs émérites

CHARRON, Camille, LL. B. (Laval), LL. M. (Montréal)

GUY, Marcel, B.A., LL. L., (notariat) (Laval)

Professeures et professeurs titulaires

ANCTIL, Jacques J., B.A. (Laval), LL. L. (Sherbrooke), D.E.S. (Laval)

CARTIER, Geneviève, LL. B. (Sherbrooke), LL. M. (Cambridge), S.J.D. (Toronto)

CODÈRE, Danielle, B.A., LL. L., D.D.N. (Sherbrooke), M. Jur. (Birmingham)

COMTOIS, Suzanne, LL. L. (Sherbrooke), LL. M. (Montréal), LL. M. (N.Y.U.)

KOURI, Robert-P., B.A. (Bishop's), LL. L. (Sherbrooke), M.C.L., D.C.L. (McGill)

LAVALLÉE, Carmen, B.A. (UQTR), LL. B. (Sherbrooke), D.E.A., doctorat en droit (Jean Moulin - Lyon 3)

LEGAULT, Georges-Auguste, M.A. (Montréal) LL. B., Ph. D. (philosophie) (Montréal) Doctorat *honoris causa* (Sudbury)

LEMIEUX, Charlotte, B.A. (études françaises), M.A. (études françaises), LL. B. (Sherbrooke), LL. M. (Toronto)

MARQUIS, Louis, LL. B. (Sherbrooke), LL. M. (Cambridge), Ph. D. (British Columbia)

PÉPIN, René, B.A., LL. L. (Sherbrooke), LL. M. (Montréal)

PHILIPS-NOOTENS, Suzanne, M.D. (Louvain), LL. B. (Sherbrooke), LL. M. (McGill)

PRATTE, Denise, LL. B. (Sherbrooke), LL. M. (Louvain)

PROULX, Daniel, LL. L. (Sherbrooke), LL. M. (Montréal)

RATTI, Normand, LL. L. (Sherbrooke), LL. M. (York)

TÉTRAULT, Robert, LL. L. (Sherbrooke), LL. M. (Queen's), LL. D. (Laval)

VÉZINA, Nathalie, B.C.L., LL. B. (McGill), D.E.A. (droit privé) (Strasbourg III)

Professeures et professeur agrégés

DEVINAT, Mathieu, LL. B. (Montréal), D.E.A. (doctorat en théorie juridique) (Aix-Marseille III), LL. D. (Montréal), doctorat en droit (Aix-Marseille III), post doctorat (McGill)

LAFLAMME, Lucie, LL. B., D.D.N. (Laval), D.E.S.S. (Montpellier I), LL. D. (Laval)

LALONDE, Louise, LL. B. (Sherbrooke), LL. M. (UQAM), doctorat en droit (Paris I Panthéon-Sorbonne)

LEBEL-GRENIER, Sébastien, LL. B. (Ottawa), D.E.A. (Aix-Marseille), D.C.L. (McGill)

MERCURE, Pierre-François, LL. B. (Sherbrooke), D.E.A., (droit international public) (Nice)

ROY, Simon, LL. B. (Sherbrooke), LL. M. (Laval), LL. D. (Ottawa)

Professeures et professeurs adjoints

BERNATCHEZ, Stéphane, LL. B. (Sherbrooke), LL. M. (Montréal), D.C.L. (Montréal)

BERNIER, Louise, LL. B. (Laval), LL. M. (Montréal), D.C.L. (McGill)

BUREAU, Marie-France, LL. B. (UQAM), D.C.L. (McGill). CHOQUETTE, Catherine, B.S. (biologie) (Sherbrooke), M. Sc. (biologie) (McGill), LL. B. (Montréal), LL. M., J.S.D. (Chicago)

DUFOUR, Geneviève, LL. B. (UQAM), LL. M. (UQAM)

GRENON, Luc, LL. L. (Ottawa), LL. M. (Sherbrooke)

LANCTÔT, Sébastien, LL. B., LL. M. (Montréal), D.E.S.S. (common law) (Montréal)

OULAÏ, Arthur, licence en droit public (Abidjan), maîtrise en sciences juridiques (Abidjan), LL. M. (Laval), LL. D. (Laval)

RÉGIS, Catherine, LL. B. (Montréal), LL. M. (Sherbrooke), S.J.D. (Toronto)

ROBERGE, Jean-François, LL. B., LL. M. (Sherbrooke), M. Sc. (Montréal), LL. D. (Laval)

ROBERT, Marie-Pierre, LL.B. (Montréal), LL.M. (Montréal), D.C.L. (McGill)

Professeure et professeurs associés

AUGER, Jacques, B.A. (Montréal), LL.L. (Sherbrooke), LL. M. (Montréal)

BERGERON, Jean-Guy, B.A., LL. L. (Laval), LL. M. (Montréal)

DESCHAMPS, Marie, juge à la Cour suprême du Canada

DUBÉ, Marcel, B.A. (Edmundston), B. Péd., LL. L. (Sherbrooke), LL. M. (Montréal)

Chargées et chargés de cours

ARGUELLO, Hector

AYOTTE, Michel

BARIN, Babak

BÉLANGER, Nancy

BELLEHUMEUR, Jean

BELLEMARE, Marie-Claude

BERNATCHEZ, Maxime

BERNIER, Jean-François

BERTHIAUME, Guy

BERTHOLD, Sylvie

BÉRUBÉ, Linda

BLAIKIE, David

BOURASSA, Joël

BOURASSA FORCIER, Mélanie

BOUSQUET, Jean-Pierre

BOUTIN-LAFLAMME, Danièle

BRIÈRE, Elizabeth

BRIÈRE, Jean-Sébastien

BRISSON, Sophie

BRUNELLE, Stéphane

CHABOT, Line

CHAMMAS, Nadia

CHARENTE, Pierre

CHARTIER, Josée

CHASSIGNEUX, Cynthia

CLOUTIER, Pierre A.

CORMIER, Serge

CÔTÉ, Pascal

COUTURE, Jean

CRÉPEAU, Paul

DENIS, Charles

DESFOSSÉS, Katherlyne

DESILETS, Kim

DESPARS, Ginette

DESROSIERS, Pascale

DRAPEAU, Richard

DUCHAINE, Pierre

DUCHESNE, Sébastien

DUMONT, Isabelle

EL ARIBI, Youssef

FRÉCHETTE, Laurent

FRÉCHETTE, Pascal

GAGNÉ, Pierre

GAGNON, Maurice

GALLANT, Denis

GAULIN, Éliane-Marie

GAUTHIER, Marie-Pierre

GÉNÉREUX, Richard

GILBERT, Sylvain

GILLES, David

GINGRAS, Pierre

GRÉGOIRE, Daniel

GRÉGOIRE, Nathalie

GUENIN, Dominique

HALLÉ, Christian

HÉBERT, Manon

HÉBERT, Natacha

HINSE, Annie-Claude

HUOT, Timothé

JEAN, Hugo

JIMENEZ, Estibaliz

KAPLINSKY, Evan

LABBÉ, Éric

LABONTÉ, Christian

LACHANCE, Dany

LACHANCE, Myriam

LACOMBE, Stéphane

LACROIX, Marcel

LADRIE, Charles

LAJOIE, Jean-François

LAMONTAGNE, Raynald

LANDRY, Stéphanie

LAROCHE, Guy

LAURIN, Laurette

LAVERDIÈRE, Doris

LAVERDIÈRE, Marco

LAVIGNE, Amélie

LEBLOND, Nathalie

LEBREUX, Julie

LECHASSEUR, Marc-André

LECOURS, Geneviève

LEFRANÇOIS, Guy

LEGAULT, Pierre

LÉPINE, Stéphane

LÉTOURNEAU, Jovette

LETTRE, Dominique

LIBERMAN, Suzan
 LONGPRÉ, Élise
 LUCAS, Florence
 MAILLETTE, Hélène
 MARCHAND, Yvon
 MARION, Caroline
 MAROIS, Jean
 MAYER, Jonathan
 MÉNARD, Jean-Frédéric
 MÉNARD, Jean-Pierre
 MERCIER, Jacinthe
 MICHAUD, Charles
 MORIN, Alexandre
 MORIN, Guy
 MORIN, Pierre-Yves
 MULLINS, Gary
 MUNDEN, Martina
 PALLARD, Henri R.
 PARADIS, Marcel Bertrand
 PARÉ, Myriam
 PARISEAU, Marc
 PELLETIER, Jean-Pierre
 PELLETIER, Johanne
 PÉRINET, Louis
 PRATTE, Johanne
 PRONOVOST, Solange
 PROVENCHER, Sylvain
 RAMSAY, Jacques
 RAYNEAULT, Nathaly
 RÉGNIER, Marie-Hélène
 REYNOLDS, Stéphane
 RIGAUD, Marie-Claude
 ROBITAILLE, André
 ROUSSEAU, Guillaume
 ROUSSEAU, Jean
 ROY, Ingrid
 SABOURIN, Diane
 SALLÉE, Clémentine
 SAINT-CYR, Manon

SIMARD, Raymond-Mathieu
 TANGUAY, Pascalie
 TARCZYNSKA, Marta
 TÉTRAULT, Michel
 THOMAS, Paul
 TURCOTTE, Alain
 VEILLEUX, Roland
 VÉZINA, Édith
 VILLENEUVE, Claude

Revue de droit de l'Université de Sherbrooke et Les Éditions Revue de droit

BERNATCHEZ, Stéphane, directeur

Revue de prévention et règlement des différends

LALONDE, Louise, directrice

Directrice du Centre de développement professionnel

PERREAULT, Josée, coordonnatrice aux activités pédagogiques de recherche et de communication du 1^{er} cycle
 GAULIN, Éliane-Marie

Coordonnatrice, diplôme de 2^e cycle en droit notarial au Campus de Longueuil

MARQUIS, Lucie

Professionnel de recherche

GAGNON, Michaël

Agente de recherche

LANDRY, Nicole

Agente d'information

RAYMOND, Stéphanie (BERGERON, Diane par intérim)

Analyste en informatique

LEMAY, Frédéric

Conseillère en gestion

BEAUPRÉ, Sonia

Personnel de soutien

BEAUDETTE, Louise
 BEAUPRÉ, Carole (bibliothèque de droit)
 BÉRARD, Hélène
 CHARTIER, Diane
 CHOQUETTE, Judith (bibliothèque de droit)
 DUBOIS, Marie-Hélène
 GAGNÉ, Dany
 GODIN, Hélène
 GRENIER, Guylaine
 LAJUNESSE, Céline (bibliothèque de droit)
 LAROCHELLE, Louise
 NILES, Catherine (HÉBERT, Mélanie par intérim)
 NORMAND, Liliane
 PHANEUF, Lauriane
 PRUNEAU, Renée
 RABY, Claudette (bibliothèque de droit)
 RICHARD, Karine (BOLDUC, Karine par intérim)
 ROCHON, Ginette
 ROUSSEAU, Johanne
 ROY, Fannie
 SMITH, Kathleen
 TREMBLAY, Dominique (bibliothèque de droit)

Le règlement facultaire d'évaluation des
 apprentissages est publié
 sur Internet à l'adresse :
[www.USherbrooke.ca/accueil/
 documents/politiques/pol_2500-008/](http://www.USherbrooke.ca/accueil/documents/politiques/pol_2500-008/)

Tout au long de l'année, vous pouvez consulter
 la version la plus récente de la description
 des programmes à l'adresse suivante :
www.USherbrooke.ca/programmes

Baccalauréat en droit

819 821-8000, poste 62514 (téléphone)

819 821-7578 (télécopieur)

secrtaire.faculte.droit@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de droit

GRADE : Bachelière ou bachelier en droit, LL. B.

Le programme de baccalauréat en droit comporte deux cheminement : un cheminement spécialisé et un cheminement en biotechnologie. Ces deux cheminement, bien que présentés ci-dessous de façon distincte, comportent 81 crédits d'activités pédagogiques communes. De ce fait, le programme donne accès aux professions juridiques du Québec, quel que soit le cheminement choisi.

CHEMINEMENT SPÉCIALISÉ

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'accentuer son autonomie en lui permettant d'assumer progressivement sa formation;
- d'acquérir les principes fondamentaux et les concepts de notre système juridique ainsi que toutes les connaissances qui lui sont nécessaires pour bien comprendre le droit qui nous régit, et ce, dans une perspective lui permettant d'en mesurer la relation avec la réalité sociale;
- d'acquérir la méthode et les habiletés inhérentes à la discipline juridique tout en lui permettant de s'initier graduellement aux habiletés propres à la pratique du droit;
- de prendre conscience des qualités qui doivent caractériser le comportement du juriste, ainsi que des responsabilités qui lui incombent.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Des conditions particulières d'admission peuvent s'appliquer à certaines catégories de candidates et de candidats universitaires, adultes, détentrices ou détenteurs de diplômes de common law, etc. Voir la *Politique d'admission au baccalauréat en droit* disponible à l'adresse suivante : www.USherbrooke.ca/programmes/bacc/droit_politique.html.

Exigence d'admission

Pour les clientèles « adultes », constituer un dossier d'admission et se présenter, le cas échéant, à une entrevue d'admission, suivant la *Politique d'admission au baccalauréat en droit*, disponible à l'adresse suivante : www.USherbrooke.ca/programmes/bacc/droit_politique.html.

Critères de sélection

Voir la *Politique d'admission au baccalauréat en droit*, disponible à l'adresse suivante : www.USherbrooke.ca/programmes/bacc/droit_politique.html.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet. Exceptionnellement, la Faculté autorise un régime régulier à temps partiel. Régime coopératif pour un certain nombre d'étudiantes et d'étudiants à temps complet.

MODALITÉS DU RÉGIME COOPÉRATIF

Normalement, l'agencement des sessions d'études (S) et des stages de travail (T) est le suivant :

1 ^e année			2 ^e année			3 ^e année		
AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ	AUT	HIV	ÉTÉ
S-1	S-2	S-3	T-1	S-4	T-2	S-5	T-3	S-6

Conditions d'accès au régime coopératif

Sous réserve de la disponibilité des stages et de la capacité d'accueil fixée par la Faculté, l'étudiante ou l'étudiant, pour avoir accès au régime coopératif, doit avoir réussi toutes les activités pédagogiques obligatoires des deux premières sessions, être inscrit aux activités pédagogiques obligatoires de la troisième session et maintenir une moyenne cumulative d'au moins 2,3.

CRÉDITS EXIGÉS : 93

PROFIL DES ÉTUDES**Activités pédagogiques obligatoires** (61 crédits)

DRT 100	Obligations I	3
DRT 101	Droit constitutionnel I	3
DRT 102	Droit pénal I - Droit pénal général	3
DRT 103	Procédure civile I	3
DRT 105	Biens et prescription	3
DRT 106	Droit administratif général I	3
DRT 108	Droit fiscal I	3
DRT 109	Droit international public	3
DRT 111	Droit des personnes	3
DRT 113	Droit de l'entreprise I	3
DRT 130	Méthodologie juridique	1
DRT 131	Recherche documentaire I	1
DRT 132	Communication juridique I	1
DRT 200	Obligations II	3
DRT 201	Droit constitutionnel II	3
DRT 205	Responsabilité civile	3
DRT 211	Droit patrimonial des conjoints	3
DRT 212	Fondements du droit	3
DRT 213	Interprétation juridique	3
DRT 215	Droit de l'entreprise II	3
DRT 216	Droit de la preuve civile	3
DRT 231	Recherche documentaire II	1
DRT 308	Droit des sûretés	3

Activités pédagogiques à option (32 crédits)

Deux crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

DRT 232	Communication juridique II : procès civil	2
DRT 233	Communication juridique II : procès pénal	2
DRT 234	Communication juridique II : rédaction d'actes	2
DRT 235	Communication juridique II : essai	2
DRT 236	Communication juridique II : médiation	2
DRT 237	Communication juridique II : procès civil en appel	2
DRT 238	Communication juridique II : négociation commerciale	2
DRT 251	Anglais juridique : rédaction I	1
DRT 261	Anglais juridique : représentation I	1

Trente crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

DRT 107	Droit du travail I	3
DRT 202	Droit pénal II - Procédure pénale	3
DRT 203	Procédure civile II	3
DRT 214	Droit de la famille	3
DRT 302	Libéralités et successions	3
DRT 303	Droit international privé	3
DRT 305	Droit des assurances	3
DRT 311	Concours intrafacultaire : Gale	3
DRT 312	Concours extrafacultaire : Gale	3
DRT 313	Concours intrafacultaire : Jessup	3
DRT 314	Concours extrafacultaire : Jessup	3
DRT 315	Concours intrafacultaire : Mignault	3
DRT 316	Concours extrafacultaire : Mignault	3
DRT 317	Concours intrafacultaire : Laskin	3
DRT 318	Concours extrafacultaire : Laskin	3
DRT 319	Concours intrafacultaire : Rousseau	3
DRT 320	Concours extrafacultaire : Rousseau	3
DRT 323	Activités cliniques	3
DRT 324	Activités cliniques II	3
DRT 332	Résolution de problèmes : ateliers DRT 111	3
DRT 333	Communication juridique III : travaux dirigés	3
DRT 334	Procès pénal en biotechnologie	3
DRT 335	Recherche juridique I : RDUS	3
DRT 336	Recherche juridique II : RDUS	3
DRT 504	Droits de l'enfant	3
DRT 506	Droit de la protection du consommateur	3
DRT 509	Droit fiscal II	3
DRT 511	Droit fiscal IV	3
DRT 512	Droit pénal III - Preuve pénale	3
DRT 516	Droits et libertés I	3
DRT 518	Preuves modernes	3
DRT 519	Droit de l'environnement	3
DRT 520	Droit des médias de masse	3
DRT 521	Relations économiques internationales	3
DRT 526	Droit de la propriété intellectuelle	3
DRT 527	Droit médical	3
DRT 529	Contrats de l'administration publique	3
DRT 532	Droit de la faillite	3
DRT 533	Techniques d'administration de la preuve	3
DRT 535	Analyse économique du droit	3
DRT 536	Tribunaux administratifs	3
DRT 537	Droits et libertés II	3
DRT 538	Droit de l'informatique	3

DRT 539	Comptabilité et droit	3
DRT 542	Droit des transactions internationales	3
DRT 543	Introduction au droit comparé	3
DRT 545	Introduction à la common law	3
DRT 546	Droit des contrats	3
DRT 550	Droit constitutionnel III	3
DRT 552	Responsabilité de l'État	3
DRT 556	Droit, éthique et médecine moderne	3
DRT 557	Droit de l'urbanisme et de l'aménagement	3
DRT 558	Droit de l'entreprise III	3
DRT 559	Droit professionnel	3
DRT 560	Droit des valeurs mobilières	3
DRT 561	Droit international économique nord-américain	3
DRT 564	Biens II	3
DRT 567	Accès à la justice; sécurité du revenu	3
DRT 568	Régimes publics d'indemnisation	3
DRT 569	Interprétation juridique II	3
DRT 571	Responsabilité civile médicale et hospitalière	3
DRT 572	Droit international de la santé	3
DRT 573	Méthodologie de la recherche	3
DRT 574	Droit international de la personne	3
DRT 575	Droit municipal	3
DRT 576	Droit international du développement	3
DRT 577	Introduction aux modes de PRD	3
DRT 580	Droit international de l'environnement	3
DRT 583	Problématiques liées aux droits de l'enfance	3
DRT 584	Droit du commerce électronique	3
DRT 585	Droit pénal IV - Infractions et peines	3
DRT 586	Enjeux juridiques contemporains	3
DRT 587	Droit du divertissement	3
DRT 588	Accès et protection des données personnelles	3
DRT 589	Droit de l'arbitrage commercial au Québec	3
DRT 590	Droit de la construction	3
DRT 591	Droit de l'immigration et des réfugiés	3
DRT 592	Droit des brevets	3

Activité pédagogique supplémentaire (0 à 2 crédits)

Cette activité est facultative et ne fait pas partie des crédits du programme. De plus, elle ne fait pas l'objet de droits de scolarité.

DRS 101	Réussir en droit	2
---------	------------------	---

CHEMINEMENT EN BIOTECHNOLOGIE

Ce programme s'adresse à des candidates et candidats ne possédant pas de grade de premier cycle universitaire en sciences biologiques ou connexes. Le cheminement en biotechnologie est conditionnel à l'inscription à la maîtrise en biologie avec cheminement en biotechnologie moléculaire et droit car l'étudiante ou l'étudiant bénéficie alors d'une approche programme et des enseignements intégrés en droit et en sciences. Au terme de 9 sessions de cours, dont une session d'été, l'étudiante ou l'étudiant terminera avec un baccalauréat en droit avec cheminement en biotechnologie et une maîtrise en biologie avec cheminement en biotechnologie moléculaire et droit. Le processus d'admission à la maîtrise en biologie avec cheminement en biotechnologie moléculaire et droit se déroule au cours de la deuxième session en droit.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'accentuer son autonomie en lui permettant d'assumer progressivement sa formation juridique;
- d'acquérir les principes fondamentaux et les concepts de notre système juridique ainsi que toutes les connaissances qui lui sont nécessaires pour bien comprendre le droit qui nous régit, et ce, dans une perspective lui permettant d'en mesurer la relation avec la réalité sociale;
- d'acquérir la méthode et les habiletés inhérentes à la discipline juridique tout en lui permettant de s'initier graduellement aux habiletés propres à la pratique du droit;
- de prendre conscience des qualités qui doivent caractériser le comportement du juriste, ainsi que des responsabilités qui lui incombent;
- d'acquérir une formation de base en biologie.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Bloc d'exigences 10.9 soit : Biologie 301; Chimie 101 et 201; Mathématiques 103 et 203; Physique 101, 201, 301; ou avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UR, 00US, 00UT.

ou

Bloc d'exigences 12.19 soit : Détenir un diplôme d'études collégiales (DEC) en techniques biologiques ou l'équivalent et avoir complété les cours de niveau collégial : Chimie 101 et 202 ou leur équivalent; Mathématiques 103 et 203 ou leur équivalent ou avoir atteint les objectifs et les standards suivants : 00UL, 00UM, 00UN, 00UP.

Les conditions particulières d'admission pour les détentrices et détenteurs d'un DEC technique sont disponibles à l'adresse suivante :

www.USherbrooke.ca/biologie/programmes/Adm_DEC_Tech.pdf

Des conditions particulières d'admission peuvent s'appliquer aux candidates et aux candidats adultes. Voir la *Politique d'admission au baccalauréat en droit* disponible à l'adresse suivante : www.USherbrooke.ca/programmes/bacc/droit_politique.html.

Exigence d'admission

Pour les clientèles « adultes », constituer un dossier d'admission et se présenter, le cas échéant, à une entrevue d'admission, suivant la *Politique d'admission au baccalauréat en droit* disponible à l'adresse suivante : www.USherbrooke.ca/programmes/bacc/droit_politique.html.

Critères de sélection

Voir la *Politique d'admission au baccalauréat en droit* disponible à l'adresse suivante : www.USherbrooke.ca/programmes/bacc/droit_politique.html.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet. Exceptionnellement, la Faculté autorise un régime régulier à temps partiel.

CRÉDITS EXIGÉS : 93

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (76 crédits)

COR	200	Introduction à la chimie organique	CR	2
DRT	100	Obligations I	3	3
DRT	101	Droit constitutionnel I	3	3
DRT	102	Droit pénal I - Droit pénal général	3	3
DRT	103	Procédure civile I	3	3
DRT	105	Biens et prescription	3	3
DRT	106	Droit administratif général I	3	3
DRT	108	Droit fiscal I	3	3
DRT	109	Droit international public	3	3
DRT	111	Droit des personnes	3	3
DRT	113	Droit de l'entreprise I	3	3
DRT	130	Méthodologie juridique	1	1
DRT	131	Recherche documentaire I	1	1
DRT	132	Communication juridique I	1	1
DRT	200	Obligations II	3	3
DRT	201	Droit constitutionnel II	3	3
DRT	205	Responsabilité civile	3	3
DRT	211	Droit patrimonial des conjoints	3	3
DRT	212	Fondements du droit	3	3
DRT	213	Interprétation juridique	3	3
DRT	215	Droit de l'entreprise II	3	3
DRT	216	Droit de la preuve civile	3	3
DRT	231	Recherche documentaire II	1	1
DRT	308	Droit des sûretés	3	3
DRT	526	Droit de la propriété intellectuelle	3	3
DRT	601	Biologie moléculaire et droit	3	3
DRT	602	Biotechnologie et marché	3	3
GNT	404	Génie génétique I	1	1
TSB	107	Biochimie et microbiologie – Travaux pratiques	1	1
TSB	303	Méthodes analytiques en biologie	2	2

Activités pédagogiques à option (17 crédits)

Deux crédits d'activités pédagogiques choisies parmi les suivantes :

DRT	232	Communication juridique II : procès civil	CR	2
DRT	234	Communication juridique II : rédaction d'actes	2	2
DRT	235	Communication juridique II : essai	2	2
DRT	236	Communication juridique II : médiation	2	2
DRT	237	Communication juridique II : procès civil en appel	2	2
DRT	239	Communication juridique II : conférences	2	2
DRT	251	Anglais juridique : rédaction I	1	1
DRT	261	Anglais juridique : représentation I	1	1

Quinze crédits d'activités choisies parmi les activités pédagogiques à option du programme de baccalauréat en droit

Activité pédagogique supplémentaire (0 à 2 crédits)

Cette activité est facultative et ne fait pas partie des crédits du programme.

DRS	101	Réussir en droit	CR	2
-----	-----	------------------	----	---

COMMON LAW

Une formation en common law peut être acquise à travers le programme de diplôme de 2^e cycle en droit transnational offert par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke. Ce programme, offert sous forme d'université d'été, est accessible aux étudiantes et étudiants inscrits au programme de baccalauréat en droit et qui ont accumulé un minimum de 60 crédits en droit au premier cycle.

Par ailleurs, en vertu d'une entente de principe conclue entre la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke et l'Université Queen's de Kingston, Ontario, des étudiantes et étudiants de l'Université de Sherbrooke peuvent obtenir un baccalauréat en droit civil et un autre en common law en quatre années d'études. L'entente permet à des bacheliers

et bacheliers en droit de l'Université de Sherbrooke ayant maintenu une moyenne, pour l'ensemble des études au baccalauréat en droit, supérieure à la médiane de leur promotion d'être admis à Queen's et de se voir décerner un baccalauréat en common law au terme d'une année d'études.

MAÎTRISE EN ADMINISTRATION DES AFFAIRES

Des étudiantes et étudiants inscrits au baccalauréat en droit peuvent, à l'issue de leur première année au programme, accéder à un programme de maîtrise en administration des affaires offert par la Faculté d'administration de l'Université de Sherbrooke.

Le nombre de places au programme de maîtrise en administration des affaires est limité. Le fait d'être admis au baccalauréat en droit et de satisfaire aux conditions particulières d'admission à la maîtrise en administration des affaires ne garantit pas l'admission à ce programme. Le processus d'admission à la maîtrise en administration des affaires s'effectue au cours du trimestre d'hiver qui précède l'entrée à ce programme. Les conditions et exigences d'admission, ainsi que les critères de sélection, sont énoncés dans la fiche signalétique du programme de maîtrise en administration des affaires de la Faculté d'administration.

Microprogramme de 1^{er} cycle en enquête interne en sécurité publique

Campus principal

819 821-8000, poste 62513 (téléphone)

819 821-7578 (télécopieur)

Lucie.Laflamme@USherbrooke.ca (adresse électronique)

Campus de Longueuil

450 463-1835 (téléphone)

1 888 463-1835 (numéro sans frais)

450 670-3689 (télécopieur)

cdel@USherbrooke.ca (adresse électronique)

Ce microprogramme est l'une des composantes du projet de baccalauréat en sécurité publique offert par un consortium d'universités québécoises en partenariat avec l'École de police du Québec.

RESPONSABILITÉ : Faculté de droit

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant d'être apte à :

- réaliser des enquêtes dans le contexte contemporain des organisations policières, parapolicieres, privées et publiques;
- élaborer des programmes de prévention dans ce domaine;
- conseiller les dirigeants de ces organisations dans l'implantation de programmes de prévention.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Condition particulière

Occuper ou avoir occupé une fonction d'enquête interne dans une organisation policière ou de sécurité publique.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 15

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (15 crédits)

DRT	579	Procédures d'enquête en affaires internes	CR	6
ETA	101	Prise de décision en situation difficile	3	3
SEC	300	Déviante, organisations et contrôle	3	3
SEC	500	Activité d'intégration	3	3

Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif I

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté d'éducation physique et sportive, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté des sciences

Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif I comporte sept cheminements :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en éducation physique et sportive;
- le cheminement en génie;

- le cheminement en lettres et sciences humaines;
- le cheminement en sciences.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un événement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION

Condition générale

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté d'éducation physique et sportive, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines ou de la Faculté des sciences.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)

CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BAA	151	Stage I en administration des affaires	CR	9
ECN	071	Stage I en économique	CR	9

CHEMINEMENT EN DROIT

DRS	251	Stage I en droit	CR	9
-----	-----	------------------	----	---

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION

OIS	166	Stage I en information scolaire et professionnelle	CR	9
-----	-----	--	----	---

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

KIN	651	Stage I en kinésiologie	CR	9
-----	-----	-------------------------	----	---

CHEMINEMENT EN GÉNIE

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

GIN	611	Stage I en génie chimique	CR	9
GIN	621	Stage I en génie mécanique	CR	9
GIN	651	Stage I en génie informatique	CR	9
GIN	661	Stage I en génie électrique	CR	9
GIN	671	Stage I en génie civil	CR	9
GIN	681	Stage I en génie biotechnologique	CR	9

CHEMINEMENT EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

ANG	071	Stage I en études anglaises et interculturelles	CR	9
CRM	071	Stage I en communication, rédaction et multimédia	CR	9
GAE	071	Stage I en géomatique appliquée à l'environnement	CR	9
TRA	071	Stage I multidisciplinaire	CR	9

CHEMINEMENT EN SCIENCES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BCM	170	Stage I en biochimie	CR	9
BIO	170	Stage I en biologie	CR	9
BTE	170	Stage I en biotechnologie	CR	9
CHM	170	Stage I en chimie	CR	9
CHP	170	Stage I en chimie pharmaceutique	CR	9
ECL	170	Stage I en écologie	CR	9
IFG	170	Stage I en informatique de gestion	CR	9
IFT	170	Stage I en informatique	CR	9
IMN	170	Stage I en imagerie et médias numériques	CR	9
MAT	170	Stage I en mathématiques	CR	9
MCB	170	Stage I en microbiologie	CR	9
PHQ	170	Stage I en physique	CR	9

Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif II

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté d'éducation physique et sportive, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté des sciences

Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif II comporte sept cheminements :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en éducation physique et sportive;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en lettres et sciences humaines;
- le cheminement en sciences.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un événement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION

Condition générale

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté d'éducation physique et sportive, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines ou de la Faculté des sciences.

Condition particulière

Avoir réussi le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif I relatif à son programme d'études.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)

CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BAA	251	Stage II en administration des affaires	CR	9
ECN	072	Stage II en économique	CR	9

CHEMINEMENT EN DROIT

DRS	252	Stage II en droit	CR	9
-----	-----	-------------------	----	---

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION

OIS	266	Stage II en information scolaire et professionnelle	CR	9
-----	-----	---	----	---

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

KIN	652	Stage II en kinésiologie	CR	9
-----	-----	--------------------------	----	---

CHEMINEMENT EN GÉNIE

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

GIN	612	Stage II en génie chimique	CR	9
GIN	622	Stage II en génie mécanique	CR	9
GIN	652	Stage II en génie informatique	CR	9
GIN	662	Stage II en génie électrique	CR	9
GIN	672	Stage II en génie civil	CR	9
GIN	682	Stage II en génie biotechnologique	CR	9

CHEMINEMENT EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

ANG	072	Stage II en études anglaises et interculturelles	CR	9
CRM	072	Stage II en communication, rédaction et multimédia	CR	9

GAE 072	Stage II en géomatique appliquée à l'environnement	9
TRA 072	Stage II multidisciplinaire	9

CHEMINEMENT EN SCIENCES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BCM 270	Stage II en biochimie	9
BIO 270	Stage II en biologie	9
BTE 270	Stage II en biotechnologie	9
CHM 270	Stage II en chimie	9
CHP 270	Stage II en chimie pharmaceutique	9
ECL 270	Stage II en écologie	9
IFG 270	Stage II en informatique de gestion	9
IFT 270	Stage II en informatique	9
IMN 270	Stage II en imagerie et médias numériques	9
MAT 270	Stage II en mathématiques	9
MCB 270	Stage II en microbiologie	9
PHQ 270	Stage II en physique	9

Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif III

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté d'éducation physique et sportive, Faculté de génie, Faculté des lettres et sciences humaines, Faculté des sciences

Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif III comporte sept chemine-ments :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en éducation physique et sportive;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en lettres et sciences humaines;
- le cheminement en sciences.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un événement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION**Condition générale**

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté d'éducation physique et sportive, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines ou de la Faculté des sciences.

Condition particulière

Avoir réussi le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif II relatif à son programme d'études.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (9 crédits)

CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BAA 351	Stage III en administration des affaires	9
ECN 073	Stage III en économique	9

CHEMINEMENT EN DROIT

DRS 253	Stage III en droit	9
---------	--------------------	---

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION

OIS 366	Stage III en information scolaire et professionnelle	9
---------	--	---

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

KIN 653	Stage III en kinésiologie	9
---------	---------------------------	---

CHEMINEMENT EN GÉNIE

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

GIN 613	Stage III en génie chimique	9
GIN 623	Stage III en génie mécanique	9
GIN 653	Stage III en génie informatique	9
GIN 663	Stage III en génie électrique	9
GIN 673	Stage III en génie civil	9
GIN 683	Stage III en génie biotechnologique	9

CHEMINEMENT EN LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

ANG 073	Stage III en études anglaises et interculturelles	9
CRM 073	Stage III en communication, rédaction et multimédia	9
GAE 073	Stage III en géomatique appliquée à l'environnement	9
TRA 073	Stage III multidisciplinaire	9

CHEMINEMENT EN SCIENCES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BCM 370	Stage III en biochimie	9
BIO 370	Stage III en biologie	9
BTE 370	Stage III en biotechnologie	9
CHM 370	Stage III en chimie	9
CHP 370	Stage III en chimie pharmaceutique	9
ECL 370	Stage III en écologie	9
IFG 370	Stage III en informatique de gestion	9
IFT 370	Stage III en informatique	9
IMN 370	Stage III en imagerie et médias numériques	9
MAT 370	Stage III en mathématiques	9
MCB 370	Stage III en microbiologie	9
PHQ 370	Stage III en physique	9

Microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif IV

RESPONSABILITÉ : Faculté d'administration, Faculté de droit, Faculté d'éducation, Faculté de génie, Faculté des sciences

Le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif IV comporte cinq chemine-ments :

- le cheminement en administration;
- le cheminement en droit;
- le cheminement en éducation;
- le cheminement en génie;
- le cheminement en sciences.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de se familiariser avec la culture organisationnelle;
- d'acquérir des ressources (connaissances, savoir-faire, qualités, culture, évolution comportementale, éthique personnelle et professionnelle, etc.) pour savoir agir dans des situations de travail variées;
- de s'entraîner à combiner ces ressources afin de construire et de mettre en œuvre des réponses à des exigences professionnelles (réaliser une activité, résoudre un problème, faire face à un événement, conduire un projet, etc.);
- de développer sa capacité de réflexivité et de transfert;
- de déterminer ses objectifs réalistes d'apprentissage et de compétences;
- de développer sa capacité à s'autoévaluer;
- de développer ses habiletés rédactionnelles.

ADMISSION**Condition générale**

Être inscrit dans un programme de baccalauréat en régime coopératif de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines ou de la Faculté des sciences.

Condition particulière

Avoir réussi le microprogramme de 1^{er} cycle en stage coopératif III relatif à son programme d'études.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 9

PROFIL DES ÉTUDES**Activités pédagogiques obligatoires** (9 crédits)**CHEMINEMENT EN ADMINISTRATION**

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BAA	451	Stage IV en administration des affaires	CR	9
ECN	074	Stage IV en économique	CR	9

CHEMINEMENT EN DROIT

DRS	254	Stage IV en droit	CR	9
-----	-----	-------------------	----	---

CHEMINEMENT EN ÉDUCATION

OIS	466	Stage IV en information scolaire et professionnelle	CR	9
-----	-----	---	----	---

CHEMINEMENT EN GÉNIE

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

GIN	614	Stage IV en génie chimique	CR	9
GIN	624	Stage IV en génie mécanique	CR	9
GIN	654	Stage IV en génie informatique	CR	9
GIN	664	Stage IV en génie électrique	CR	9
GIN	674	Stage IV en génie civil	CR	9
GIN	684	Stage IV en génie biotechnologique	CR	9

CHEMINEMENT EN SCIENCES

Une activité pédagogique choisie parmi les suivantes, selon le programme d'études

BIO	470	Stage IV en biologie	CR	9
BTE	470	Stage IV en biotechnologie	CR	9
CHM	470	Stage IV en chimie	CR	9
CHP	470	Stage IV en chimie pharmaceutique	CR	9
ECL	470	Stage IV en écologie	CR	9
IFG	470	Stage IV en informatique de gestion	CR	9
IFT	470	Stage IV en informatique	CR	9
IMN	470	Stage IV en imagerie et médias numériques	CR	9
MAT	470	Stage IV en mathématiques	CR	9
MCB	470	Stage IV en microbiologie	CR	9
PHQ	470	Stage IV en physique	CR	9

Maîtrise en droit**Campus principal**

819 821-8000, poste 62512 (téléphone)

819 821-7578 (télécopieur)

maîtrise.droit@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de droit**GRADE :** Maître en droit, LL. M.

Le programme de maîtrise en droit comporte deux cheminements :

- le cheminement de type recherche;
- le cheminement de type cours en common law et droit transnational;

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de poursuivre l'acquisition de connaissances liées à la formation antérieure;
- de devenir apte à contribuer à la résolution de problèmes juridiques au sein d'équipes multidisciplinaires.

CHEMINEMENT DE TYPE RECHERCHE**OBJECTIFS SPÉCIFIQUES**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de circonscrire (définir, formuler et justifier) une problématique en droit comme sujet d'un projet de recherche permettant d'acquérir une formation approfondie dans un domaine particulier du droit;
- d'analyser des problématiques en droit de manière à prendre en compte de multiples dimensions touchant plus d'un domaine du droit ou d'autres disciplines que le droit;
- d'utiliser une méthode de recherche faisant appel à différents cadres d'analyse et de recherche en droit et en sciences humaines;
- de mener à terme une recherche sous la supervision de son directeur ou de sa directrice de recherche;
- d'appliquer les principes de rigueur et d'éthique propres à la recherche scientifique;
- de participer efficacement à des discussions scientifiques;
- d'utiliser un vocabulaire spécialisé permettant de se positionner ou de s'intégrer plus facilement à des équipes multidisciplinaires.

ADMISSION**Condition générale**Grade de 1^{er} cycle en droit décerné par une université canadienne ou tout autre diplôme jugé équivalent.**Conditions particulières**

Avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,7 dans un système où la note maximale est de 4,3 ou avoir obtenu des résultats scolaires jugés équivalents.

La candidate ou le candidat doit s'assurer qu'une professeure ou un professeur accepte de superviser la recherche.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 45**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires** (42 crédits)**BLOC 1**

DRT	770	Initiation à la recherche en sciences humaines	CR	3
DRT	771	Les différents cadres d'analyse en droit	CR	3
DRT	772	Lectures dirigées	CR	3
DRT	773	Séminaire d'analyse des problématiques juridiques	CR	4

BLOC 2

DRT	774	Séminaire d'intégration	CR	4
DRT	775	Élaboration du projet de mémoire	CR	1

BLOC 3

DRT	780	Rédaction du mémoire de maîtrise	CR	24
-----	-----	----------------------------------	----	----

Activité pédagogique au choix (3 crédits)

Choisie parmi les activités pédagogiques de domaines connexes pertinentes au projet de recherche de la personne inscrite.

CHEMINEMENT DE TYPE COURS EN COMMON LAW ET DROIT TRANSNATIONAL

Le cheminement de type cours en common law et droit transnational comporte trois parcours, soit le parcours avec essai, le parcours avec stage en organisation internationale et le parcours international bi-diplômant.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de consolider l'atteinte des objectifs propres au programme de diplôme de 2^e cycle en common law et droit transnational;
- d'acquérir des connaissances plus spécifiques en common law ou en droit et en pratique transnationale;
- d'apprendre à analyser des situations précises dans ces domaines;
- de développer les habiletés nécessaires pour intervenir de façon adéquate;
- pour le parcours avec essai :
 - de consolider ses aptitudes relatives au raisonnement juridique par la réalisation d'un essai portant sur une problématique relative à la common law, au droit comparé ou au droit et à la pratique transnationale;
 - d'améliorer ses habiletés relatives à la recherche documentaire, à la réflexion, à l'analyse, à la synthèse et à la communication juridique;
- pour le parcours avec stage en organisation internationale :
 - de s'intégrer et d'intervenir dans une organisation internationale reconnue par le comité de programme dans le cadre d'un stage de six mois;
 - de rendre compte des apprentissages réalisés par le biais d'un rapport de stage;
- pour le parcours international bi-diplômant :
 - d'approfondir sa formation en common law et droit transnational par un enseignement reçu auprès d'une université étrangère partenaire.

ADMISSION**Condition générale**Grade de 1^{er} cycle en droit décerné par une université canadienne ou tout autre diplôme jugé équivalent.**Conditions particulières**Avoir réussi le programme de diplôme de 2^e cycle en common law et droit transnational offert par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke.

Pour le parcours avec essai, les candidates et candidats doivent également s'assurer qu'une personne approuvée par le comité de programme accepte de superviser leur essai.

Pour le parcours avec stage en organisation internationale, les candidates et candidats doivent également déposer un dossier de candidature conforme aux exigences des organisations internationales partenaires et se soumettre à une entrevue de sélection. Pour le parcours international bi-diplômant, les candidates et candidats doivent également déposer une lettre de candidature qui explique les raisons qui motivent leur désir de

s'inscrire de même que leurs objectifs et les caractéristiques qui justifient leurs chances d'exceller dans le cadre de ce parcours.

Critères de sélection

Pour le parcours avec stage en organisation internationale, le comité de programme et les organisations internationales partenaires procèdent à une sélection des candidates et candidats en fonction des places disponibles et de l'excellence du dossier de candidature ainsi que de l'entrevue de sélection.

Pour le parcours international bi-diplômant, les candidates et candidats sont sélectionnés sur la base d'une liste d'excellence et de la lettre de candidature.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 45

Le parcours avec essai

PROFIL DES ÉTUDES

Le parcours avec essai comporte neuf crédits d'activités pédagogiques obligatoires pour la rédaction de l'essai de maîtrise. Les 36 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du programme de diplôme de 2^e cycle en common law et droit transnational sont reconnus aux fins de ce parcours.

Activité pédagogique obligatoire (9 crédits)

DTN	750	Rédaction de l'essai de maîtrise	CR
			9

Le parcours avec stage en organisation internationale

La capacité d'accueil de ce parcours est conditionnelle au financement obtenu et aux ententes intervenues avec les organisations internationales partenaires.

PROFIL DES ÉTUDES

Le parcours avec stage en organisation internationale comporte neuf crédits d'activités pédagogiques obligatoires pour un stage de six mois auprès d'une organisation internationale et la rédaction du rapport de stage. Les 36 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du programme de diplôme de 2^e cycle en common law et droit transnational sont reconnus aux fins de ce parcours.

Activité pédagogique obligatoire (9 crédits)

DTN	751	Stage auprès d'une organisation internationale	CR
			9

Le parcours international bi-diplômant

Le parcours international bi-diplômant mène à l'obtention d'un grade de maîtrise en droit de l'Université de Sherbrooke et d'un grade de master d'une université étrangère partenaire sous réserve, quant à ce dernier, de la réussite du microprogramme de 2^e cycle en formation juridique transnationale.

La capacité d'accueil de ce parcours est conditionnelle aux ententes intervenues avec les universités étrangères partenaires.

PROFIL DES ÉTUDES

Le parcours international bi-diplômant comporte au moins neuf et au plus 30 crédits d'activités pédagogiques obligatoires obtenus auprès d'une université étrangère partenaire selon les modalités convenues entre cette dernière et l'Université de Sherbrooke. Au plus 36 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du programme de diplôme de 2^e cycle en common law et droit transnational sont reconnus aux fins de ce parcours.

Activité pédagogique obligatoire (9 crédits)

DTN	752	Formation juridique transnationale	CR
			9

Activités pédagogiques à option (0 à 21 crédits)

Choisissez parmi les activités pédagogiques suivantes :

DTN	756	Formation juridique transnationale IV	CR
DTN	757	Formation juridique transnationale V	3
DTN	758	Formation juridique transnationale VI	3
DTN	759	Formation juridique transnationale VII	3
DTN	760	Formation juridique transnationale VIII	3
DTN	761	Formation juridique transnationale IX	3
DTN	762	Formation juridique transnationale X	3
DTN	763	Formation juridique transnationale XI	3

Maîtrise en droit et politiques de la santé

Campus principal

819 821-8000, poste 62533 (téléphone)

819 821-7578 (télécopieur)

sante.droit@USherbrooke.ca (adresse électronique)

www.USherbrooke.ca/droit/etudes_superieures/sante (site Internet)

Campus de Longueuil

450 463-1835, poste 61607 (téléphone)

1 888 463-1835 (numéro sans frais)

450 670-3689 (télécopieur)

sante.droit@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de droit

GRADE : Maître en droit, LL. M.

La maîtrise en droit et politiques de la santé permet un cheminement de type cours et un cheminement de type recherche.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'approfondir sa formation et ses connaissances dans le domaine spécialisé du droit et des politiques de la santé;
- de développer son sens critique et sa faculté d'analyse des enjeux propres au droit et aux politiques de la santé;
- d'intégrer le sens de l'éthique et des droits fondamentaux de la personne dans l'analyse des enjeux propres au droit et aux politiques de la santé;
- d'acquérir l'aptitude à interagir de façon constructive avec son milieu dans ce domaine spécialisé;
- de développer son habileté à communiquer ses connaissances;
- de développer ses facultés de communication et de discussion des enjeux avec des professionnels d'autres disciplines.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Pour le cheminement de type cours

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une connaissance générale des grands secteurs du droit de la santé;
- de porter un jugement critique sur les pratiques professionnelles dans son milieu de travail;
- de comprendre et d'analyser les implications générales des politiques en matière de santé;
- d'analyser les implications concrètes des politiques de la santé dans son milieu de travail et, s'il y a lieu, de les mettre en œuvre.

Pour le cheminement de type recherche

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une connaissance approfondie de secteurs particuliers du droit et des politiques de la santé;
- de contribuer à la recherche et à l'enrichissement des connaissances dans des secteurs de pointe du droit et des politiques de la santé;
- de contribuer à l'analyse critique des normes régissant des secteurs particuliers du droit de la santé;
- de contribuer à l'analyse critique des politiques en matière de santé;
- de contribuer à la réflexion et à l'évolution des grands choix sociaux dans le domaine de la santé.

ADMISSION

Condition générale

Détenir un grade de 1^{er} cycle en droit

ou

Détenir un grade de 1^{er} cycle universitaire dans une discipline ou un champ d'activités approprié pourvu que la candidate ou le candidat possède une expérience jugée valable et pertinente dans le secteur de la santé et des services sociaux.

Conditions particulières

Avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,7 dans un système où la note maximale est de 4,3 ou avoir obtenu des résultats scolaires jugés équivalents.

En outre, pour le cheminement de type recherche :

- présenter un curriculum vitae et un texte d'environ deux pages où il est fait état des champs d'intérêt et des objectifs poursuivis par la candidate ou le candidat pour son projet d'études;
- s'assurer auprès de la direction du programme de la disponibilité d'une professeure ou d'un professeur habilité à superviser la recherche.

Critères de sélection

La sélection des candidates et candidats se fait sur la base :

- de l'excellence du dossier universitaire;
- du résultat d'une entrevue, le cas échéant.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Cheminement de type cours

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel (Campus principal)

Régime régulier à temps partiel (Campus de Longueuil)

Cheminement de type recherche

Régime régulier à temps complet (Campus principal)

CRÉDITS EXIGÉS : 45

PROFIL DES ÉTUDES

CHEMINEMENT DE TYPE COURS

Activités pédagogiques obligatoires (27 crédits)

Pour l'étudiante ou l'étudiant possédant un grade de 1^{er} cycle en droit :

DRT	750	Introduction au monde de la santé	CR	3
DRT	778	Essai pour les juristes	12	

Pour l'étudiante ou l'étudiant ne possédant pas de grade de 1^{er} cycle en droit :

DRT	751	Introduction au droit I	CR	3
DRT	752	Introduction au droit II	3	
DRT	779	Essai pour les non-juristes	9	

Pour toutes les étudiantes et étudiants :

DRT	753	Responsabilité civile médicale, hospitalière	CR	3
DRT	754	Organisation du monde de la santé	3	
DRT	755	Droit professionnel du secteur de la santé	3	
DRT	756	Politiques de la santé	3	

Activités pédagogiques à option (18 crédits)

Choisies parmi les suivantes :

DRT	601	Biologie moléculaire et droit	CR	3
DRT	757	Droit, éthique et médecine moderne	3	
DRT	758	Droit du travail dans le secteur de la santé	3	
DRT	759	Santé et sécurité du travail	3	
DRT	760	Gestion de l'information	3	
DRT	761	Droit de l'environnement	3	
DRT	762	Santé publique	3	
DRT	763	Les chartes et le droit de la santé	3	
DRT	764	Droit de la protection sociale	3	
DRT	765	Économie de la santé	3	
DRT	766	Droit comparé et droit de la santé	3	
DRT	767	Séminaire de recherche	3	
DRT	768	Psychiatrie légale	3	
DRT	769	Droit pharmaceutique	3	
DRT	777	Droit des personnes âgées	3	
DRT	783	Droit international de la santé	3	

CHEMINEMENT DE TYPE RECHERCHE

Activités pédagogiques obligatoires (30 crédits)

DRT	727	Méthodologie de la recherche	CR	3
DRT	767	Séminaire de recherche	3	
DRT	782	Mémoire	24	

Activités pédagogiques à option (15 crédits)

Choisies parmi les activités obligatoires et à option du cheminement de type cours. Le choix doit être cohérent avec le projet de recherche et approuvé par la directrice ou le directeur de recherche.

Maîtrise en environnement

819 821-7933 (téléphone)
 1 866 821-7933 (numéro sans frais)
 819 821-7058 (télécopieur)
 environnement@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Centre universitaire de formation en environnement formé de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, de la Faculté des sciences, de la Faculté de théologie, d'éthique et de philosophie

GRADE : Maître en environnement, M. Env.

La maîtrise en environnement permet quatre cheminements de type cours :

- gestion de l'environnement avec stage;
- gestion de l'environnement avec stage – profil international;
- gestion de l'environnement avec stage – double diplomation;
- gestion de l'environnement sans stage;

ainsi qu'un cheminement de type recherche

Le cheminement en gestion de l'environnement avec stage – double diplomation est offert conjointement avec l'Université de Technologie de Troyes. Dans ce cas, la candidate ou le candidat :

- doit être inscrit dans les deux programmes pour être admissible à la double diplomation;

- suit la première année de formation à l'Université de Sherbrooke et la seconde année à l'Université de Technologie de Troyes.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES DANS LES CHEMINEMENTS DE TYPE COURS

Gérer des problématiques environnementales :

- poser un diagnostic sur une situation environnementale (prévention, résolution de problématiques, études d'impact, de vérification, etc.) en fonction des domaines d'application propres à la gestion de l'environnement;
- élaborer un plan d'intervention (scénarios, politiques, programmes, projets, lignes directrices, procédures, etc.) en intégrant les dimensions environnementales, sociales et économiques;
- mettre en œuvre un plan d'intervention.

Collaborer et communiquer :

- travailler en équipe multidisciplinaire;
- communiquer efficacement, en fonction des divers intervenants et intervenantes, dans des contextes variés.

Assurer son développement professionnel :

- exercer un esprit critique;
- agir de façon respectueuse et professionnelle.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES DANS LE CHEMINEMENT DE TYPE RECHERCHE

Réaliser un projet de recherche :

- conduire une recherche de type quantitatif ou qualitatif sur une problématique environnementale dans le cadre d'une approche multidisciplinaire.

Communiquer et assurer son développement professionnel :

- communiquer efficacement, en fonction des divers intervenants et intervenantes, dans des contextes variés;
- exercer un esprit critique et scientifique;
- agir de façon respectueuse et professionnelle.

ADMISSION

Condition générale

Grade de 1^{er} cycle dans une discipline ou un champ d'études pertinents au programme.

Conditions particulières

Pour les candidates et candidats détenant un grade de 1^{er} cycle dans une discipline ou un champ d'études pertinent, avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 3,0 dans un système où la note maximale est de 4,3, ou avoir obtenu des résultats scolaires jugés équivalents. Les candidates et candidats qui ont une moyenne inférieure à 3,0 peuvent être admis sur la base d'une formation ou d'une expérience jugées satisfaisantes.

ou
 Pour les candidates et candidats détenant un grade de 1^{er} cycle dans toute autre discipline ou domaine, avoir obtenu un diplôme de 2^e cycle dans une discipline ou un champ d'études pertinent au programme avec une moyenne cumulative d'au moins 3,0 dans un système où la note maximale est de 4,3, ou avoir obtenu des résultats scolaires jugés équivalents.

ou
 Détenir le diplôme de 2^e cycle en gestion de l'environnement avec une moyenne cumulative d'au moins 3,7 sur 4,3.

Pour être admis dans le cheminement gestion de l'environnement avec stage – double diplomation, les candidates et candidats doivent, en plus de satisfaire aux conditions précédentes, être admis au programme de Master en Management Environnemental et Développement Durable de l'Université de Technologie de Troyes.

Pour être admis au cheminement de type recherche, la candidate ou le candidat doit s'assurer qu'une professeure ou un professeur accepte de superviser la recherche.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Cheminements de type cours

Régime régulier à temps complet ou régime régulier à temps partiel

Cheminement de type recherche

Régime régulier ou en partenariat à temps complet.

Le régime régulier à temps partiel est possible dans certains cas particuliers soumis à l'approbation de la Direction du programme.

CRÉDITS EXIGÉS

51 pour les cheminements de type cours

Le cheminement de type cours en gestion de l'environnement avec stage – double diplomation nécessite la réalisation de 24 crédits supplémentaires 45 pour le cheminement de type recherche

PROFIL DES ÉTUDES

CHEMINEMENTS DE TYPE COURS

La maîtrise en environnement de type cours est un programme interdisciplinaire qui vise à former des gestionnaires de l'environnement, professionnellement responsables, capables d'intégrer les aspects sociaux et économiques dans la prise de décisions en environnement. Ces gestionnaires sont des généralistes pouvant exercer différentes fonctions, allant de la prévention à la résolution de problématiques environnementales, et ce, dans des milieux variés, avec un souci d'équité.

CHEMINEMENT DE TYPE COURS EN GESTION DE L'ENVIRONNEMENT AVEC STAGE**Activités pédagogiques obligatoires (27 crédits)**

ENV 762	Droit de l'environnement	CR 3
ENV 767	Essai	6
ENV 775	Chimie de l'environnement	3
ENV 786	Stage en environnement	9
ENV 790	Éléments de gestion de l'environnement	3
ENV 791	Projet appliqué en environnement	3

Activités pédagogiques à option (18 à 24 crédits)**BLOC 1 (12 à 24 crédits)**

De quatre à huit activités choisies parmi les suivantes :

ENV 705	Évaluation des impacts	CR 3
ENV 712	Systèmes de gestion environnementale	3
ENV 713	Application du développement durable	3
ENV 714	Changements climatiques et énergie	3
ENV 716	Gestion des matières résiduelles	3
ENV 730	Économie de l'environnement	3
ENV 757	Gestion de l'eau	3
ENV 788	Prévention et traitement de la pollution	3

BLOC 2 (0 à 12 crédits)

De zéro à quatre activités choisies parmi les suivantes :

ENV 711	Environnement et développement international	CR 3
ENV 717	Communication et gestion participative	3
ENV 720	Audit environnemental	3
ENV 721	Gestion des risques environnementaux	3
ENV 743	Évaluation environnementale de site	3
ENV 750	Projet spécial en environnement	3
ENV 756	Ressources forestières et agricoles	3
ENV 769	Problématiques de santé environnementale	3
ENV 773	Indicateurs environnementaux	3
ENV 789	Analyse de risques écotoxicologiques	3
ENV 792	Valeur des écosystèmes et leur gestion	3
ENV 793	Développement durable dans les organisations	3
ENV 794	Éducation relative au développement durable	3

Activités pédagogiques au choix (0 à 6 crédits)**CHEMINEMENT DE TYPE COURS EN GESTION DE L'ENVIRONNEMENT AVEC STAGE – PROFIL INTERNATIONAL****Activités pédagogiques obligatoires (42 crédits)**

ENV 711	Environnement et développement international	CR 3
ENV 762	Droit de l'environnement	3
ENV 767	Essai	6
ENV 775	Chimie de l'environnement	3
ENV 786	Stage en environnement	9
ENV 790	Éléments de gestion de l'environnement	3
ENV 791	Projet appliqué en environnement	3

Bloc de 12 crédits à faire à l'international dans un programme de 2^e cycle en environnement**Activités pédagogiques à option (3 à 9 crédits)**

Une à trois activités choisies parmi les suivantes :

ENV 705	Évaluation des impacts	CR 3
ENV 712	Systèmes de gestion environnementale	3
ENV 713	Application du développement durable	3
ENV 714	Changements climatiques et énergie	3
ENV 716	Gestion des matières résiduelles	3
ENV 717	Communication et gestion participative	3
ENV 720	Audit environnemental	3
ENV 721	Gestion des risques environnementaux	3
ENV 730	Économie de l'environnement	3
ENV 743	Évaluation environnementale de site	3
ENV 750	Projet spécial en environnement	3
ENV 756	Ressources forestières et agricoles	3
ENV 757	Gestion de l'eau	3
ENV 769	Problématiques de santé environnementale	3
ENV 773	Indicateurs environnementaux	3
ENV 788	Prévention et traitement de la pollution	3
ENV 789	Analyse des risques écotoxicologiques	3
ENV 792	Valeur des écosystèmes et leur gestion	3
ENV 793	Développement durable dans les organisations	3
ENV 794	Éducation relative au développement durable	3

Activités pédagogiques au choix (0 à 6 crédits)**CHEMINEMENT DE TYPE COURS EN GESTION DE L'ENVIRONNEMENT AVEC STAGE – DOUBLE DIPLOMATION****Activités pédagogiques obligatoires (64 crédits)**

ENV 713	Application du développement durable	CR 3
ENV 762	Droit de l'environnement	3
ENV 767	Essai	6
ENV 775	Chimie de l'environnement	3
ENV 786	Stage en environnement	9
ENV 790	Éléments de gestion de l'environnement	3
ENV 791	Projet appliqué en environnement	3
TRO 710	Écoconception ⁽¹⁾	3
TRO 711	Écologie industrielle ⁽¹⁾	3
TRO 712	Scénarios du développement durable ⁽¹⁾	2
TRO 713	Bases scientifiques de l'environnement ⁽¹⁾	2
TRO 714	Économie de l'environnement ⁽¹⁾	2
TRO 715	Droit de l'environnement ⁽¹⁾	2
TRO 716	Évaluation environnementale ⁽¹⁾	3
TRO 717	Management du développement durable ⁽¹⁾	2
TRO 718	Gestion intégrée des ressources ⁽¹⁾	2
TRO 719	Projet commun ⁽¹⁾	3

Deux activités dans le secteur des langues étrangères (6 crédits)

Deux activités dans le secteur des langues étrangères⁽¹⁾ (4 crédits)**Activités pédagogiques à option (11 crédits)****BLOC 1 (8 à 11 crédits)**

Une activité choisie parmi les suivantes :

TRO 720	Éthique et performance dans l'entreprise ⁽¹⁾	CR 2
TRO 721	Gestion sociale des risques environnementaux ⁽¹⁾	2

De deux à trois activités choisies parmi les suivantes :

ENV 705	Évaluation des impacts	CR 3
ENV 714	Changements climatiques et énergie	3
ENV 716	Gestion des matières résiduelles	3
ENV 757	Gestion de l'eau	3
ENV 788	Prévention et traitement de la pollution	3

BLOC 2 (0 à 3 crédits)

De zéro à une activité choisie parmi les suivantes :

ENV 711	Environnement et développement international	CR 3
ENV 717	Communication et gestion participative	3
ENV 720	Audit environnemental	3
ENV 721	Gestion des risques environnementaux	3
ENV 773	Indicateurs environnementaux	3
ENV 793	Développement durable dans les organisations	3
ENV 794	Éducation relative au développement durable	3

CHEMINEMENT DE TYPE COURS EN GESTION DE L'ENVIRONNEMENT SANS STAGE**Activités pédagogiques obligatoires (18 crédits)**

ENV 762	Droit de l'environnement	CR 3
ENV 767	Essai	6
ENV 775	Chimie de l'environnement	3
ENV 790	Éléments de gestion de l'environnement	3
ENV 791	Projet appliqué en environnement	3

Activités pédagogiques à option (27 à 33 crédits)**BLOC 1 (12 à 24 crédits)**

De quatre à huit activités choisies parmi les suivantes :

ENV 705	Évaluation des impacts	CR 3
ENV 712	Systèmes de gestion environnementale	3
ENV 713	Application du développement durable	3
ENV 714	Changements climatiques et énergie	3
ENV 716	Gestion des matières résiduelles	3
ENV 730	Économie de l'environnement	3
ENV 757	Gestion de l'eau	3
ENV 788	Prévention et traitement de la pollution	3

BLOC 2 (9 à 21 crédits)

De trois à sept activités choisies parmi les suivantes :

ENV 711	Environnement et développement international	CR 3
ENV 717	Communication et gestion participative	3
ENV 720	Audit environnemental	3
ENV 721	Gestion des risques environnementaux	3
ENV 743	Évaluation environnementale de site	3
ENV 750	Projet spécial en environnement	3
ENV 756	Ressources forestières et agricoles	3

ENV 769	Problématiques de santé environnementale	3
ENV 773	Indicateurs environnementaux	3
ENV 789	Analyse de risques écotoxicologiques	3
ENV 792	Valeur des écosystèmes et leur gestion	3
ENV 793	Développement durable dans les organisations	3
ENV 794	Éducation relative au développement durable	3

Activités pédagogiques au choix (0 à 6 crédits)**CHEMINEMENT DE TYPE RECHERCHE**

La maîtrise en environnement de type recherche est un programme interdisciplinaire qui vise à former des chercheuses et chercheurs en environnement, capables d'intégrer des aspects du développement durable. Ces chercheuses et chercheurs sont des spécialistes pouvant mener différentes recherches, allant de la prévention à la résolution de problématiques environnementales, et ce, dans des milieux variés, avec un souci d'équité.

Activités pédagogiques obligatoires (18 crédits)

ENV 776	Séminaire de recherche multidisciplinaire	CR 3
ENV 796	Mémoire	15

Activités pédagogiques obligatoires selon le régime d'études (18 crédits)**Régime régulier**

ENV 779	Projet de recherche en environnement	CR 9
ENV 798	Activités de recherche	9

Régime en partenariat

ENV 758	Stage I : projet de recherche en environnement	CR 9
ENV 759	Stage II : activités de recherche	9

Activités pédagogiques à option (6 à 9 crédits)

De deux à trois activités choisies parmi les suivantes :

ENV 705	Évaluation des impacts	CR 3
ENV 711	Environnement et développement international	3
ENV 712	Systèmes de gestion environnementale	3
ENV 713	Application du développement durable	3
ENV 714	Changements climatiques et énergie	3
ENV 716	Gestion des matières résiduelles	3
ENV 717	Communication et gestion participative	3
ENV 720	Audit environnemental	3
ENV 721	Gestion des risques environnementaux	3
ENV 730	Économie de l'environnement	3
ENV 743	Évaluation environnementale de site	3
ENV 756	Ressources forestières et agricoles	3
ENV 757	Gestion de l'eau	3
ENV 762	Droit de l'environnement	3
ENV 769	Problématiques de santé environnementale	3
ENV 773	Indicateurs environnementaux	3
ENV 775	Chimie de l'environnement	3
ENV 788	Prévention et traitement de la pollution	3
ENV 789	Analyse de risques écotoxicologiques	3
ENV 792	Valeur des écosystèmes et leur gestion	3
ENV 793	Développement durable dans les organisations	3
ENV 794	Éducation relative au développement durable	3

Activités pédagogiques au choix (0 à 3 crédits)

(1) Ces activités pédagogiques sont offertes à l'Université de Technologie de Troyes.

Maîtrise en prévention et règlement des différends

Campus de Longueuil

450 463-1835, poste 61607 (téléphone)

1 888 463-1835 (numéro sans frais)

450 670-3689 (télécopieur)

prd.droit@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de droit

GRADE : Maître en droit, LL. M.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de développer les aptitudes fondamentales de base requises par la recherche appliquée dans le secteur professionnel et d'acquérir les compétences nécessaires afin de participer au développement des modes de PRD dans son lieu d'intervention professionnelle;
- d'approfondir et de compléter sa formation antérieure par l'acquisition d'une formation spécialisée en prévention et règlement des différends;

- de maîtriser les enjeux fondamentaux que posent les modes de prévention et règlement des différends en regard de la pratique et de leur développement dans les différentes sphères de la société;
- de maîtriser les principes fondamentaux et les concepts qui constituent les bases de la prévention et règlement des différends;
- d'apprendre à analyser des situations et des problématiques spécifiques et à identifier les éléments de solutions ou d'interventions appropriés;
- de développer les habiletés pratiques nécessaires à l'exercice professionnel dans cette discipline;
- de développer ses compétences en communication écrite et orale et en relations interpersonnelles;
- d'intégrer des valeurs, des attitudes et des comportements conformes à une philosophie soucieuse de relever, dans le cadre d'une société libre et démocratique, les défis mutuels et réciproques posés par l'évolution de la prévention et règlement des différends et de la société;
- de compléter sa spécialisation par l'acquisition de connaissances et d'habiletés spécifiques de certains domaines ou activités.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 2^e cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

- Être titulaire d'un grade de 1^{er} cycle universitaire dans un champ approprié;
- avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,7 dans un système où la note maximale est de 4,3 ou avoir obtenu des résultats scolaires jugés équivalents;
- avoir une expérience pertinente de travail acquise à titre de professionnelle ou de professionnel;
- les candidates et candidats qui ne répondent pas à ces conditions peuvent être admis sur la base d'une formation ou d'une expérience jugée satisfaisante.

Critères de sélection

La sélection des étudiantes et étudiants se fait sur la base des éléments suivants :

- l'excellence du dossier universitaire;
- le champ de pratique et d'expertise pour assurer une hétérogénéité de cohorte;
- la performance en entrevue, le cas échéant.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 45**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires** (30 crédits)⁽¹⁾**BLOC Enjeux fondamentaux** (9 crédits)

PRD 705	Éthique appliquée et modes de PRD	CR 3
PRD 750	Droit et modes de PRD	3
PRD 751	Communications et modes de PRD	3

BLOC Modes de PRD (6 crédits)

NEG 710	Négociation-concepts fondamentaux	CR 3
PRD 706	Activité clinique	3

BLOC Essai (15 crédits)

PRD 710	Méthodologie et rédaction du projet d'essai	CR 6
PRD 711	Rédaction de l'essai	9

Activités pédagogiques à option (15 crédits)**BLOC Modes de PRD** (9 à 15 crédits)

Au moins trois activités choisies parmi les suivantes :

ARB 730	Arbitrage civil et commercial	CR 3
ARB 733	Arbitrage en droit du travail	3
MDN 720	Médiation concepts fondamentaux	3
MDN 721	Médiation avancée I	3
MDN 722	Médiation avancée II	3
MDN 723	Médiation organisationnelle	3
NEG 711	Négociation avancée	3

BLOC Formation complémentaire (0 à 6 crédits)

PRD 701	Projet d'intégration	CR 6
PRD 709	Thématique en PRD	3

(1) Les étudiantes et étudiants qui ne détiennent pas un grade de 1^{er} cycle en droit doivent suivre les activités pédagogiques hors programme PRD 755 *Introduction au droit*, PRD 756 *Introduction au droit II*, PRD 757 *Introduction au droit III* et PRD 758 *Introduction au droit IV*.

Diplôme de 2^e cycle en common law et droit transnational

819 821-8000, poste 62512 (téléphone)

819 821-7578 (télécopieur)

transnational.droit@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de droit

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'approfondir sa connaissance du droit et d'enrichir sa culture juridique par l'acquisition des concepts et des méthodes propres au droit transnational;
- d'approfondir sa compréhension des liens entre les divers domaines et secteurs du droit tels le droit civil, la common law, le droit uniforme et le droit international;
- de développer et de perfectionner ses habiletés et sa capacité d'analyse des problématiques juridiques transnationales;
- de posséder les compétences requises pour accéder au Barreau des provinces canadiennes de common law et au Barreau de New York;
- de développer les aptitudes, les connaissances et les habiletés requises pour l'élaboration de pistes de solution constructives et durables aux problématiques juridiques transnationales;
- de perfectionner ses habiletés à communiquer et à travailler en équipe, que ce soit en langue française ou en langue anglaise;
- de s'entraîner à appliquer concrètement ses connaissances et ses habiletés par l'entremise d'un projet d'intégration pratique en droit transnational, ou à perfectionner son sens et sa pensée juridiques par l'entremise d'un écrit;
- d'accentuer sa capacité, en tant que juriste et individu, à promouvoir des principes et des valeurs de liberté et de démocratie et à contribuer à l'avancement de la société dans une optique transnationale.

ADMISSION

Condition générale

Détenir un grade de 1^{er} cycle en droit;

ou

avoir accumulé au moins 60 crédits en droit d'un programme de 1^{er} cycle en droit;

ou

posséder une formation en droit jugée équivalente.

Conditions particulières

Les candidates et candidats doivent déposer un dossier de candidature, lequel comprend :

- un relevé de notes complet des études universitaires de la candidate ou du candidat;
- une lettre de candidature dans laquelle la candidate ou le candidat explique les raisons qui motivent son désir de s'inscrire au programme de diplôme de deuxième cycle en common law et droit transnational et ses expériences personnelles, professionnelles et universitaires de même que ses objectifs et caractéristiques qui justifient ses chances d'exceller dans le cadre du programme;
- deux lettres d'appui selon le formulaire prescrit.

De plus, les candidates et candidats doivent avoir réussi le test d'anglais administré par la Faculté de droit aux fins du programme.

Critères de sélection

Le comité d'admission du programme procède à une sélection des candidates et candidats en fonction des places disponibles et de l'excellence des dossiers. Le programme de diplôme de 2^e cycle en common law et droit transnational comporte une capacité d'accueil maximale de 40 étudiantes et étudiants par cohorte. Le fait d'avoir réalisé ses deux premières années de droit à l'Université de Sherbrooke constitue un atout.

Exigence de promotion

Pour les étudiantes et étudiants admis sur la base d'au moins 60 crédits d'un programme de 1^{er} cycle en droit :

- avoir complété avec succès leur baccalauréat en droit ou un diplôme jugé équivalent.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps plein : une session d'été (mai-août), durant deux étés consécutifs

CRÉDITS EXIGÉS : 36

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (36 crédits)

BLOC 1 : Activités pédagogiques de base (24 crédits)

DTN 720	Concepts et principes fondamentaux	CR	1
DTN 721	Responsabilité civile/Tort	5	1
DTN 722	Droit des contrats/Contracts	5	5

2 - 14

DTN 723	Droits des biens/Property	5
DTN 724	Fiducies/Trusts	3
DTN 725	Procédure civile/Civil Procedure	2
DTN 726	Recours civils/Remedies	2
DTN 727	Droit de la famille/Family Law	1

BLOC 2 : Activités pédagogiques d'approfondissement (6 crédits)

DTN 730	Globalisation et PRD I	CR	1
DTN 731	Globalisation et PRD II	1	1
DTN 734	Pratique transnationale I	2	2
DTN 735	Pratique transnationale II	2	2

BLOC 3 : Activités pédagogiques d'intégration et de synthèse des connaissances (6 crédits)

DTN 742	Projet final en droit transnational	CR	2
DTN 743	Séminaire de droit transnational I	2	2
DTN 744	Séminaire de droit transnational II	2	2

Diplôme de 2^e cycle en droit et politiques de la santé

Campus principal

819 821-8000, poste 62533 (téléphone)

819 821-7578 (télécopieur)

sante.droit@USherbrooke.ca (adresse électronique)

Campus de Longueuil

450 463-1835, poste 61607 (téléphone)

1 888 463-1835 (numéro sans frais)

450 670-3689 (télécopieur)

sante.droit@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de droit

CRÉDITS EXIGÉS : 30

Le diplôme de 2^e cycle en droit et politiques de la santé est composé des 26 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du programme de maîtrise en droit et politiques de la santé, cheminement de type cours, à l'exception de l'essai, auxquels s'ajoutent 4 crédits d'activités pédagogiques à option.

Le diplôme de 2^e cycle en droit et politiques de la santé exige les mêmes conditions générales d'admission que la maîtrise en droit et politiques de la santé avec un cheminement de type cours et il offre le même régime des études.

Diplôme de 2^e cycle en droit notarial

819 821-8000, poste 62533 (téléphone)

819 821-7578 (télécopieur)

notariat.droit@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de droit

OBJECTIF

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir les connaissances et les habiletés professionnelles jugées pertinentes pour l'exercice de la profession de notaire.

CONDITION D'ACCÈS À LA PRATIQUE

Une fois son diplôme obtenu, l'étudiante ou l'étudiant est soumis à un stage sous le contrôle de la Chambre des notaires du Québec avant d'être admis à l'exercice du notariat.

ADMISSION

Condition générale

Détenir un grade de 1^{er} cycle en droit reconnu à l'article 184 du *Code des professions*.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 36

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (36 crédits)

DRN 730	Droit municipal et expropriation	CR	1
DRN 738	Droit international privé	1	1
DRN 740	Protection du territoire	1	1

- l'excellence du dossier universitaire;
- le champ de pratique et d'expertise pour assurer une hétérogénéité de cohorte;
- la performance à une entrevue, le cas échéant.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 30

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (12 crédits)⁽¹⁾

BLOC Enjeux fondamentaux

PRD	705	Éthique appliquée et modes de PRD	3
PRD	750	Droit et modes de PRD	3
PRD	751	Communications et modes de PRD	3

BLOC Modes de PRD

NEG	710	Négociation concepts fondamentaux	3
-----	-----	-----------------------------------	---

Activités pédagogiques à option (18 crédits)

BLOC Modes de PRD (12 à 18 crédits)

Au moins quatre activités choisies parmi les suivantes :

ARB	730	Arbitrage civil et commercial	3
ARB	733	Arbitrage en droit du travail	3
MDN	720	Médiation concepts fondamentaux	3
MDN	721	Médiation avancée I	3
MDN	722	Médiation avancée II	3
MDN	723	Médiation organisationnelle	3
NEG	711	Négociation avancée	3

BLOC Formation complémentaire et recherche (0 à 6 crédits)

PRD	701	Projet d'intégration	6
PRD	706	Activité clinique	3
PRD	709	Thématique en PRD	3

(1) Les étudiantes et étudiants qui ne détiennent pas un grade de 1^{er} cycle en droit doivent suivre les activités pédagogiques hors programme PRD 755 *Introduction au droit* et PRD 756 *Introduction au droit II*.

Microprogramme de 2^e cycle en gestion des risques : sécurité civile et environnement

Ce programme peut être offert à Sherbrooke, Longueuil, Québec, Saguenay, Gatineau et ailleurs au Québec.

819 821-7933 (téléphone)

1 866 821-7933 (numéro sans frais)

819 821-7058 (télécopieur)

environnement@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Centre universitaire de formation en environnement formé de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, de la Faculté des sciences, de la Faculté de théologie, d'éthique et de philosophie

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation spécialisée reliée à la gestion des risques appliqués à la sécurité civile et à l'environnement, c'est-à-dire l'identification du risque, son évaluation et sa gestion;
- de développer les compétences nécessaires à la mise en œuvre d'une gestion dynamique des risques afin de réduire, si possible, les risques identifiés.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 2^e cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Un baccalauréat avec une moyenne cumulative de 2,7 dans un système de 4,3 dans un domaine jugé approprié.

Les candidates et candidats qui ne répondent pas à cette condition peuvent être admis sur la base d'une formation ou d'une expérience jugées satisfaisantes.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 15

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (15 crédits)

ENV	734	La sécurité civile au Québec	3
ENV	735	Identification et évaluation des risques	3
ENV	736	Systèmes de gestion reliés aux risques technologiques	3
ENV	737	Les conséquences : modélisation et toxicologie	2
ENV	738	Communication des risques	3
ENV	739	Les quatre phases associées à un accident	1

Microprogramme de 2^e cycle en gestion intégrée de l'eau

Ce programme est offert à Longueuil et peut être offert ailleurs au Québec.

819 821-7933 (téléphone)

1 866 821-7933 (numéro sans frais)

819 821-7058 (télécopieur)

environnement@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Centre universitaire de formation en environnement formé de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, de la Faculté des sciences, de la Faculté de théologie, d'éthique et de philosophie

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'élaborer un schéma directeur de l'eau en fonction des exigences gouvernementales et des expériences déjà réalisées;
- de développer les compétences nécessaires à la mise en œuvre d'une gestion de l'eau à l'échelle des bassins versants en intégrant les aspects multidisciplinaires inhérents à la gestion de l'eau;
- d'analyser et de choisir les outils pour réaliser une gestion intégrée de l'eau.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 2^e cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Un baccalauréat avec une moyenne cumulative de 2,7 dans un système de 4,3 dans un domaine jugé approprié.

Les candidates et candidats qui ne répondent pas à cette condition peuvent être admis sur la base d'une formation ou d'une expérience jugées satisfaisantes.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 15

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (15 crédits)

ENV	725	Introduction à la gestion intégrée de l'eau	3
ENV	726	Gestion de l'eau : législation et gouvernance	3
ENV	727	Prévention de la pollution de l'eau	3
ENV	728	Gestion participative	2
ENV	729	Schéma directeur de l'eau	4

Microprogramme de 2^e cycle en prévention et règlement des différends

Campus de Longueuil

450 463-1835, poste 61607 (téléphone)

1 888 463-1835 (numéro sans frais)

450 670-3689 (télécopieur)

prd.droit@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Faculté de droit**OBJECTIFS**

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de compléter sa formation antérieure par l'acquisition d'une formation spécialisée en prévention et règlement des différends;
- de s'initier aux enjeux fondamentaux que posent les modes de prévention et règlement des différends en regard de la pratique et de leur développement dans les différentes sphères de la société;
- de maîtriser les principes fondamentaux et les concepts qui constituent les bases de la prévention et règlement des différends;
- d'apprendre à analyser des situations et des problématiques spécifiques et à identifier les éléments de solution ou d'intervention appropriés;
- de développer les habiletés pratiques nécessaires à l'exercice professionnel dans cette discipline;
- de développer ses compétences en communication écrite et orale et en relations interpersonnelles;
- d'intégrer des valeurs, des attitudes et des comportements conformes à une philosophie soucieuse de relever, dans le cadre d'une société libre et démocratique, les défis mutuels et réciproques posés par l'évolution de la prévention et règlement des différends et de la société;
- de compléter sa spécialisation par l'acquisition de connaissances et d'habiletés spécifiques de certains domaines ou activités.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 2^e cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

- Être titulaire d'un grade de 1^{er} cycle universitaire dans un champ approprié;
- avoir obtenu une moyenne cumulative d'au moins 2,7 dans un système où la note maximale est de 4,3 ou avoir obtenu des résultats scolaires jugés équivalents;
- avoir une expérience pertinente de travail acquise à titre de professionnelle ou de professionnel;
- les candidates et candidats qui ne répondent pas à ces conditions peuvent être admis sur la base d'une formation ou d'une expérience jugées satisfaisantes.

Critères de sélection

La sélection des étudiantes et étudiants se fait sur la base des éléments suivants :

- l'excellence du dossier universitaire;
- le champ de pratique et d'expertise pour assurer une hétérogénéité de cohorte;
- la performance à une entrevue, le cas échéant.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 15**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires (6 crédits)⁽¹⁾****BLOC Modes de PRD**

NEG 710 Négociation concepts fondamentaux

CR
3

BLOC Enjeux fondamentaux

PRD 750 Droit et modes de PRD

CR
3

Activités pédagogiques à option (9 crédits)**BLOC Modes de PRD (6 ou 9 crédits)**

Au moins deux activités choisies parmi les suivantes :

ARB 730 Arbitrage civil et commercial
 ARB 733 Arbitrage en droit du travail
 MDN 720 Médiation concepts fondamentaux
 MDN 721 Médiation avancée I
 MDN 722 Médiation avancée II
 MDN 723 Médiation organisationnelle
 NEG 711 Négociation avancée

CR
3
3
3
3
3
3
3

BLOC Enjeux fondamentaux (0 ou 3 crédits)

PRD 705 Éthique appliquée et modes de PRD
 PRD 751 Communications et modes de PRD

CR
3
3

(1) Les étudiantes et étudiants qui ne détiennent pas un grade de 1^{er} cycle en droit doivent suivre l'activité pédagogique hors programme PRD 755 *Introduction au droit*.

Microprogramme de 2^e cycle en santé-sécurité-environnement

Ce programme est offert à Longueuil seulement.

819 821-7933 (téléphone)

1 866 821-7933 (numéro sans frais)

819 821-7058 (télécopieur)

environnement@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Centre universitaire de formation en environnement formé de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, de la Faculté des sciences, de la Faculté de théologie, d'éthique et de philosophie

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation spécifique afin d'être en mesure d'intégrer dans son milieu de travail l'environnement et la santé-sécurité;
- de développer de meilleures pratiques professionnelles en santé-sécurité-environnement par l'acquisition de nouvelles connaissances, précises et actuelles, et par le développement de compétences spécifiques.

ADMISSION**Condition générale**

Condition générale d'admission aux programmes de 2^e cycle de l'Université (cf. *Règlement des études*)

Conditions particulières

Être titulaire d'un baccalauréat dans un domaine jugé approprié avec une moyenne cumulative de 2,7 dans un système où la note maximale est de 4,3. Les candidates et candidats qui ne répondent pas à cette condition peuvent être admis sur la base d'une formation ou d'une expérience jugées satisfaisantes.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 15**PROFIL DES ÉTUDES****Activités pédagogiques obligatoires (15 crédits)**

		CR
ENV 745	Introduction à la santé-sécurité-environnement	3
ENV 746	Droit de la santé-sécurité-environnement	3
ENV 747	Applications : gestion et outils en SSE	3
ENV 748	La gestion des risques	3
ENV 749	L'intégration en SSE d'un système de gestion	3

Microprogramme de 2^e cycle en vérification environnementale

Ce programme peut être offert à Sherbrooke, Longueuil, Québec, Saguenay, Gatineau et ailleurs au Québec.

819 821-7933 (téléphone)

1 866 821-7933 (numéro sans frais)

819 821-7058 (télécopieur)

environnement@USherbrooke.ca (adresse électronique)

RESPONSABILITÉ : Centre universitaire de formation en environnement formé de la Faculté d'administration, de la Faculté de droit, de la Faculté d'éducation, de la Faculté de génie, de la Faculté des lettres et sciences humaines, de la Faculté de médecine et des sciences de la santé, de la Faculté des sciences, de la Faculté de théologie, d'éthique et de philosophie

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- d'acquérir une formation spécifique de pointe dans une sphère de l'environnement en pleine expansion;
- de perfectionner ses acquis.

ADMISSION**Condition générale**

Détenir un grade de 1^{er} cycle ou l'équivalent.

Conditions particulières

Avoir obtenu dans un champ d'études pertinent au programme, une moyenne cumulative d'au moins 3,0 dans un système où la note maximale est de 4,3 ou avoir obtenu des résultats scolaires jugés équivalents et posséder une expérience professionnelle pertinente d'au moins deux ans. Les candidates et candidats qui ne répondent pas à cette condition peuvent être admis sur la base d'une formation ou d'une expérience professionnelle jugées satisfaisantes. De façon exceptionnelle, les candidates et candidats qui ne sont pas titulaires d'un grade de 1^{er} cycle peuvent être admis sur la base d'une formation ou d'une vaste expérience professionnelle en environnement.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps partiel

CRÉDITS EXIGÉS : 13

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (13 crédits)

ENV	712	Systèmes de gestion environnementale	CR
ENV	720	Audit environnemental	3
ENV	743	Évaluation environnementale de site	3
ENV	744	Principes de droit pour les VE et les EES	3
ENV	762	Droit de l'environnement	1
			3

Doctorat en droit

819 821-8000, poste 62512 (téléphone)

819 821-7578 (télécopieur)

doctorat.droit@USherbrooke.ca (adresse électronique)

Le programme de doctorat en droit est une extension du doctorat en droit de l'Université Laval.

RESPONSABILITÉ : Faculté de droit

GRADE : Docteur ou docteur en droit, LL. D.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiante ou à l'étudiant :

- de poursuivre des recherches originales de façon autonome;
- de contribuer de façon substantielle et directe à l'avancement des connaissances;
- d'interpréter des données relativement complexes;
- d'acquérir un esprit critique vis-à-vis de sa discipline.

ADMISSION**Conditions générales**

Être titulaire d'une maîtrise en droit, délivrée par une université canadienne ou d'un diplôme jugé équivalent. Une candidate ou un candidat dont la formation de deuxième cycle ne comporte aucun travail de recherche substantiel n'est pas admissible, sauf si l'ensemble de son dossier témoigne d'une capacité de mener à terme, de manière autonome, un projet de recherche d'envergure.

Conditions particulières

Chaque candidate ou candidat doit présenter un curriculum vitae et un texte d'environ deux pages où elle ou il fait part de ses champs d'intérêt et des objectifs qu'elle ou il poursuit relativement à son projet d'études. De plus, elle ou il doit exposer dans un texte d'environ trois pages son projet d'études doctorales. Cette présentation doit comprendre le titre provisoire de la thèse, une esquisse du sujet de recherche, une ébauche de plan et une bibliographie sommaire.

EXIGENCE D'ORDRE LINGUISTIQUE

La maîtrise de la langue française est nécessaire pour la poursuite de ce programme. De plus, la candidate ou le candidat doit posséder une connaissance suffisante de l'anglais écrit.

RÉGIMES DES ÉTUDES ET D'INSCRIPTION

Régime régulier à temps complet

CRÉDITS EXIGÉS : 90

PROFIL DES ÉTUDES

Activités pédagogiques obligatoires (90 crédits)

DRT	800	Méthodologie avancée en droit	CR
DRT	801	Épistémologie juridique	3
DRT	802	Lectures dirigées de doctorat	3
DRT	803	Élaboration du projet de thèse	6
DRT	804	Examen de thèse : volet rétrospectif	6
DRT	805	Examen de thèse : volet prospectif	3
DRT	900	Thèse	3
			66

Description des activités pédagogiques

ARB

ARB 730 3 cr.

Arbitrage civil et commercial

Objectifs : se familiariser avec l'institution de l'arbitrage; maîtriser le régime juridique de l'arbitrage.

Contenu : introduction. Type d'arbitrage. Convention d'arbitrage. Institution de la procédure d'arbitrage. Nomination des arbitres et cessation de leur mandat. Conférence préparatoire et évaluation de la compétence de l'arbitre. Déroulement de l'arbitrage. Règles de preuve. Sentence arbitrale. Homologation et annulation de la sentence arbitrale.

ARB 733 3 cr.

Arbitrage en droit du travail

Objectifs : s'initier aux règles usuelles d'un arbitrage de griefs ainsi qu'aux divers usages ayant cours en droit du travail; apprivoiser l'exercice de la pratique de l'arbitrage de griefs et ses enjeux professionnels.

Contenu : historique et fondements de l'arbitrage de griefs. Arbitrage accéléré. Preuve et procédure. Déroulement d'un arbitrage traditionnel. Sentence arbitrale. Révision judiciaire.

BIM

BIM 301 2 cr.

Biologie moléculaire - Travaux pratiques (1-5-1)

Objectifs : préparer un protocole expérimental; réaliser ce protocole en utilisant des techniques importantes de la biologie expérimentale moderne; être capable d'observer et d'interpréter des résultats bruts; être apte à juger de la valeur des résultats et prendre conscience de toutes les possibilités et limites des méthodes expérimentales utilisées. Présenter les données sous une forme appropriée.

Contenu : préparation d'un protocole de laboratoire et réalisation des expériences touchant des manipulations de l'ADN. Rédaction d'un rapport qui intégrera l'ensemble des résultats expérimentaux sous la forme d'un article scientifique.

Préalables : GNT 500 et TSB 101

COR

COR 200 2 cr.

Introduction à la chimie organique (2-1-3)

Objectifs : connaître les fonctions et la nomenclature internationale. Savoir représenter les molécules organiques en trois dimensions; comprendre l'utilité des structures résonantes; expliquer des phénomènes organiques par les effets électroniques et l'encombrement stérique. Connaître les mécanismes des réactions S_N2 et S_N1 .

Contenu : liaisons dans les molécules organiques : hybridation, orbitales moléculaires. Fonctions et nomenclature. Stéréochimie : conformation, configuration. Structure et réactivité : acidité et basicité, effets inducteurs, résonance et tautométrie. Mécanisme des réactions S_N1 et S_N2 et la stéréochimie. *Offerte aux étudiantes et aux étudiants de biologie.*

DRE

DRE 700 2 cr.

Introduction aux notions juridiques

Objectif : acquérir les connaissances juridiques de base nécessaires à la réussite des activités pédagogiques du programme.

Contenu : introduction aux lois pertinentes. Lecture d'une loi. Lecture des décisions des tribunaux, etc.

DRE 701 2 cr.

Introduction aux aspects administratifs

Objectif : acquérir les connaissances de base en gestion nécessaires à la réussite des activités pédagogiques du programme.

Contenu : principes comptables. Principes de gestion administrative. Analyse financière.

DRE 711 3 cr.

Structures juridiques et constitution

Objectifs : acquérir les connaissances générales relatives à la structure juridique et administrative d'une entreprise au cours de son existence; appliquer ces connaissances à des situations spécifiques, pour proposer des éléments de solutions ou d'interventions appropriés, en interaction avec les autres étudiantes et étudiants.

Contenu : introduction à la notion d'entreprise. Survol des notions de structures juridiques de l'entreprise. Croissance de l'entreprise et effet sur sa structure. Structure administrative (management, hiérarchie).

Préalables : DRE 700 et DRE 701

DRE 712 2 cr.

Propriété juridique de l'entreprise

Objectifs : acquérir les connaissances spécifiques relatives à la gestion de la propriété juridique de l'entreprise; analyser des situations spécifiques pour identifier les éléments de solutions ou d'interventions appropriés.

Contenu : relations juridiques entre les propriétaires de l'entreprise. Conventions entre actionnaires. Protection des droits des actionnaires minoritaires. Planification de la relève et/ou de la succession.

Préalable : DRE 711

DRE 713 2 cr.

Gouvernance juridique de l'entreprise

Objectifs : acquérir les connaissances spécifiques quant aux rôles et responsabilités des différents intervenants concernant les prises de décisions dans l'entreprise; appliquer ces connaissances à des situations « pratiques ».

Contenu : importance du c.a. Comités de régie d'entreprise, de ressources humaines et rémunération. Comité de vérification et de l'environnement. Responsabilité des administrateurs. Assurances responsabilité en relation avec ces matières.

Préalable : DRE 711

DRE 714 1 cr.

Gestion juridique des ressources humaines

Objectifs : maîtriser les connaissances nécessaires pour gérer efficacement les aspects juridiques relatifs aux ressources humaines de l'entreprise; développer une intervention appropriée selon diverses problématiques dans ce domaine.

Contenu : principales règles en matière de droit du travail. Fidélisation des employés clés. Rémunération des cadres. Régimes d'options d'achat d'actions.

Préalable : DRE 711

DRE 715 1 cr.

Prévention et règlement des différends I

Objectifs : acquérir les connaissances de base spécifiques des divers modes de prévention et règlement des différends; initier l'étudiante ou l'étudiant à ces divers modes à travers des simulations et mises en scène liées à diverses facettes d'une entreprise.

Contenu : la notion de conflit. Introduction aux principaux modes de PRD. Intégration des modes de PRD dans l'entreprise.

Préalable : DRT 711

DRE 721 2 cr.

Évolution juridique et réorganisation

Objectifs : approfondir les notions acquises dans le bloc I concernant les diverses structures de l'entreprise à travers son évolution; développer l'intervention appropriée du gestionnaire juridique à chacune des étapes de cette évolution.

Contenu : approfondissement de la notion de structures de l'entreprise au cours de son évolution. Redressement de l'entreprise en difficulté. Réorganisation de l'entreprise (*management buyout, takeover*, etc.).

Préalable : DRE 711

DRE 722 2 cr.

Stratégies juridiques de financement

Objectifs : acquérir les connaissances spécifiques de la gestion juridique des différents aspects du financement d'une entreprise; analyser les diverses situations et mettre au point des stratégies appropriées aux besoins de l'entreprise; effectuer les interventions requises pour mettre en place les stratégies retenues.

Contenu : financement de l'entreprise. Analyse des différentes options : avantages, inconvénients et contraintes de gestion associés aux différentes options. Capital de risque. Processus de revue diligente (*due diligence*).

Préalable : DRE 721

DRE 723 2 cr.

Décisions juridiques stratégiques (fiscalité)

Objectifs : approfondir les notions de fiscalité ayant une importance pour les entreprises; développer les aptitudes requises pour prendre les décisions les plus avantageuses pour l'entreprise; intervenir efficacement auprès des autorités concernées.

Contenu : principales questions fiscales intéressant les entreprises. Principaux incitatifs fiscaux adressés aux entreprises : subventions, programmes de crédits d'impôts. Structure d'exploitation. Pertinence des conventions fiscales. Taxes (à la consommation, douanes, etc.).

Préalable : DRE 721

DRE 724 2 cr.

Aspects juridiques du financement

Objectifs : acquérir les connaissances spécifiques de la gestion juridique du financement public de l'entreprise; fournir les outils nécessaires à l'étudiante ou à

l'étudiant pour intervenir efficacement à ce niveau, selon les situations et particularités propres à chacune des entreprises.

Contenu : questions juridiques d'importance stratégique en matière de financement : décision de devenir une société cotée sur une bourse, droit des valeurs mobilières (TSE, NASDAQ, etc.). Processus de IPO/PAPE (premier appel public à l'épargne). CVMQ.

Préalable : DRE 721

DRE 725 2 cr.

Gestion juridique de la propriété intellectuelle

Objectifs : acquérir les connaissances spécifiques de la gestion juridique de la propriété intellectuelle de l'entreprise sous ses diverses formes; intervenir efficacement pour en assurer la protection adéquate.

Contenu : méthodes de protection de la propriété intellectuelle de l'entreprise : brevets, droits d'auteur, marques de commerce, etc. Analyse de la propriété des « inventions » et innovations. Concurrence déloyale. Transfert d'information et protection : secrets d'affaires, transfert de savoir-faire, transfert de procédés de fabrication.

Préalable : DRE 721

DRE 726 1 cr.

Gestion juridique des TI

Objectifs : acquérir les connaissances spécifiques de la gestion juridique des technologies de l'information (TI) au sein de l'entreprise; développer les aptitudes et habiletés nécessaires à des interventions appropriées dans l'entreprise.

Contenu : aspects techniques des technologies de l'information. Utilisation des technologies de l'information dans l'entreprise et implications légales. Réglementation interne et externe. Commerce électronique. TI et protection des renseignements personnels ou privés. Crimes informatiques et prévention. Contrats particuliers au domaine des TI et du commerce électronique. Règlement des différends en matière de TI.

Préalable : DRE 721

DRE 731 2 cr.

Stratégie juridique de l'entreprise

Objectifs : approfondir les notions nécessaires pour une intervention adéquate en matière de relations juridiques de l'entreprise avec des tiers, pour assurer sa croissance et son développement harmonieux; développer les aptitudes et les habiletés nécessaires à ces interventions.

Contenu : planification juridique stratégique de l'entreprise dans ses relations externes : alliances commerciales stratégiques, *joint venture*, réseautage, etc.

Préalable : DRE 711

DRE 732 2 cr.

Transactions et rapports commerciaux

Objectifs : approfondir les notions nécessaires pour une intervention adéquate en matière de relations contractuelles de l'entreprise avec des tiers; développer les aptitudes et les habiletés nécessaires à ces interventions.

Contenu : étapes d'une transaction commerciale, de la négociation à la conclusion (*closing*), incluant la vérification diligente. Analyse des rapports commerciaux en cas

de différend. Notions de négociation et de médiation commerciale.

Préalable : DRE 731

DRE 733 2 cr.
Gestion juridique des relations contractuelles

Objectifs : approfondir les notions nécessaires pour une intervention adéquate en matière de gestion et analyse des divers contrats de l'entreprise; développer les aptitudes et les habiletés nécessaires à la gestion, à la rédaction et à l'analyse des principaux types de contrats rencontrés dans les entreprises.

Contenu : contrats commerciaux. Gestion des contrats. Analyse des différents types de contrats.

Préalable : DRE 731

DRE 734 2 cr.
Environnement juridique social

Objectifs : acquérir les principales notions juridiques à caractère social nécessaires à la bonne gestion de l'entreprise; appliquer ces notions à des situations particulières afin de trouver les solutions appropriées. Contenu : aspects sociaux de l'entreprise : principe de bon citoyen corporatif, relations avec les médias, lois à caractère social, environnements administratif, constitutionnel et éthique.

Préalable : DRE 731

DRE 735 2 cr.
Gestion juridique du commerce international

Objectifs : acquérir les connaissances des divers aspects juridiques du commerce international; analyser des problématiques spécifiques pour identifier les éléments de solutions ou d'interventions appropriés. Contenu : transactions internationales. Principales conventions multi ou bilatérales. Douanes. Transports. Agences d'aide et représentation à l'étranger.

Préalable : DRE 731

DRE 736 2 cr.
Globalisation des marchés : aspects juridiques

Objectif : approfondir les connaissances du commerce international en acquérant des connaissances sur les grands mouvements de globalisation des marchés, leurs effets juridiques, le rôle des intervenants et celui du gestionnaire juridique de l'entreprise à ce niveau.

Contenu : effets juridiques de l'ouverture des marchés. Mouvements de capitaux. Ressources. Organismes internationaux. Implantation au niveau international.

Préalable : DRE 731

DRE 737 1 cr.
Prévention et règlement des différends II

Objectifs : approfondir ses connaissances des modes de PRD; intervenir efficacement dans l'entreprise pour implanter divers modes de prévention et règlement des différends, selon les besoins propres à l'entreprise, et dans le respect des principes et des valeurs de gestion juridique de l'entreprise conformes aux fondements de la société libre et démocratique.

Contenu : analyse de la notion de conflit. Approfondissement des principaux modes de PRD. Développement de l'intervention du gestionnaire juridique en matière de modes de PRD.

Préalables : DRE 715 et DRE 731

DRE 741 2 cr.
Séminaire : gestion juridique de l'entreprise

Objectif : approfondir certaines problématiques et questions d'actualité dans le domaine du droit des affaires.

Contenu : thèmes variés sur la gestion juridique d'une entreprise (à déterminer).

Préalables : DRE 701 et avoir obtenu 20 crédits dans le programme

DRE 742 1 cr.
Gestion juridique en entreprise : intervention

Objectif : approfondir les connaissances spécifiques du développement d'une professionnalisation de la carrière de gestionnaire juridique, incluant son rôle, ses responsabilités.

Contenu : professionnalisation de l'intervention. Éthique professionnelle et des affaires. Conflits d'intérêts. Codes d'éthique.

Préalables : DRE 741 et avoir obtenu 20 crédits dans le programme

Antérieure : DRE 741

DRN

DRN 730 1 cr.
Droit municipal et expropriation

Objectifs : se familiariser avec les éléments du droit municipal les plus pertinents à la pratique notariale et s'initier à l'impact de la Loi sur l'expropriation sur la pratique notariale.

Contenu : fonctionnement des corporations municipales. Biens des municipalités et dispositions régissant leur aliénation. Règles particulières applicables aux contrats municipaux (objet, procédure, approbations, etc.). Pouvoirs en matière de taxation, d'emprunt et de recouvrement de taxes. Pouvoirs en matière d'aménagement du territoire (schéma d'aménagement, plan et règlements d'urbanisme). Expropriation (pouvoirs, procédure, indemnité, transfert de propriété).

DRN 738 1 cr.
Droit international privé

Objectifs : approfondir les principes de base du droit international privé auxquels la pratique notariale est généralement confrontée et développer les habiletés d'analyse des situations les plus courantes qui s'y rattachent.

Contenu : règles de conflits québécoises relatives à l'état et à la capacité des personnes, à la forme et au fond de l'acte juridique, aux successions mobilières et immobilières et aux régimes matrimoniaux. Dispositions législatives pertinentes et règles transitoires applicables en raison de l'entrée en vigueur du Code civil du Québec.

DRN 740 1 cr.
Protection du territoire

Objectifs : connaître, approfondir et être en mesure d'appliquer les diverses législations de protection du territoire.

Contenu : Loi sur la protection du territoire agricole. Loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents et Loi concernant les droits sur les transferts de terrains.

DRN 745 3 cr.
Rapports pécuniaires familiaux

Objectifs : approfondir les règles qui régissent l'aspect patrimonial de la famille et la

transmission des biens à cause de mort, procéder à leur mise en œuvre et développer les habiletés qui s'y rattachent.

Contenu : donations, effets de mariage, régimes matrimoniaux, projets d'accord en matière de séparation et divorce, union de fait; testaments, procédure de vérification, lettres de vérification, substitution et règles relatives aux successions; mandat donné en prévision de l'incapacité, dispositions législatives pertinentes et règles transitoires applicables en raison de l'entrée en vigueur du Code civil du Québec.

DRN 748 1 cr.
Procédures non contentieuses

Objectif : développer les habiletés d'initiation, de réaction et d'acheminement des procédures se rapportant au droit judiciaire non contentieux.

Contenu : les dispositions du Code civil du Québec, du Code de procédure civile, de la Loi de la curatelle publique, des lois connexes et les dispositions transitoires applicables notamment dans les domaines suivants : régimes de protection du mineur et du majeur, homologation du mandat donné par un majeur en prévision de son incapacité (incluant les procédures devant notaire), vente des biens des incapables, adoption, reconnaissance judiciaire du droit de propriété acquis par prescription, tutelle à l'absent et jugement déclaratif de décès, radiation judiciaire.

DRN 749 1 cr.
Faillite

Objectifs : connaître le rôle et les pouvoirs des principaux intervenants en matière de faillite et d'insolvabilité; être en mesure d'apprécier une situation en tenant compte des particularités propres à la faillite; appliquer la loi dans le cadre de la pratique notariale.

Contenu : compétences et saisine de syndic. Rôle et pouvoirs des inspecteurs. Formalités à respecter et autorisations requises lors d'aliénations de biens. Les baux immobiliers et la faillite. Effet de la faillite sur certaines sûretés immobilières.

DRN 754 3 cr.
Droit fiscal

Objectifs : approfondir et appliquer les diverses législations fiscales ayant une incidence sur les revenus des particuliers, des entreprises et des corporations de même que sur les revenus d'un particulier à son décès; analyser les taxes de vente; se familiariser avec les incidences fiscales des différentes matières du diplôme de droit notarial.

Contenu : étude de l'imposition des particuliers afin de distinguer les différentes sortes de revenus (emploi, entreprise, gain en capital...) et comprendre les règles de fractionnement et d'attribution des revenus; règles d'imposition au moment du décès d'un particulier ainsi que les diverses planifications testamentaires et *post mortem*; étude de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi sur la taxe de vente du Québec.

DRN 756 2 cr.
Publicité des droits

Objectif : connaître les règles relatives à la publicité des droits et se familiariser avec les modalités, les techniques et les différents éléments du système de publicité. Contenu : registre des droits personnels et réels mobiliers, registre foncier, effets et modalités de la publicité, système cadastral, arpentage, bornage, désignation, plan, rénovation cadastrale, immatriculation des

immeubles, radiation, devoirs et fonctions de l'officier de la publicité des droits. Code civil du Québec, lois connexes, règlements, dispositions transitoires applicables en raison de l'entrée en vigueur du Code civil du Québec.

DRN 763 1 cr.
Pratique notariale

Objectif : se familiariser avec la rédaction, la conservation et la communication de l'acte notarié et avec les techniques de rédaction de requêtes notamment en matière de tutelle, curatelle, incapacité du majeur et adoption.

Contenu : Loi sur le notariat, Code civil du Québec, Code de procédure civile, Loi sur le Curateur public, Loi sur l'adoption et dispositions transitoires applicables en raison de l'entrée en vigueur du Code civil du Québec.

DRN 765 3 cr.
Examen des titres

Objectif : être en mesure de maîtriser les règles de droit et la méthode propre à l'examen des titres immobiliers.

Contenu : instruments de recherche, théorie des nullités et transfert de propriété. Conditions de forme et validité des actes, chaîne des titres, désignation, actes à titre onéreux, actes à titre gratuit, capacité et pouvoirs des parties. Droits réels, reconnaissance judiciaire du droit de propriété, conversions et restriction. Exercices pratiques. Code civil du Québec. Code civil du Bas-Canada. Code de procédure civile. Dispositions transitoires applicables en raison de l'entrée en vigueur du Code civil du Québec.

DRN 772 3 cr.
Sociétés I : droit corporatif et fiscal

Objectifs : apprendre à constituer des compagnies par actions et des sociétés, s'initier à leur fonctionnement et procéder à leur fusion et à leur liquidation. Approfondir notamment les règles sur les taxes à la consommation et les connaissances déjà acquises en droit fiscal des corporations par l'analyse de cas pratiques.

Contenu : lois fédérale et provinciale sur les sociétés et compagnies par actions, règles du Code civil du Québec en matière de société et d'association; lois connexes et dispositions transitoires applicables en raison de l'entrée en vigueur du Code civil du Québec. Règles relatives au transfert d'actifs à une corporation sans incidence fiscale; effets des taxes à la consommation, dispositions affectant la distribution des bénéfices des corporations à leurs actionnaires; distribution des surplus, dividendes réels et réputés, dividendes imposables et non imposables, prêts, attributions de biens et avantages conférés aux actionnaires. Loi de l'impôt sur le revenu, Loi sur la taxe d'accise, Loi sur la taxe de vente.

DRN 774 1 cr.
Droit préventif I : la prévention des différends

Objectifs : s'initier au concept et aux fondements du droit préventif; explorer le droit préventif, ses principes et ses applications; développer une nouvelle façon d'aborder les problèmes juridiques en se sensibilisant à une nouvelle éthique professionnelle fondée sur une étude du rapport notaire-client et sur le développement de nouvelles habiletés; acquérir la maîtrise de nouveaux outils de pratique professionnelle en droit préventif et établir les conditions de son exercice.

Contenu : prévention en tant que dimension du droit; fonctions du droit : une comparaison analytique du droit préventif et du droit positif; présentation du contrat comme système d'attentes mutuelles; outils de pratique professionnelle : le contrat comme véhicule du droit préventif au niveau du contenu et de la terminologie et au niveau du développement de formes d'expressions contractuelles qui prévoient un traitement préventif des différends; arbitrage national et international.

DRN 776 3 cr.

Sûretés et financement

Objectifs : approfondir les règles du droit des sûretés; s'initier aux règles du financement et développer des habiletés d'analyse d'actes et de rédaction en ces matières.

Contenu : priorités. Hypothèques conventionnelles immobilières, mobilières avec et sans dépossession et hypothèques ouvertes. Hypothèques légales, droit de rétention, crédit-bail, dépôt, prêt. Rang des droits. Cautionnement. Garantie bancaire et Loi sur l'intérêt. Recours. Code civil du Québec et dispositions transitoires applicables en raison de l'entrée en vigueur du Code civil du Québec.

DRN 779 3 cr.

Propriété : modalités et démembrements

Objectifs : approfondir les modalités de la propriété et ses démembrements; développer les habiletés d'analyse et de rédaction d'actes en ces matières.

Contenu : copropriété par indivision, copropriété divise d'un immeuble, propriété superficière, usufruit, usage, servitudes et emphytéose. Code civil du Québec et lois connexes. Dispositions transitoires applicables en raison de l'entrée en vigueur du Code civil du Québec.

DRN 780 3 cr.

Technique de rédaction de contrats d'affaires

Objectif : présentation, étude ou rédaction de contrats complexes en matière d'entreprise.

Contenu : contrat d'entreprise ou de service. Contrat de franchise. Contrats de licence, de distribution, et de concession. La *joint venture*. Le contrat de mandat. Au besoin, certains montages fiscaux et financiers pourront être étudiés.

DRN 781 2 cr.

Sociétés II : financement et réorganisation

Objectifs : s'initier aux diverses planifications fiscales, corporatives et financières; démontrer l'importance de leur interaction dans les planifications à intervenir et développer des habiletés d'analyse, de rédaction et de planification en ces matières.

Contenu : changements dans les modalités de participation des actionnaires : réorganisation des corporations lors d'un remaniement de capital, échange et conversion d'actions; identification et solution d'un problème pratique requérant la mise en œuvre de notions multidisciplinaires; connaissance des règles relatives aux fondations et fiducies de même que de leurs applications pratiques dans le secteur des entreprises québécoises; diverses planifications reliées à la détention d'actions par le biais de fiducies entre vifs ou testamentaires. Loi de l'impôt sur le revenu. Loi sur la taxe d'accise. Loi sur la taxe de vente. Loi sur les compagnies. Lois sur les sociétés par actions de régime fédéral.

Code civil du Québec. Dispositions transitoires applicables en raison de l'entrée en vigueur du Code civil du Québec.

DRN 782 2 cr.

Droit préventif : la gestion des différends

Objectifs : se sensibiliser à la place du droit préventif dans la gestion des différends et au rôle du conseiller dans l'univers des différends; démontrer la pertinence d'une pratique de la gestion préventive des différends et acquérir la maîtrise des méthodes de résolution des problèmes et des différends fondées sur le principe des attentes mutuelles.

Contenu : illustration du concept de droit préventif dans le continuum : problème-dispute-différend-litige. Méthodes et techniques de résolution des problèmes et des différends : négociation, conciliation, médiation en matière civile, commerciale et familiale.

DRN 783 2 cr.

Les sociétés : aspects juridiques et fiscaux

Objectifs : apprendre à constituer les différentes sortes de sociétés civiles, les compagnies et les sociétés par actions. Comprendre les règles de fonctionnement qui leur sont applicables. Connaître les incidences juridiques et fiscales de l'utilisation de l'une ou l'autre de ces sociétés

Contenu : les sociétés du Code civil du Québec, les lois fédérale et provinciale sur les sociétés par actions et les compagnies ainsi que les lois connexes. Impôts des sociétés. Règles relatives au transfert d'actifs à une société ou une corporation. Rédaction de la documentation pertinente.

DRN 784 1 cr.

L'organisation des sociétés

Objectifs : apprendre à procéder à la modification des statuts des compagnies et des sociétés par actions. Connaître et appliquer les règles relatives au financement des sociétés. Connaître les incidences juridiques et fiscales des conventions entre actionnaires. Pouvoir conseiller les clients et rédiger la convention entre actionnaires.

Contenu : les différentes techniques de financement des compagnies. Les buts et le contenu de la convention entre actionnaires. Les aspects juridiques et fiscaux de la convention entre actionnaires. La planification des incidences du décès d'un actionnaire ou d'un dirigeant.

DRN 785 3 cr.

Contrats nommés

Objectifs : approfondir les règles du Code civil et des lois connexes en matière d'aliénation à titre onéreux et développer les habiletés d'analyse d'actes et de rédaction en ces matières.

Contenu : promesse de vente, vente de gré à gré, vente aux enchères, vente d'un immeuble, modalités relatives au paiement du prix et aux garanties, contrats nécessitant une autorisation, échange, déclarations exigées en vertu de certaines lois, dation en paiement, bail commercial, Code civil du Québec et lois connexes.

DRS

DRS 101 2 cr.

Réussir en droit

Objectif : créer des conditions favorisant l'intégration à l'Université, la réussite, la persévérance aux études et la qualité de vie des étudiantes et étudiants.

Contenu : conditions de réussite : adaptation aux études, diagnostic, bilan et ajustement de la démarche.

DRS 250 9 cr.

Stage en droit

Objectifs : préparer son activité de stage afin de développer une expertise concrète en milieu de travail dans le domaine de l'administration des affaires et/ou dans le domaine juridique. Réfléchir sur l'évolution de ses acquis et dresser le bilan de son évolution sur les plans professionnel et humain. Développer ses habiletés rédactionnelles.

Contenu : dans le cadre de son stage en milieu de travail, rédiger un rapport illustrant le travail accompli et sa connaissance de l'entreprise et permettant de dégager les acquis professionnels dans le domaine de l'administration des affaires et/ou dans le domaine juridique réalisés pendant la période passée en stage.

DRS 251 9 cr.

Stage I en droit

Objectifs : préparer son activité de stage afin de développer une expertise concrète en milieu de travail dans le domaine de l'administration des affaires et/ou dans le domaine juridique. Réfléchir sur l'évolution de ses acquis et dresser le bilan de son évolution sur les plans professionnel et humain. Développer ses habiletés rédactionnelles.

Contenu : dans le cadre de son stage en milieu de travail, rédiger un rapport illustrant le travail accompli et sa connaissance de l'entreprise et permettant de dégager les acquis professionnels dans le domaine de l'administration des affaires et/ou dans le domaine juridique réalisés pendant la période passée en stage.

DRS 252 9 cr.

Stage II en droit

Objectifs : préparer son activité de stage afin de développer une expertise concrète en milieu de travail dans le domaine de l'administration des affaires et/ou dans le domaine juridique. Réfléchir sur l'évolution de ses acquis et dresser le bilan de son évolution sur les plans professionnel et humain. Développer ses habiletés rédactionnelles.

Contenu : dans le cadre de son stage en milieu de travail, rédiger un rapport illustrant le travail accompli et sa connaissance de l'entreprise et permettant de dégager les acquis professionnels dans le domaine de l'administration des affaires et/ou dans le domaine juridique réalisés pendant la période passée en stage.

DRS 253 9 cr.

Stage III en droit

Objectifs : préparer son activité de stage afin de développer une expertise concrète en milieu de travail dans le domaine de l'administration des affaires et/ou dans le domaine juridique. Réfléchir sur l'évolution de ses acquis et dresser le bilan de son évolution sur les plans professionnel et humain. Développer ses habiletés rédactionnelles.

Contenu : dans le cadre de son stage en milieu de travail, rédiger un rapport illustrant le travail accompli et sa connaissance de l'entreprise et permettant de dégager les acquis professionnels dans le domaine de l'administration des affaires et/ou dans le domaine juridique réalisés pendant la période passée en stage.

DRS 254 9 cr.

Stage IV en droit

Objectifs : préparer son activité de stage afin de développer une expertise concrète en milieu de travail dans le domaine de l'administration des affaires et/ou dans le domaine juridique. Réfléchir sur l'évolution de ses acquis et dresser le bilan de son évolution sur les plans professionnel et humain. Développer ses habiletés rédactionnelles.

Contenu : dans le cadre de son stage en milieu de travail, rédiger un rapport illustrant le travail accompli et sa connaissance de l'entreprise et permettant de dégager les acquis professionnels dans le domaine de l'administration des affaires et/ou dans le domaine juridique réalisés pendant la période passée en stage.

DRS 261 9 cr.

Stage I en droit

Objectifs : préparer son activité de stage afin de développer une expertise concrète en milieu de travail dans le domaine de l'administration des affaires et/ou dans le domaine juridique. Réfléchir sur l'évolution de ses acquis et dresser le bilan de son évolution sur les plans professionnel et humain. Développer ses habiletés rédactionnelles.

Contenu : dans le cadre de son stage en milieu de travail, rédiger un rapport illustrant le travail accompli et sa connaissance de l'entreprise et permettant de dégager les acquis professionnels dans le domaine de l'administration des affaires et/ou dans le domaine juridique réalisés pendant la période passée en stage.

DRS 262 9 cr.

Stage II en droit

Objectifs : préparer son activité de stage afin de développer une expertise concrète en milieu de travail dans le domaine de l'administration des affaires et/ou dans le domaine juridique. Réfléchir sur l'évolution de ses acquis et dresser le bilan de son évolution sur les plans professionnel et humain. Développer ses habiletés rédactionnelles.

Contenu : dans le cadre de son stage en milieu de travail, rédiger un rapport illustrant le travail accompli et sa connaissance de l'entreprise et permettant de dégager les acquis professionnels dans le domaine de l'administration des affaires et/ou dans le domaine juridique réalisés pendant la période passée en stage.

DRT

DRT 100 3 cr.

Obligations I

Objectif : s'initier généralement au domaine des obligations et particulièrement au contrat et au quasi-contrat.

Contenu : le domaine des obligations : sources et facteurs d'évolution du droit québécois des obligations. Le contrat : sa formation, son contenu, ses effets entre les parties et à l'égard des tiers. Les quasi-contrats : la gestion d'affaires, la répétition de l'indu et l'enrichissement sans cause.

DRT 101 3 cr.

Droit constitutionnel I

Objectif : se familiariser avec les principales notions et les grands principes constitutionnels.

Contenu : notions de constitution, sources, amendement. Grands principes; parle-

mentarisme, souveraineté du parlement, suprématie de la constitution, primauté du droit, fédéralisme.

DRT 102 3 cr.

Droit pénal I - Droit pénal général

Objectif : s'initier aux éléments constitutifs d'un acte criminel ainsi qu'aux principales infractions réprimées par la loi.

Contenu : éléments d'un acte criminel. Classification des infractions : principes fondamentaux, principaux éléments, différents types, modes de participation. Moyens de défense offerts aux citoyens. Analyse spécifique de certains crimes.

DRT 103 3 cr.

Procédure civile I

Objectifs : découvrir devant qui et par quels moyens un justiciable peut faire reconnaître l'existence de ses droits et en réclamer la sanction en première instance.

Contenu : nature, structure et exercice du pouvoir juridictionnel : le pouvoir judiciaire, le pouvoir quasi judiciaire et le pouvoir arbitral. Organisation, compétence et pouvoirs des tribunaux. Règles applicables à toutes les demandes en justice. Procédure ordinaire en première instance.

DRT 105 3 cr.

Biens et prescription

Objectif : se familiariser avec la composition et les règles relatives au patrimoine d'une personne.

Contenu : distinctions entre les droits, la classification des biens, le droit de propriété et ses démembrements, la possession et la prescription acquisitive.

DRT 106 3 cr.

Droit administratif général I

Objectif : se familiariser avec les divers pouvoirs de l'administration publique ainsi que le contrôle de la légalité de ses actes.

Contenu : L'Administration, ses pouvoirs et ses actes. L'*ultra vires*. Les recours et remèdes.

Antérieures : DRT 101 et DRT 201

DRT 107 3 cr.

Droit du travail I

Objectif : prendre connaissance des règles juridiques relatives aux relations individuelles et collectives du travail.

Contenu : partage constitutionnel des compétences en matière de législation du travail. Étude du régime de négociation collective : notions de salarié et d'employeur; exercice et protection du droit d'association; processus d'accréditation; déroulement de la négociation; grève, lock-out, piquetage; convention collective et arbitrage de griefs. Étude du contrat individuel de travail. Étude de la Loi sur les normes du travail.

DRT 108 3 cr.

Droit fiscal I

Objectif : s'initier à la fiscalité et aux règles d'imposition du revenu des particuliers au Canada.

Contenu : objectifs et importance de la fiscalité. Sources et principes d'interprétation du droit fiscal. L'unité d'imposition, ses conséquences ainsi que les critères d'assujettissement en matière d'impôt sur le revenu. Les composantes du revenu, l'identification des sources de revenu, les règles fondamentales concernant le calcul du revenu de charge et d'emploi, de bien, d'entreprise; les gains en capital, etc.; les règles concernant le calcul du revenu im-

posable et de l'impôt quant à leur application aux particuliers. Organisation administrative et mécanismes d'adjudication.

DRT 109 3 cr.

Droit international public

Objectif : se familiariser avec les notions de sujet de droit international public et de société internationale.

Contenu : sources du droit international (coutume, traité), leurs effets sur le plan international et effets du droit international en droit national. Sujets du droit international : États, organisations internationales et entités fédérées; reconnaissance internationale, responsabilité internationale, succession d'États. Réglementation internationale des relations entre sujets : haute-mer, espace extra-atmosphérique, droits de la personne, coopération pacifique; règlement pacifique des litiges internationaux, usage de la force et protection de ses victimes.

DRT 111 3 cr.

Droit des personnes

Objectifs : identifier ce qui caractérise la personnalité juridique d'un individu et ses prolongements et se familiariser avec le nouveau régime des incapacités tenant à l'âge et à l'état physique ou mental de la personne.

Contenu : la personnalité juridique, notions fondamentales, capacité de jouissance et d'exercice, pouvoir. Limitations à la capacité des personnes physiques; notions générales, incapacités tenant à l'âge ou à l'état mental ou physique du majeur; administration des biens d'autrui. Prolongements nécessaires de la personnalité juridique; l'identification des personnes, le domicile et la résidence. Incertitude sur la personnalité juridique; l'absent et le disparu. Les actes de l'état civil.

Antérieure : DRT 100

DRT 113 3 cr.

Droit de l'entreprise I

Objectif : s'initier aux particularités du droit commercial ainsi qu'aux règles fondamentales qui régissent l'entreprise.

Contenu : définitions du droit commercial. Notions d'opérations commerciales, d'actes de commerce, d'effets de commerce et de commerçants. Définition et caractéristiques d'une entreprise. Classification et personnalité morale de l'entreprise. Cadre juridique régissant son existence. Diverses formes juridiques d'organisation de l'entreprise à but lucratif. Aspects financiers de l'entreprise.

Antérieure : DRT 100

DRT 130 1 cr.

Méthodologie juridique

Objectif : s'initier aux éléments premiers de la démarche du juriste.

Contenu : initiation aux sources du droit. Présentation des principales étapes d'une démarche méthodique essentielle à l'étude de questions à caractère juridique. Éveil à la qualification juridique et à l'expression logique à travers la démarche de résolution de problèmes.

DRT 131 1 cr.

Recherche documentaire I

Objectif : s'initier à la recherche documentaire traditionnelle et informatisée, en droit québécois.

Contenu : utilisation d'outils de recherche documentaire, en droit québécois (législation, jurisprudence, doctrine), sur support papier, sur cédérom et en communication avec des serveurs en ligne.

DRT 132 1 cr.

Communication juridique I

Objectif : dans le cadre d'une recherche approfondie sur l'un des aspects d'un cours de la première année, développer chez l'étudiante ou l'étudiant certaines habiletés de base lui permettant de mettre en application la règle de droit et d'articuler sa position juridique par écrit.

Contenu : planification de la recherche documentaire portant sur le thème donné. Analyse et planification du travail écrit. Rédaction d'un court essai juridique selon la forme demandée.

Antérieures : DRT 130 et DRT 131

DRT 200 3 cr.

Obligations II

Objectif : se familiariser avec les modalités d'exécution et d'extinction des obligations.

Contenu : le paiement par le débiteur, le paiement par un tiers. La mise en demeure, l'exception d'inexécution, l'exécution en nature et par remplacement, l'exécution par équivalence pécuniaire. La clause pénale, la résolution, les procédés de libération, les clauses limitatives de responsabilité, la protection des droits des créanciers. Termes et conditions. Multiplicité des sujets ou des objets de l'obligation. Novation, délégation, remise. Compensation, confusion. Prescription extinctive.

Antérieure : DRT 100

DRT 201 3 cr.

Droit constitutionnel II

Objectif : s'initier aux principes du partage des compétences législatives entre le pouvoir central et les provinces et à ceux relatifs aux droits et libertés constitutionnels. Contenu : les droits et libertés constitutionnels; interprétation, types de droits et libertés, la prééminence et les sanctions, le pouvoir de déroger, les dispositions limitatives, les droits collectifs. Le partage des compétences : l'exclusivisme du partage. La structure des dispositions pertinentes. Qualification et rattachement. Le litige constitutionnel.

Antérieure : DRT 101

DRT 202 3 cr.

Droit pénal II - Procédure pénale

Objectif : maîtriser les règles de droit applicables en matière de procédure pénale.

Contenu : structure et juridiction des tribunaux en matière pénale, pouvoirs des agents de la paix, mise en liberté provisoire, enquête préliminaire, procédure applicable au déroulement des procès selon la juridiction, règles applicables aux sentences, procédure et Charte canadienne des droits et libertés.

Antérieure : DRT 102

DRT 203 3 cr.

Procédure civile II

Objectif : se familiariser avec les règles de procédure civile relatives au jugement, aux voies de recours et aux voies d'exécution.

Contenu : jugement. Classification, règles et effets. Voies de recours contre le jugement. Voies de rétractation ou voies de réformation. La rétractation à la demande d'une partie, la tierce-opposition et l'appel. Voies d'exécution du jugement. Mesures provisionnelles comme la saisie avant jugement. Mesures d'exécution complètes comme la saisie exécution mobilière entre

les mains du débiteur ou en mains tierces, ou la saisie exécution immobilière.

Antérieure : DRT 103

DRT 205 3 cr.

Responsabilité civile

Objectif : se familiariser avec les régimes de responsabilité contractuelle et extra-contractuelle en vigueur en droit québécois.

Contenu : régime de responsabilité délictuelle et quasi délictuelle et régime de responsabilité contractuelle; relations et distinctions entre les deux régimes.

Antérieure : DRT 100

DRT 211 3 cr.

Droit patrimonial des conjoints

Objectifs : s'initier aux divers régimes, matrimoniaux ou autres, reconnus par le droit québécois; appliquer les principes fondamentaux du droit transitoire.

Contenu : l'organisation des rapports pécuniaires des conjoints non mariés. La reconnaissance statutaire de leur qualité de conjoint. Les principes communs à tous les régimes matrimoniaux reconnus par le législateur pour les conjoints mariés. Formation, fonctionnement et extinction des trois régimes spécifiquement réglementés par le législateur : la séparation de biens, la société d'acquêts, la communauté des meubles et acquêts. Particularités pour les époux séparés de fait. Approfondissement des règles de la protection de la résidence familiale, de la prestation compensatoire et du patrimoine familial.

Antérieure : DRT 111

DRT 212 3 cr.

Fondements du droit

Objectif : situer le droit dans une perspective historique et sociale, afin de mieux saisir l'évolution de la norme juridique, de comprendre sa dynamique propre.

Contenu : grâce aux enseignements de l'histoire et de la politique, découvrir, analyser et discuter les grands principes philosophiques, politiques et économiques qui fondent le plus souvent les choix législatifs et judiciaires.

Préalable : avoir obtenu 21 crédits en droit

DRT 213 3 cr.

Interprétation juridique

Objectif : se familiariser avec les diverses méthodes et règles d'interprétation des lois et des actes juridiques telles que les ont explicitées les pouvoirs législatif ou administratif ou telles que les a développées et consolidées le pouvoir judiciaire.

Contenu : interprétation des lois : principes d'interprétation, structure formelle des lois, les méthodes d'interprétation. Application des lois; effets de la loi sur les personnes, dans l'espace et dans le temps. Interprétation des autres actes juridiques.

Préalable : avoir obtenu 21 crédits en droit

DRT 214 3 cr.

Droit de la famille

Objectifs : s'initier à la réalité juridique découlant de la filiation; se familiariser avec les principales règles gouvernant l'organisation, le fonctionnement et la dislocation de la structure maritale.

Contenu : la famille, filiation biologique, filiation adoptive, rapports parents-enfants. Le mariage; conditions, sanctions et effets, dislocation.

Antérieure : DRT 111

- DRT 215** **3 cr.**
Droit de l'entreprise II
 Objectifs : se familiariser avec le régime juridique applicable à la structure corporative et apporter des solutions à des cas pratiques.
 Contenu : la structure corporative : les relations entre la compagnie, ses actionnaires, ses administrateurs et dirigeants et les tiers. Aspects légaux du financement corporatif : les emprunts, le capital-actions, les transactions entre la corporation et ses actionnaires, l'appel public à l'épargne. La constitution de nouvelles compagnies et la continuation des compagnies existantes, l'union et la fin des compagnies.
 Antérieure : DRT 113
- DRT 216** **3 cr.**
Droit de la preuve civile
 Objectifs : se familiariser avec les principaux procédés de la preuve et leur recevabilité par les tribunaux, tout en s'initiant plus concrètement à la procédure d'administration de la preuve avant et pendant l'instruction d'une affaire pendante devant un tribunal civil.
 Contenu : le droit de la preuve dans la perspective de l'activité professionnelle du juriste. L'objet de la preuve, la connaissance judiciaire et le fardeau de la preuve. Les procédés de preuve. La recevabilité des procédés de preuve. L'administration de la preuve avant l'instruction et pendant l'instruction.
 Antérieure : DRT 103
- DRT 217** **2 cr.**
Droit constitutionnel II
 Objectif : s'initier aux principes du partage des compétences législatives entre le pouvoir central et les provinces.
 Contenu : le partage des compétences : l'exclusivité du partage. La structure des dispositions pertinentes. Qualification et rattachement. Le litige constitutionnel.
 Antérieure : DRT 103
- DRT 231** **1 cr.**
Recherche documentaire II
 Objectif : développer ses habiletés à la recherche documentaire traditionnelle et informatisée en droit canadien.
 Contenu : utilisation d'outils de recherche documentaire en droit canadien (législation, jurisprudence, doctrine) sur support papier, sur cédérom et en communication avec des serveurs en ligne.
 Antérieures : DRT 130 et DRT 131
- DRT 232** **2 cr.**
Communication juridique II : procès civil
 Objectif : développer certaines habiletés de base permettant de mettre en application la règle de droit et d'articuler sa position juridique verbalement et par écrit, dans le cadre spécifique d'un procès civil simulé.
 Contenu : après avoir identifié le problème juridique que lui pose comme client la personne qui dispense l'activité, l'étudiante ou l'étudiant est appelé à formuler une opinion écrite quant aux voies de solutions qui lui sont ouvertes. Elle ou il verra par la suite, en demande ou en défense, à rédiger les procédures les plus susceptibles de faire apparaître le droit de son client et d'en assurer la sanction et à procéder à l'instruction du litige devant le tribunal approprié. À toutes les étapes de l'activité, l'étudiante ou l'étudiant devra être en mesure de justifier la pertinence juridique et économique de ses interventions.
 Préalable : avoir obtenu 21 crédits en droit
 Concomitante : DRT 231
 Antérieures : DRT 130 et DRT 131 et DRT 132
- DRT 233** **2 cr.**
Communication juridique II : procès pénal
 Objectif : développer certaines habiletés de base permettant de mettre en application la règle de droit et d'articuler sa position juridique verbalement et par écrit, dans le cadre spécifique d'un procès pénal simulé.
 Contenu : après avoir identifié le problème juridique de nature pénale que lui pose comme client la personne qui dispense l'activité, l'étudiante ou l'étudiant est appelé à formuler une opinion écrite quant aux voies de solutions qui lui sont ouvertes. Elle ou il verra par la suite, en poursuite ou en défense, à entreprendre les procédures juridiques les plus susceptibles de faire apparaître son droit et d'en assurer la sanction et à procéder à l'instruction du litige devant le tribunal approprié. À toutes les étapes de l'activité, l'étudiante ou l'étudiant devra être en mesure de justifier la pertinence juridique et économique de ses interventions.
 Préalable : avoir obtenu 21 crédits en droit
 Concomitante : DRT 231
 Antérieures : DRT 102 et DRT 130 et DRT 131 et DRT 132
- DRT 234** **2 cr.**
Communication juridique II : rédaction d'actes
 Objectif : développer certaines habiletés de base permettant de mettre en application la règle de droit et d'articuler sa position juridique verbalement et par écrit, par le biais de la rédaction d'actes juridiques.
 Contenu : après avoir identifié le problème juridique que lui pose comme client la personne qui dispense l'activité, l'étudiante ou l'étudiant est appelé à formuler une opinion écrite quant aux voies de solutions qui lui sont ouvertes. Elle ou il verra ensuite à rédiger les divers actes juridiques les plus aptes à répondre à ses besoins. À toutes les étapes de l'activité, l'étudiante ou l'étudiant devra être en mesure de justifier la pertinence juridique et économique de ses interventions.
 Préalable : avoir obtenu 21 crédits en droit
 Concomitante : DRT 231
 Antérieures : DRT 130 et DRT 131 et DRT 132
- DRT 235** **2 cr.**
Communication juridique II : essai
 Objectif : développer certaines habiletés de base permettant de mettre en application la règle de droit et d'articuler sa position juridique verbalement et par écrit, par le biais d'un essai juridique.
 Contenu : l'étudiante ou l'étudiant est appelé à cerner la nature, le champ d'application, la portée ainsi que les effets d'un concept, d'un principe, d'une règle ou d'une institution juridique, à l'instigation de la personne qui assume la direction de ses travaux. Elle ou il fera par la suite rapport du résultat de ses recherches dans un écrit de 20 à 25 pages. À toutes les étapes qui précèdent la production de son rapport
- écrit, l'étudiante ou l'étudiant devra aussi être en mesure de justifier oralement la pertinence juridique et l'état d'avancement de ses travaux.
 Préalable : avoir obtenu 21 crédits en droit
 Concomitante : DRT 231
 Antérieures : DRT 130 et DRT 131 et DRT 132
- DRT 236** **2 cr.**
Communication juridique II : médiation
 Objectif : développer certaines habiletés de base permettant de mettre en application la règle de droit et d'articuler sa position juridique verbalement et par écrit, par le biais d'une médiation.
 Contenu : après avoir identifié le problème juridique auquel est confronté son client et avoir formulé une opinion écrite quant aux voies de solutions qui lui sont ouvertes, l'étudiante ou l'étudiant verra à entreprendre avec les représentantes ou représentants des autres parties une démarche ordonnée de résolution d'un différend commercial dans le contexte particulier d'une médiation. À toutes les étapes de l'activité, l'étudiante ou l'étudiant devra être en mesure de justifier la pertinence juridique et économique de ses interventions.
 Préalable : avoir obtenu 21 crédits en droit
 Concomitantes : DRT 215 et DRT 231
 Antérieures : DRT 113 et DRT 130 et DRT 131 et DRT 132
- DRT 237** **2 cr.**
Communication juridique II : procès civil en appel
 Objectif : développer certaines habiletés juridiques de base permettant d'appliquer la règle de droit et d'articuler sa position juridique verbalement et par écrit dans le cadre d'un procès civil en appel.
 Contenu : identification de la ou des questions de droit soulevées au terme d'un litige civil de première instance et justifiant de porter l'affaire en appel; rédaction, soit pour la partie appelante, soit pour l'intimée, de la procédure introductive d'appel et du mémoire d'appel. Plaidoirie, pour la partie appelante ou l'intimée selon le cas, de l'affaire devant le tribunal d'appel. À toutes les étapes de l'activité, justification de la pertinence juridique et économique des interventions.
 Préalable : avoir obtenu 21 crédits en droit
 Concomitantes : DRT 216 et DRT 231
 Antérieures : DRT 103 et DRT 130 et DRT 131 et DRT 132
- DRT 238** **2 cr.**
Communication juridique II : négociation commerciale
 Objectif : développer certaines habiletés juridiques de base permettant d'appliquer la règle de droit et d'articuler sa position juridique verbalement et par écrit, par le biais d'une négociation commerciale.
 Contenu : échanges d'offres et de contre-offres entre étudiantes ou étudiants et, à la toute fin, présentation d'une convention relatant les accords des parties accompagnée d'un bref commentaire écrit. Tout au long de l'activité, consignation des démarches dans un livre de bord.
 Préalable : avoir obtenu 21 crédits en droit
 Concomitante : DRT 231
 Antérieures : DRT 113 et DRT 130 et DRT 131 et DRT 132
- DRT 239** **2 cr.**
Communication juridique II : conférences
 Objectif : consolider ses acquis en recherche et rédaction, tant en science qu'en droit, et acquérir les habiletés nécessaires à la communication efficace et structurée d'une conférence en milieu d'enseignement secondaire et postsecondaire.
 Contenu : ateliers de groupe portant sur les outils, les techniques et les stratégies nécessaires à la préparation et à la présentation d'une communication de vulgarisation des concepts scientifiques et juridiques s'adressant à différents milieux.
 Préalable : avoir obtenu 21 crédits en droit incluant les activités antérieures
 Concomitante : DRT 231
 Antérieures : BCL 714 et BCM 704 et DRT 130 et DRT 131 et DRT 132
- DRT 251** **1 cr.**
Anglais juridique : rédaction I
 Objectif : acquérir la maîtrise de l'anglais juridique requise aux fins de la rédaction des procédures relatives à un litige de responsabilité civile.
 Contenu : terminologie anglaise propre à la responsabilité civile et à la procédure civile. Collecte d'information préalable et rédaction de procédures applicables à un recours en dommages-intérêts. Activités orales et écrites autour de thèmes liés à la responsabilité civile et à la procédure civile.
 Antérieures : DRT 103 et DRT 205
- DRT 261** **1 cr.**
Anglais juridique : représentation I
 Objectif : acquérir la maîtrise de l'anglais juridique requise aux fins de la représentation d'une partie devant les tribunaux de première instance dans le contexte d'un litige contractuel.
 Contenu : étude de la terminologie anglaise propre au droit des contrats et à la représentation devant les tribunaux. Mise en application de la terminologie anglaise pertinente par la simulation des principales étapes de la représentation d'un contractant devant les tribunaux de première instance. Activités de discussion en anglais autour de thèmes liés au droit des contrats ou à la représentation des justiciables devant les tribunaux.
 Antérieurs : DRT 100 et DRT 200 et DRT 216
- DRT 302** **3 cr.**
Libéralités et successions
 Objectif : se familiariser avec les règles de transmission des biens entre vifs ou à cause de mort.
 Contenu : dons entre vifs : capacité, forme, don manuel, règles de fond, enregistrement, révocation. Préparation de la succession : donation à cause de mort, testaments, substitutions, fiducie. Règlement de la succession légale, testamentaire ou contractuelle : ouverture, dévolution, transmission, liquidation, etc. Conflits entre régimes matrimoniaux et successions.
 Antérieures : DRT 100 et DRT 105 et DRT 200
- DRT 303** **3 cr.**
Droit international privé
 Objectif : s'initier au régime juridique applicable à la solution des conflits internationaux de droit privé comportant un élément étranger.

Contenu : notions de règle de conflit, de conflit de juridiction et conflit de lois; droit régissant des conflits de juridiction en matière personnelle et réelle; droit régissant les conflits de lois ayant trait au statut personnel ou réel, aux obligations et aux questions de procédure; notion de conflit de lois dans le temps et exception d'ordre public; reconnaissance des décisions étrangères - régime général et régime particulier (statut personnel, effets d'accords internationaux).

Préalable : avoir obtenu 54 crédits en droit

DRT 305 **3 cr.**

Droit des assurances

Objectifs : se familiariser avec les systèmes d'indemnisation privé et public que sont les assurances; devenir attentif à la capacité des assurances d'être porteuses de théories légales d'éthique et de justice.

Contenu : situation des assurances dans notre société, leur finalité et leurs fonctions. L'interprétation des contrats d'assurance. Le contrat individuel. Le contrat collectif. Le caractère compensatoire des assurances de personnes et ses conséquences. Les intermédiaires. La cause. La faute intentionnelle. Le suicide. L'intérêt assurable. La déclaration du risque. La prime. Les procédures de réclamation. Les principes particuliers à l'assurance-vie, à l'assurance incendie, à l'assurance-responsabilité, à l'assurance-automobile.

Antérieure : DRT 100

DRT 308 **3 cr.**

Droit des sûretés

Objectif : se familiariser avec les sûretés du Code civil du Québec, la garantie particulière de la Loi sur les banques ainsi qu'avec les principes relatifs à leur publicité.

Contenu : gage commun des créanciers. Introduction à la publicité des droits. Hypothèques. Priorités. Garantie bancaire et cautionnement.

Antérieures : DRT 100 et DRT 105 et DRT 200

DRT 311 **3 cr.**

Concours intrafacultaire : Gale

Objectif : développer des techniques d'analyse, de recherche et de communication écrite en vue de former une équipe d'étudiantes et d'étudiants qui représentera la Faculté lors de la compétition interfacultaire.

Contenu : compétition : Tribunal École - Coupe Gale. Ce concours a trait à un appel d'un arrêt de la Cour suprême du Canada portant sur le droit criminel et le droit constitutionnel. Rédaction d'un mémoire.

Préalable : avoir obtenu 54 crédits en droit

Concomitantes : DRT 202 et DRT 512
Antérieures : DRT 102 et DRT 130 et DRT 131 et DRT 132 et DRT 231

DRT 312 **3 cr.**

Concours extrafacultaire : Gale

Objectif : développer des techniques d'analyse, de recherche et de communication orale en participant à une équipe d'étudiantes et d'étudiants qui représentera la Faculté lors de la compétition interfacultaire.

Contenu : compétition : Tribunal École - Coupe Gale. Développer la communication orale, la dialectique. Apprendre à maîtriser le rôle d'un avocat devant un tribunal d'appel.

Préalable : avoir obtenu 54 crédits en droit

Concomitantes : DRT 202 et DRT 512
Antérieures : DRT 102 et DRT 130 et DRT 131 et DRT 132 et DRT 231 et DRT 311

DRT 313 **3 cr.**

Concours intrafacultaire : Jessup

Objectif : développer des techniques de recherche, d'analyse et de communication écrite et orale en vue de former une équipe d'étudiantes et d'étudiants qui représentera la Faculté lors de la compétition interfacultaire canadienne et, le cas échéant, mondiale.

Contenu : compétition : Philip C. Jessup - Procès simulé en droit international. Ce concours est un procès simulé à l'échelle mondiale. Le cas à débattre est fictif. L'équipe doit préparer deux mémoires et présenter des plaidoiries comme si elle comparait devant la Cour internationale de justice.

Préalable : avoir obtenu 54 crédits en droit

Antérieures : DRT 109 et DRT 130 et DRT 131 et DRT 132 et DRT 231

DRT 314 **3 cr.**

Concours extrafacultaire : Jessup

Objectif : poursuivre le développement des techniques de recherche, d'analyse et de communication orale et écrite au sein d'une équipe d'étudiantes et d'étudiants qui représentera la Faculté lors de la compétition interfacultaire canadienne et, le cas échéant, mondiale.

Contenu : compétition : Philip C. Jessup - Procès simulé en droit international. Préparation des versions définitives des plaidoiries en fonction des arguments écrits des opposants tirés au sort et désormais connus.

Préalable : avoir obtenu 54 crédits en droit

Antérieures : DRT 109 et DRT 130 et DRT 131 et DRT 132 et DRT 231 et DRT 313

DRT 315 **3 cr.**

Concours intrafacultaire : Mignault

Objectif : développer des techniques d'analyse, de recherche et de communication écrite en vue de former une équipe d'étudiantes et d'étudiants qui représentera la Faculté lors de la compétition interfacultaire.

Contenu : compétition : Tribunal École - Pierre-Basile-Mignault. Procès simulé en droit civil. L'épreuve est fondée sur un jugement fictif qui est fondé sur le droit québécois et rendu par un tribunal de première instance.

Préalable : avoir obtenu 54 crédits en droit

Antérieures : DRT 130 et DRT 131 et DRT 132 et DRT 231

DRT 316 **3 cr.**

Concours extrafacultaire : Mignault

Objectif : développer des techniques de communication orale en participant à une équipe d'étudiantes et d'étudiants qui représentera la Faculté lors de la compétition interfacultaire.

Contenu : compétition : Tribunal École - Pierre-Basile-Mignault. Faire ce qui est requis afin de représenter adéquatement la Faculté lors de ce concours.

Préalable : avoir obtenu 54 crédits en droit

Antérieures : DRT 130 et DRT 131 et DRT 132 et DRT 231 et DRT 315

DRT 317 **3 cr.**

Concours intrafacultaire : Laskin

Objectif : développer des techniques d'analyse, de recherche et de communication écrite en vue de former une équipe d'étudiantes et d'étudiants qui représentera la Faculté lors de la compétition interfacultaire.

Contenu : compétition : Concours Laskin. Procès simulé en droit constitutionnel et administratif. Le cas à débattre est un jugement fictif dont il faut appeler à la Cour suprême du Canada. Rédaction d'un mémoire.

Préalable : avoir obtenu 54 crédits en droit

Antérieures : DRT 101 et DRT 106 et DRT 130 et DRT 131 et DRT 132 et DRT 201 et DRT 231

DRT 318 **3 cr.**

Concours extrafacultaire : Laskin

Objectif : développer des techniques d'analyse, de recherche et de communication orale en participant à une équipe d'étudiantes et d'étudiants qui représentera la Faculté lors de la compétition interfacultaire.

Contenu : compétition : Concours Laskin. Développer la communication orale, la dialectique. Apprendre à maîtriser le rôle d'un avocat devant un tribunal d'appel.

Préalable : avoir obtenu 54 crédits en droit

Antérieures : DRT 101 et DRT 106 et DRT 130 et DRT 131 et DRT 132 et DRT 201 DRT 231 et DRT 317

DRT 319 **3 cr.**

Concours intrafacultaire : Rousseau

Objectif : développer des techniques de recherche, d'analyse et de communication écrite et orale en vue de former une équipe d'étudiantes et d'étudiants qui représentera la Faculté lors de la compétition interfacultaire francophone, québécoise et, le cas échéant, mondiale.

Contenu : compétition : Concours Charles-Rousseau. Ce concours est un procès simulé à l'échelle mondiale francophone. Le cas à débattre est fictif. L'équipe doit préparer deux mémoires et présenter des plaidoiries comme si elle comparait devant la Cour internationale de justice.

Préalable : avoir obtenu 54 crédits en droit

Antérieures : DRT 103 et DRT 109 et DRT 131 et DRT 132 et DRT 231

DRT 320 **3 cr.**

Concours extrafacultaire : Rousseau

Objectif : poursuivre le développement des techniques de recherche, d'analyse et de communication orale et écrite au sein d'une équipe d'étudiantes et d'étudiants qui représentera la Faculté lors de la compétition interfacultaire francophone, québécoise et, le cas échéant, mondiale.

Contenu : compétition : Concours Charles-Rousseau. Préparation des versions définitives des plaidoiries en fonction des arguments écrits des opposants tirés au sort et désormais connus.

Préalable : avoir obtenu 54 crédits en droit

Antérieures : DRT 109 et DRT 130 et DRT 131 et DRT 132 et DRT 231 et DRT 319

DRT 323 **3 cr.**

Activités cliniques

Objectifs : assurer l'intégration de ses connaissances théoriques dans le cadre d'activités en milieu de travail ou auprès

de groupes; s'initier à certaines habiletés professionnelles.

Contenu : (selon le contexte) travaux de recherche, observation et assistance auprès des avocats, juges ou officiers de justice, sous la supervision d'un avocat, d'un juge.

Préalable : avoir obtenu 54 crédits en droit

Antérieures : DRT 130 et DRT 131 et DRT 132 et DRT 231

DRT 324 **3 cr.**

Activités cliniques II

Objectifs : poursuivre l'intégration de ses connaissances théoriques dans le cadre d'activités en milieu de travail ou auprès de groupes et développer certaines habiletés professionnelles.

Contenu : (selon le contexte) poursuite des travaux de recherche, observation et assistance auprès des avocats, juges ou officiers de justice, sous la supervision d'un avocat, d'un juge.

Préalable : avoir obtenu 54 crédits en droit

Antérieures : DRT 130 et DRT 131 et DRT 132 et DRT 231

DRT 327 **3 cr.**

Concours intrafacultaire : Coupe Sopinka

Objectifs : maîtriser les habiletés pertinentes à la préparation d'un procès en première instance en matière criminelle ou civile; apprendre à déterminer la pertinence des faits soumis à son attention; apprendre à évaluer la force probante des moyens de preuve disponibles et congruents aux faits pertinents; maîtriser l'application des règles fondamentales en matière de preuve pénale ou civile; maîtriser les Règles de pratique adoptées par les tribunaux; s'initier à l'interrogatoire et au contre-interrogatoire des témoins; s'initier aux techniques de plaidoirie; développer son aptitude au travail d'équipe.

Contenu : le concours porte sur un procès en première instance relatif à une action criminelle ou civile. Il est ouvert aux équipes de toutes les facultés de droit canadiennes, au niveau du baccalauréat. Une situation de fait est élaborée et soumise aux participantes et participants par le Comité de la Coupe Sopinka. Les équipes de deux étudiantes ou étudiants assument les rôles de la Couronne (ou de la demande) et de la défense. Les plaideurs doivent, sauf dispense pour raisons exceptionnelles, être les étudiantes ou étudiants qui ont préparé le procès. Les membres de l'équipe doivent participer de manière égale tout au long du procès.

Préalable : avoir obtenu 54 crédits en droit

Antérieures : DRT 102 et DRT 130 et DRT 131 et DRT 132 et DRT 231

DRT 328 **3 cr.**

Concours extrafacultaire : Coupe Sopinka

Objectifs : maîtriser les habiletés pertinentes à la préparation d'un procès en première instance en matière criminelle ou civile; apprendre à évaluer la force probante des moyens de preuve disponibles et congruents aux faits pertinents; maîtriser l'application des règles fondamentales en matière de preuve pénale ou civile; maîtriser les Règles de pratique adoptées par les tribunaux; maîtriser les habiletés nécessaires à l'interrogatoire et au contre-interrogatoire des témoins; perfectionner ses aptitudes en matière de plaidoirie; perfectionner ses habiletés dans le travail

en équipe; participer à une compétition provinciale et nationale.

Contenu : le concours porte sur un procès de première instance relatif à une action criminelle ou civile. Il est ouvert aux équipes de toutes les facultés de droit canadiennes, au niveau du baccalauréat. Une situation de fait est élaborée et soumise aux équipes participantes par le Comité de la Coupe Sopinka. Les équipes de deux étudiantes ou étudiants assument les rôles de la Couronne (ou de la demande) et de la défense. Les plaideurs doivent, sauf dispense pour raisons exceptionnelles, être les étudiantes ou étudiants qui ont préparé le procès. Les membres de l'équipe doivent participer de manière égale tout au long du procès.

Préalable : avoir obtenu 54 crédits en droit

Antérieures : DRT 102 et DRT 130 et DRT 131 et DRT 132 et DRT 231 et DRT 327

DRT 330 2 cr.

Recherche et communication IV

Objectif : favoriser l'intégration de sa formation méthodologique dans le cadre d'activités de recherche et de communication écrite ou orale menées en milieu professionnel.

Contenu : travaux de recherche et de communication orale ou écrite réalisés sous la supervision immédiate d'un juge, d'un avocat ou d'un autre professionnel du droit.

Antérieures : DRT 130 et DRT 131 et DRT 132 et DRT 231

DRT 331 1 cr.

Recherche documentaire III

Objectifs : perfectionner ses habiletés de recherche documentaire en droit québécois et canadien; s'initier à l'utilisation d'outils de recherche documentaire de systèmes juridiques étrangers et du droit international.

Contenu : approfondissement des connaissances relatives aux outils de recherche documentaire en droit québécois et canadien. Initiation aux principaux outils de recherche de certains systèmes juridiques étrangers (États-Unis, Royaume-Uni, France, Union européenne) et du droit international.

Préalable : avoir obtenu 54 crédits en droit

Antérieures : DRT 131 et DRT 231

DRT 332 3 cr.

Résolution de problèmes : ateliers DRT 111

Objectifs : acquérir une formation particulière en droit civil par la démarche de résolution de problèmes et vivre une expérience d'encadrement des étudiantes et étudiants de 1^{re} année en droit.

Contenu : formation en démarche de résolution de problèmes et en encadrement de groupes. Techniques de communication orale et écrite.

Préalable : DRT 111

DRT 333 3 cr.

Communication juridique III : travaux dirigés

Objectif : acquérir le développement des techniques d'analyse, de recherche et de communication écrite ou orale afin de consolider la formation méthodologique déjà amorcée et d'en tirer profit.

Contenu : organisation de dossier : collecte de l'information, choix d'interventions, traitement de l'information. Repérage

documentaire informatisé quel qu'en soit le support.

DRT 334 3 cr.

Procès pénal en biotechnologie

Objectif : développer certaines habiletés juridiques de base permettant de mettre en application la règle de droit, plus particulièrement dans le domaine du droit pénal et des biotechnologies.

Contenu : activité simulée comprenant la réalisation, à partir d'un dossier complexe en droit pénal et touchant le droit des biotechnologies, de l'ensemble des démarches requises en vue d'entreprendre les procédures judiciaires visant à faire apparaître le droit d'un client fictif et à en assurer la sanction.

Préalable : avoir obtenu 54 crédits en droit incluant les activités antérieures

Antérieures : BCL 714 et BCM 704 et DRT 102 et DRT 130 et DRT 131 et DRT 132

DRT 335 3 cr.

Recherche juridique I : RDUS

Objectif : favoriser l'intégration de sa formation méthodologique dans le cadre d'activités reliées à la publication de la *Revue de droit de l'Université de Sherbrooke* (RDUS). Permettre une prise de contact avec le milieu de la recherche en droit. Développer des habiletés en rédaction juridique.

Contenu : évaluation, révision et correction des textes soumis à la RDUS, sous la supervision d'une praticienne ou d'un praticien du droit, ou d'une professeure ou d'un professeur de la Faculté. Communication avec les auteurs. Participation aux réunions de travail de l'équipe de rédaction.

Préalable : avoir obtenu 54 crédits en droit

Antérieures : DRT 130 et DRT 131 et DRT 132 et DRT 231

DRT 336 3 cr.

Recherche juridique II : RDUS

Objectif : favoriser l'intégration de sa formation méthodologique dans le cadre d'activités reliées à la publication de la *Revue de droit de l'Université de Sherbrooke* (RDUS). Permettre une prise de contact avec le milieu de la recherche en droit. Développer des habiletés en rédaction juridique.

Contenu : poursuite de l'évaluation, révision et correction des textes soumis à la RDUS, sous la supervision d'une praticienne ou d'un praticien du droit, ou d'une professeure ou d'un professeur de la Faculté. Communication avec les auteurs. Participation aux réunions de travail de l'équipe de rédaction.

Préalable : avoir obtenu 54 crédits en droit

Antérieures : DRT 130 et DRT 131 et DRT 132 et DRT 231

DRT 504 3 cr.

Droits de l'enfant

Objectifs : comprendre et évaluer les conceptions sur l'enfant considéré comme un sujet ou un objet de droit dans toutes les décisions concernant ses droits et ses besoins fondamentaux.

Contenu : introduction générale sur les droits fondamentaux de l'enfant, la garde de l'enfant et les conflits entre les parents ou entre eux et les tiers, les critères d'attribution de la garde de l'enfant et les diverses conceptions sur l'autorité parentale et sur l'intérêt de l'enfant, la notion d'abandon et de probabilité de reprise en charge en adoption. La garde conjointe,

l'expertise pour apprécier l'intérêt de l'enfant, la protection de la jeunesse : la mise en œuvre, la philosophie, l'interprétation et l'application de cette Loi, la représentation de l'enfant, les droits de visite.

Antérieure : DRT 111

DRT 506 3 cr.

Droit de la protection du consommateur

Objectif : se familiariser avec les dispositions de la Loi québécoise de la protection du consommateur et de ses règlements. Contenu : introduction générale au phénomène de la consommation (crédit, publicité, etc.) et au comportement du consommateur. Analyse de la législation québécoise en matière de protection du consommateur en relation avec les règles générales du droit civil québécois. Résolution de problèmes pratiques.

Antérieures : DRT 100 et DRT 200 et DRT 205

DRT 507 3 cr.

Organisation financière de l'entreprise

Objectif : approfondir certains aspects juridiques du financement de l'entreprise.

Contenu : aperçu général des différentes méthodes de financement à court, à moyen et à long terme utilisées dans le cadre d'une entreprise. Étude des différentes implications civiles, corporatives et fiscales rattachées à l'une ou l'autre de ces méthodes. L'accent sera mis sur le financement par l'émission d'actions, de débetures ou d'obligations.

Antérieures : DRT 113 et DRT 215

DRT 509 3 cr.

Droit fiscal II

Objectif : acquérir des connaissances complémentaires en droit fiscal par l'étude du régime fiscal général applicable aux corporations résidentes et à leurs actionnaires.

Contenu : les mécanismes d'imposition des corporations suivant leur type et la source de leurs revenus. Les dispositions affectant la distribution des bénéfices des corporations à leurs actionnaires. Les règles portant sur les réorganisations des corporations et les changements dans les modalités de participation des actionnaires.

Antérieures : DRT 108 et DRT 113 et DRT 215

DRT 511 3 cr.

Droit fiscal IV

Objectif : intégrer à ses connaissances techniques des législations fiscales, les objectifs et principes généraux de la fiscalité, certains éléments de finances publiques ainsi que des notions de politique fiscale relatives à l'impôt sur le revenu.

Contenu : la détermination de l'assiette fiscale, comprenant l'étude de certaines exemptions, déductions et crédits spéciaux. Le choix de l'unité d'imposition et les problèmes de fractionnement du revenu. Les problèmes relatifs à l'imposition des gains en capital. L'inflation et la progressivité des taux. L'intégration de l'impôt sur le revenu des corporations à celui des particuliers. Le concept de dépenses fiscales.

Antérieure : DRT 108

DRT 512 3 cr.

Droit pénal III - preuve pénale

Objectifs : acquérir les principes fondamentaux et être capable d'utiliser les règles de preuve pénale fédérale.

Contenu : détermination de la légalité de la présentation de la preuve lors d'un procès pénal, évaluation de la capacité de témoigner de toute personne, critique du déroulement général d'un procès pénal par l'étude de la Loi de la preuve au Canada et des règles de preuve émanant de la common law.

Antérieure : DRT 102

DRT 516 3 cr.

Droits et libertés I

Objectifs : analyser et critiquer les principes fondamentaux qui guident l'interprétation de la Charte canadienne des droits et libertés.

Contenu : qu'est-ce que le libéralisme, la démocratie, un droit, un devoir et une liberté? Comment doit-on interpréter la Charte? Les règles sont-elles légitimes et contraignantes? La nature des violations des droits. Les critères de l'article 1. Le champ d'application. Analyse de certaines garanties : les libertés d'expression et de religion, les droits à la liberté et à l'autonomie, les principes de justice fondamentale et d'égalité.

Antérieures : DRT 101 et DRT 201

DRT 518 3 cr.

Preuves modernes

Objectifs : acquérir des connaissances complémentaires en matière de preuve et se sensibiliser au caractère évolutif du droit.

Contenu : preuves scientifiques, techniques et droit de la personnalité. Recevabilité et force probante des preuves obtenues par des moyens scientifiques ou techniques comme la narco-analyse et l'hypnose, l'audiosurveillance et la présentation d'enregistrements, le détecteur de mensonge, la photographie, l'ivressomètre, le radar, l'identification au moyen de comparaison d'ADN, d'empreintes digitales, de signatures et d'écritures.

Antérieures : DRT 101 et DRT 102

DRT 519 3 cr.

Droit de l'environnement

Objectifs : se familiariser avec la législation, la jurisprudence et la doctrine du droit de l'environnement et se sensibiliser aux grands débats contemporains en la matière.

Contenu : la crise écologique et le droit, le droit de l'environnement dans le contexte constitutionnel canadien, la protection de l'environnement et les recours de droit privé, la législation statutaire provinciale, la législation statutaire fédérale, la protection de l'environnement et les corporations municipales.

Antérieure : DRT 106

DRT 520 3 cr.

Droit des médias de masse

Objectif : acquérir des connaissances complémentaires en droit administratif dans un domaine plus particulier : celui des communications de masse (presse écrite, radio et télévision).

Contenu : fonctionnement du CRTC : les pouvoirs et la procédure lors des audiences publiques, la propriété intellectuelle et les médias, la publicité sur les ondes, le débat constitutionnel, le droit à l'intimité, l'accès aux médias, la télévision par câble.

Antérieure : DRT 106

DRT 521 3 cr.**Relations économiques internationales**

Objectif : s'initier aux principes juridiques et aux mécanismes internationaux existant dans les domaines commercial et financier.

Contenu : structure et modes de fonctionnement des organisations internationales. Régimes libéralisant le commerce international. Régimes internationaux stabilisant la monnaie nationale et les cours des matières premières. Systèmes de gestion internationale des ressources sous-marines, de l'agriculture et de la concurrence.

Antérieure : DRT 109

DRT 524 3 cr.**Droit du travail II**

Objectif : acquérir des connaissances complémentaires dans le domaine du droit du travail.

Contenu : analyse du système d'extension juridique des conventions collectives mis en place par la Loi sur les décrets de convention collective. Suivra une étude concernant la négociation multipatronale. Examen de l'arbitrage de griefs au Québec : juridiction de l'arbitre, preuve et procédure, mesures disciplinaires, ancienneté, avantages marginaux, etc.

Antérieure : DRT 107

DRT 526 3 cr.**Droit de la propriété intellectuelle**

Objectifs : se familiariser avec les spécificités du droit de la propriété intellectuelle et acquérir une certaine maîtrise des règles régissant le droit d'auteur et les brevets d'invention au Canada.

Contenu : aperçu général du contenu des lois concernant la propriété intellectuelle au Canada (brevets d'invention, dessins industriels, droit d'auteur, marques de commerce). Analyse des enjeux économiques, culturels et politiques qui sous-tendent ces législations. Étude plus attentive du régime juridique du droit d'auteur et des brevets au Canada.

Préalable : avoir obtenu 54 crédits en droit

DRT 527 3 cr.**Droit médical**

Objectif : s'initier au domaine du droit médical tout en intégrant certaines notions juridiques tirées des domaines de la responsabilité civile, du droit de la personne, du droit pénal et des libertés publiques.

Contenu : responsabilité civile médicale : l'inviolabilité de la personne humaine. La faute professionnelle médicale. Le contrat médical et ses implications. Le contrat hospitalier et ses implications. L'équipe chirurgicale. L'aspect quasi délictuel des responsabilités médicale et hospitalière. Problèmes juridiques posés par la médecine moderne : le statut juridique du fœtus et l'avortement. L'expérimentation et la transplantation. L'euthanasie et la cessation de traitement, la définition de la mort.

Antérieures : DRT 102 et DRT 111 et DRT 201 et DRT 205

DRT 529 3 cr.**Contrats de l'administration publique**

Objectif : se familiariser avec le régime particulier des contrats de l'administration publique.

Contenu : la compétence de l'agent public pour conclure le contrat. Les autorisations.

Les procédures de passation des contrats. L'objet du contrat. Le pouvoir d'inspection et de contrôle de l'Administration. La modification des clauses du contrat. La responsabilité contractuelle de l'Administration. Le principe de l'équilibre financier du contrat. L'enrichissement sans cause.

Antérieure : DRT 106

DRT 532 3 cr.**Droit de la faillite**

Objectif : se familiariser avec les règles applicables en cas de faillite et de liquidation.

Contenu : analyse du concept d'insolvabilité tant en regard des créanciers que du débiteur et des différents moyens mis à leur disposition pour corriger cet état de fait en tenant compte particulièrement des structures administratives et judiciaires propres à la Loi sur la faillite.

Antérieure : DRT 308

DRT 533 3 cr.**Techniques d'administration de la preuve**

Objectif : développer les techniques de l'interrogatoire en chef et du contre-interrogatoire.

Contenu : discussion de cas et pratique d'interrogatoires (questions suggestives, usage d'aide-mémoire, contradiction à l'aide d'une déclaration, production d'exhibits, preuve documentaire, témoin hostile, etc.) dans le cadre de courts procès simulés en droit pénal.

Antérieure : DRT 102

DRT 535 3 cr.**Analyse économique du droit**

Objectif : se familiariser avec l'approche microéconomique du droit selon laquelle un bon nombre de règles juridiques sont choisies en fonction des coûts et des avantages qu'elles imposent ou confèrent aux citoyens.

Contenu : introduction générale à l'analyse économique du droit. Application de cette approche aux thèmes suivants : la propriété et les droits réels, la responsabilité civile, les contrats et les principes généraux du droit des obligations, la procédure, le droit pénal, d'autres thèmes particuliers choisis en classe.

Préalable : avoir obtenu 21 crédits en droit

DRT 536 3 cr.**Tribunaux administratifs**

Objectifs : approfondir les règles générales applicables aux tribunaux administratifs canadiens et québécois et développer une approche plus globale du phénomène des tribunaux administratifs en s'initiant aux solutions retenues dans les autres pays de common law.

Contenu : théorie générale sur les tribunaux administratifs. L'intérêt requis des personnes ou groupes qui souhaitent intervenir devant les tribunaux administratifs ou contester judiciairement leurs décisions. Les règles de preuve et de procédure, notamment l'impact des chartes sur le fonctionnement de ces tribunaux. La motivation et la révision interne des décisions.

Antérieure : DRT 106

DRT 537 3 cr.**Droits et libertés II**

Objectif : développer une connaissance et une compréhension plus poussée du droit constitutionnel et statutaire à l'égalité et à la non-discrimination, ainsi que des

aptitudes à l'argumentation adaptée à ce domaine.

Contenu : étude des droits à l'égalité et à la non-discrimination au plan constitutionnel (Charte canadienne des droits et libertés) et statutaire ou quasi statutaire (Charte québécoise des droits et libertés de la personne et Loi fédérale sur les droits de la personne). Dimension substantive du droit à l'égalité, aspects procéduraux, question de preuve, programmes d'accès à l'égalité et action positive.

Antérieures : DRT 101 et DRT 201

DRT 538 3 cr.**Droit de l'informatique**

Objectif : s'initier à l'utilisation d'un ordinateur personnel IBM ou un de ses compatibles dans une perspective de pratique du droit.

Contenu : introduction générale sur la place de l'informatique dans notre société - le droit de l'informatique : un aperçu, la technologie, le droit de l'informatique et la législation canadienne en matière de propriété intellectuelle, la Loi sur le droit d'auteur, la Loi sur les topographies de circuits intégrés, la Loi sur les brevets, la Loi sur les marques de commerce, le commerce et le droit de l'informatique, les bases juridiques du commerce électronique, les contrats en droit de l'informatique, les aspects juridiques inhérents aux sites Web, les crimes informatiques, la protection des renseignements personnels à l'ère de l'informatique : le secteur public et le secteur privé.

DRT 539 3 cr.**Comptabilité et droit**

Objectif : s'initier aux mathématiques financières et à la comptabilité reliées à la pratique du droit.

Contenu : comptabilité : grands principes et conventions comptables : l'actif, le passif et l'avoir des propriétaires. Comptabilisation des opérations, régularisation des comptes et préparation d'états financiers. Préparation du budget de caisse et détermination des besoins d'emprunts à court terme. Méthodes et analyses d'évaluation de la santé financière d'une entreprise. Mathématiques financières : rentabilité des placements, versements à effectuer pour rembourser un emprunt, calcul des intérêts, etc.

DRT 542 3 cr.**Droit des transactions internationales**

Objectif : sensibiliser à la pluralité et à l'imbrication des branches du droit national et international applicables aux rapports de nature commerciale entre résidents des différents États dont le Canada.

Contenu : droit applicable aux échanges de biens, aux investissements étrangers et au transfert de la propriété intellectuelle. Parmi les problèmes abordés se trouvent le régime douanier, celui des contrats de vente internationale, les modalités de transport et de paiement, la réglementation des pratiques restrictives du commerce international, l'imposition du revenu provenant des transactions internationales, le choix du droit applicable et l'arbitrage commercial international.

Concomitante : DRT 303

Antérieures : DRT 100 et DRT 109

DRT 543 3 cr.**Introduction au droit comparé**

Objectif : s'initier à la méthodologie comparative en droit.

Contenu : introduction aux institutions contemporaines du droit civil et de la

common law mise en relief par l'examen approfondi d'une question juridique contemporaine.

Préalable : avoir obtenu 21 crédits en droit

DRT 545 3 cr.**Introduction à la common law**

Objectif : s'initier à la compréhension et à l'application du système de common law en droit privé.

Contenu : histoire et sources du droit privé en common law, la nature de la règle de droit et le rôle du pouvoir judiciaire. Introduction au droit de la famille, des biens, des contrats et des délits. Introduction à la fiducie, aux recours et à l'enrichissement sans cause. Étude et discussion de trois problèmes hypothétiques.

Préalable : avoir obtenu 21 crédits en droit

DRT 546 3 cr.**Droit des contrats**

Objectifs : maîtriser et appliquer les dispositions du Code civil concernant les contrats de vente, de mandat et de louage (résidentiel et commercial); analyser et critiquer la réforme du droit des obligations en matière de contrats nommés.

Contenu : formation et effets des contrats de vente, de mandat et de louage (résidentiel et commercial). Survol de la Loi sur la protection du consommateur.

Antérieure : DRT 100

DRT 550 3 cr.**Droit constitutionnel III**

Objectifs : approfondir la connaissance du partage des compétences législatives au Canada; développer les méthodes de travail et de recherche en droit constitutionnel; développer l'analyse critique de la norme.

Contenu : rappel des règles fondamentales régissant le partage des compétences législatives; étude de l'impact de ce partage des compétences sur la réglementation en matière économique, culturelle et linguistique.

Antérieures : DRT 101 et DRT 201

DRT 551 3 cr.**Analyse féministe du droit**

Objectifs : comprendre l'importance de la théorie féministe en général et appliquée au droit. Comprendre et critiquer le rôle du droit comme instrument de subordination des femmes.

Contenu : introduction sur l'importance du mouvement féministe. Étude de la théorie féministe. Étude de questions choisies en droit touchant particulièrement les femmes : l'égalité, les programmes d'accès à l'égalité, l'avortement, etc.

DRT 552 3 cr.**Responsabilité de l'État**

Objectifs : s'initier au système de responsabilité délictuelle et quasi délictuelle de l'État et cerner la portée de son obligation d'assurer la réparation des dommages causés par sa faute ou celle de ses agents.

Contenu : historique du régime de responsabilité civile de l'État. Fondements et justifications de la responsabilité de l'État. Le droit applicable aux actes de puissance publique. Les causes d'atténuation ou d'exonération de responsabilité. La procédure de poursuite contre l'administration.

Antérieure : DRT 106

DRT 556 3 cr.**Droit, éthique et médecine moderne**

Objectifs : approfondir les questions juridiques et éthiques suscitées par la médecine moderne; se familiariser avec les sources pertinentes et en faire une analyse critique; traiter oralement et par écrit, de façon logique et ordonnée, d'un sujet choisi.

Contenu : principe de l'inviolabilité de la personne humaine à la lumière des différents domaines du droit et de l'éthique. Les atteintes à l'inviolabilité de la personne humaine en droit privé : atteintes volontaires, atteintes involontaires et décisions prises pour les incapables. Analyse plus approfondie de questions controversées de médecine moderne, selon des thèmes choisis : médecine moderne et droits fondamentaux; génétique humaine; transplantation d'organes et de tissus; expérimentation; le droit et la mort; VIH et sida; procréation humaine; minorité; personnes âgées; allocation des ressources, etc.

Antérieures : DRT 102 et DRT 111 et DRT 201 et DRT 205

DRT 557 3 cr.**Droit de l'urbanisme et de l'aménagement**

Objectifs : prendre conscience des problèmes d'aménagement du territoire; connaître les principes fondamentaux du droit québécois de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire; procéder à un examen plus attentif de diverses lois dont la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et la Loi sur la protection du territoire agricole; pouvoir appliquer ces connaissances à des cas concrets.

Contenu : introduction générale. La planification au niveau régional (le schéma d'aménagement, les mesures de contrôle intérimaire), au niveau local (le plan d'urbanisme, les règlements de zonage, lotissement, construction, etc.) et la planification centralisée (la protection du territoire agricole, la protection des biens culturels, etc.).

Antérieures : DRT 101 et DRT 106

DRT 558 3 cr.**Droit de l'entreprise III**

Objectifs : se familiariser avec une forme juridique particulière d'entreprise : la coopérative, et la distinguer de la compagnie et de la corporation sans but lucratif.

Contenu : bref historique de la coopération et de la législation coopérative au Québec. Analyse des principes coopératifs formulés par l'Alliance coopérative internationale et étude de leur application en droit québécois. Analyse des aspects juridiques des coopératives régies par la Loi sur les coopératives et des caisses régies par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit. Étude comparative des coopératives et des compagnies, des banques et des corporations sans but lucratif.

Antérieures : DRT 113 et DRT 215

DRT 559 3 cr.**Droit professionnel**

Objectifs : connaître les structures et le fonctionnement du professionnalisme au Québec; approfondir un problème particulier que soulève l'interaction entre l'État, les professionnels et les patients ou clients; être capable de porter un jugement sur la valeur et l'évolution du système.

Contenu : enjeux et objet du droit professionnel. Les structures du professionnalisme. L'exercice du monopole profession-

nel. Le droit disciplinaire. Le contentieux disciplinaire. Les professions juridiques. Les professions médicales.

Antérieure : DRT 205

DRT 560 3 cr.**Droit des valeurs mobilières**

Objectif : se familiariser avec les éléments fondamentaux en matière de réglementation des valeurs mobilières.

Contenu : étude des éléments fondamentaux en matière de réglementation des valeurs mobilières, tels l'appel public à l'épargne, le prospectus, le placement privé, l'offre publique d'achat, les tactiques défensives, les relations avec les organismes de réglementation. Présentation générale du système financier et des principaux mécanismes du marché des capitaux. Concepts économiques sous-jacents à la réglementation des valeurs mobilières.

Antérieures : DRT 113 et DRT 215

DRT 561 3 cr.**Droit international économique nord-américain**

Objectifs : s'initier au domaine du droit régissant les relations économiques des États de même que les activités commerciales de leurs ressortissants; cerner les différentes formes de blocs économiques et connaître les règles qui sous-tendent leur fonctionnement; maîtriser, en particulier, les principes juridiques gouvernant la zone de libre-échange créée entre le Canada, les États-Unis et le Mexique.

Contenu : définition et caractéristiques du droit international économique. Le concept d'ordre économique international. Le GATT : origines, composition et structure. Le cadre juridique de l'Accord de libre-échange (ALÉ) canado-américain et de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA). La conformité de l'ALÉ et de l'ALÉNA à la lettre et à l'esprit du GATT.

Antérieure : DRT 109

DRT 564 3 cr.**Biens II**

Objectifs : connaître et appliquer les règles relatives aux différents éléments du système de publicité des droits tant foncier que personnel et réel mobilier; maîtriser les règles de radiation des droits aux registres appropriés; maîtriser les notions de base dans le domaine des patrimoines d'affectation; analyser les dispositions pertinentes du Code civil du Québec.

Contenu : le système de publicité dans son ensemble. Les principaux objectifs de la publicité, ses effets ainsi que les devoirs et obligations de l'officier de la publicité. Les droits admissibles à la publicité et ceux qui ne le sont pas. La radiation des droits publiés. Les causes de radiation, les formalités qui y sont rattachées ainsi que ses effets. Les modalités de constitution des patrimoines d'affectation et l'administration et la liquidation de ces patrimoines.

Antérieure : DRT 105

DRT 567 3 cr.**Accès à la justice; sécurité du revenu**

Objectifs : se familiariser avec le domaine du droit social, en connaître les spécificités et en comprendre l'évolution; s'initier aux principales mesures législatives en matière d'accès à la justice et s'initier aux principaux régimes publics en matière de sécurité du revenu.

Contenu : le droit social : domaine et particularismes. L'accès à la justice :

problématique et solutions législatives (aide juridique, recours collectif et autres mesures). La sécurité du revenu : vue d'ensemble; les prestations aux chômeurs; les prestations de dernier recours; le Régime de rentes du Québec; le contentieux en matière de sécurité du revenu.

Antérieures : DRT 103 et DRT 106

DRT 568 3 cr.**Régimes publics d'indemnisation**

Objectifs : se familiariser avec le domaine de l'indemnisation étatisée du préjudice corporel, en connaître les caractéristiques et en comprendre l'évolution; s'initier aux principaux régimes publics d'indemnisation du préjudice corporel.

Contenu : le rôle de l'État dans l'indemnisation du préjudice corporel : fondements et évolution. Les régimes d'indemnisation : accidents du travail et maladies professionnelles, assurance automobile, et autres régimes analogues. Les rapports entre les régimes publics d'indemnisation, les recours de droit commun et les régimes publics de sécurité du revenu. Le contentieux en matière d'indemnisation étatisée du préjudice corporel.

Antérieures : DRT 106 et DRT 205

DRT 569 3 cr.**Interprétation juridique II**

Objectifs : examiner en profondeur divers problèmes reliés à l'interprétation juridique et au processus judiciaire; questionner la démarche interprétative; comprendre le difficile rôle des tribunaux; aborder l'inflation législative d'un œil critique; étudier l'impact des lois sur les libertés individuelles non protégées par les chartes; envisager l'interprétation à la fois comme un instrument de mesure de la liberté du citoyen et comme une source inévitable d'insécurité juridique.

Contenu : les racines de l'interprétation. Le législateur. La loi. Le justiciable. Le processus judiciaire. L'interprétation en droit. L'interprétation en droit civil.

DRT 571 3 cr.**Responsabilité civile médicale et hospitalière**

Objectifs : connaître et être capable de critiquer les règles de la responsabilité civile médicale et hospitalière.

Contenu : conditions générales et particulières de la responsabilité civile médicale dans le contexte hospitalier et extra-hospitalier : faute, préjudice et lien de causalité.

Antérieures : DRT 100 et DRT 200 et DRT 205

DRT 572 3 cr.**Droit international de la santé**

Objectifs : se familiariser avec les concepts du droit international de la santé; comprendre la relation entre la santé et les droits de l'homme.

Contenu : évolution historique, place du droit international de la santé dans le contexte du droit international public et des droits de l'homme, nature, objectif, objet et source du droit international de la santé. Analyse des mécanismes intergouvernementaux et non gouvernementaux de coopération internationale dans le domaine de la santé.

DRT 573 3 cr.**Méthodologie de la recherche**

Objectifs : développer une méthodologie de recherche propice à la réalisation de travaux de recherche de haut niveau

dans le contexte d'un programme d'études supérieures; s'initier à l'importance de la multidisciplinarité en matière de recherche.

Contenu : réflexion sur le choix d'un sujet, d'une problématique et d'une approche de recherche. Approfondissement des habiletés en matière de recherche documentaire, d'analyse et de rédaction. Évaluation critique d'écrits juridiques en fonction des différents aspects abordés dans le cours.

Antérieures : DRT 130 et DRT 131 et DRT 132 et DRT 231

DRT 574 3 cr.**Droit international de la personne**

Objectifs : se familiariser avec les fondements du droit applicable aux rapports entre le citoyen et l'État en temps de paix. Être en mesure de maîtriser les règles juridiques fondamentales et propres au droit international des droits de la personne et de comprendre la relation entre le droit international des droits de la personne et le droit international public.

Contenu : le cours sera composé de quatre thèmes principaux : présentation générale du cours - définition de l'évolution de la pensée humaniste et de la pratique des États au cours des âges; les mécanismes de protection des droits de la personne au sein des Nations Unies; les mécanismes régionaux de protection des droits de la personne au sein de l'Union européenne, de l'Organisation des États américains, de l'Organisation pour l'Unité africaine et de la Ligue des États arabes; et le minimum irréductible de la personne humaine en période de troubles et de tensions internes.

Antérieures : DRT 109 et DRT 201

DRT 575 3 cr.**Droit municipal**

Objectif : se familiariser avec le droit municipal québécois.

Contenu : aperçu général du système municipal québécois, infrastructure et fonctionnement de la corporation municipale, les pouvoirs de la municipalité, l'aménagement du territoire, les finances municipales, le contrôle de la municipalité.

Antérieures : DRT 101 et DRT 106 et DRT 201 et DRT 205

DRT 576 3 cr.**Droit international du développement**

Objectif : se familiariser avec le droit international applicable aux relations Nord-Sud et à la place occupée par le tiers-monde dans le système juridique international.

Contenu : étude du droit du développement dans l'histoire des relations internationales (période coloniale, époque des indépendances et ère des crises : crises alimentaires et de l'énergie). Analyse de problématiques juridiques particulières des pays en développement : dette extérieure, aide publique au développement, protection de l'environnement et transferts de technologie. Étude des mécanismes du développement économique. Examen des principes fondamentaux du droit du développement (souveraineté, égalité et solidarité). Étude du fonctionnement des principales institutions du développement (Banque mondiale, Fonds monétaire international, Organisation mondiale du commerce et Programme des Nations Unies pour le développement).

Antérieures : DRT 109 et DRT 201

- DRT 577** **3 cr.**
Introduction aux modes de PRD
 Objectifs : saisir la spécificité et le potentiel des modes de PRD dans la gestion des conflits en rapport avec les pratiques juridiques et judiciaires conventionnelles; s'initier aux divers modes de PRD intégrés à la pratique du droit; se familiariser avec les diverses techniques communicationnelles utilisées dans la pratique des modes de PRD; comprendre la dimension psychologique du conflit ainsi que la dynamique du cycle conflictuel dans l'optique des modes de PRD.
 Contenu : les droits et les modes de PRD. Convergences, divergences et origines des pratiques en PRD. Le conflit et le litige. Les divers modes de PRD et leur spécificité (négociation, partenariat préventif, médiation, arbitrage, conciliation judiciaire). Survol des pratiques judiciaires et des différentes législations. La conciliation judiciaire. La pratique juridique intégrant les modes de PRD. Le droit préventif et les contrats. Transaction et convention de PRD. Enjeux éthiques. Typologie des conflits. Phases et cycles d'un conflit. Différentes approches pour résoudre un conflit. Principes de communication en situation conflictuelle. Principes de la négociation raisonnée. La dynamique de la médiation et le rôle de l'avocat.
 Préalable : avoir obtenu 54 crédits en droit
- DRT 579** **6 cr.**
Procédures d'enquête en affaires internes
 Objectifs : effectuer une enquête interne conformément à la loi; utiliser les principes de base de la communication, de l'entrevue et de l'interrogatoire; recueillir et présenter les éléments de preuve; adopter une approche proactive dans la solution des problématiques visées.
 Contenu : environnement juridique relatif à la procédure d'enquête interne, travail d'équipe, communication et principes de base de gestion. Outils d'enquête, gestion des plaintes et présentation de dossier. Valeurs individuelles et valeurs organisationnelles. Processus de résolution de problèmes. Recherche de preuves. Interrogatoire et entrevues disciplinaires. Régulateurs de la fonction policière. Psychologie du milieu des affaires internes.
 Préalables : ETA 100 et SEC 300 et avoir obtenu 6 crédits
- DRT 580** **3 cr.**
Droit international de l'environnement
 Objectif : se familiariser avec le droit international applicable aux problèmes environnementaux et les enjeux économiques, politiques et scientifiques sous-jacents.
 Contenu : les sources et les principes du droit international et transnational de l'environnement seront étudiés dans une perspective historique. Différentes problématiques seront explorées telles que la biodiversité, les changements climatiques, la couche d'ozone, la protection des ressources naturelles, etc. Certains sujets connexes seront également abordés incluant : les relations Nord-Sud, les droits de la personne, le droit du commerce international, le financement international, l'application extra-territoriale du droit national, etc.
 Antérieure : DRT 109
- DRT 583** **3 cr.**
Problématiques liées aux droits de l'enfant
 Objectifs : comprendre et évaluer les problématiques contemporaines relatives aux droits de l'enfant. Approfondir le sens et la portée des concepts de droits et d'intérêt de l'enfant. Analyser et critiquer la finalité des lois et des conventions internationales dans une perspective de l'enfant et de reconnaissance de son statut de sujet de droit.
 Contenu : l'évolution des droits fondamentaux de l'enfant. L'état civil, le nom, la filiation par le sang et la filiation adoptive. Le droit de l'enfant d'ester en justice et le rôle du procureur à l'enfant. La philosophie et la mise en œuvre de la Loi sur la protection de la jeunesse et de la Loi sur la justice pénale des personnes mineures. La Convention sur les droits de l'enfant et les protocoles qui en découlent.
- DRT 584** **3 cr.**
Droit du commerce électronique
 Objectif : se familiariser avec le droit applicable au commerce électronique.
 Contenu : présenter les implications juridiques des activités du commerce électronique : droit des contrats et commerce électronique, vie privée et commerce électronique, droit criminel et commerce électronique, concurrence déloyale et commerce électronique, propriété intellectuelle et commerce électronique.
 Antérieures : DRT 100 et DRT 102 et DRT 113
- DRT 585** **3 cr.**
Droit pénal IV - infractions et peines
 Objectifs : maîtriser les composantes des infractions criminelles et pénales courantes. Déterminer la peine appropriée dans le contexte d'infractions précises.
 Contenu : analyser des préceptes du droit des infractions criminelles et pénales développés par la common law. Étude des caractéristiques et du traitement de certaines infractions fédérales, provinciales et internationales et des peines qui y sont rattachées.
 Antérieure : DRT 102
- DRT 586** **3 cr.**
Enjeux juridiques contemporains
 Objectifs : connaître et comprendre certains enjeux juridiques contemporains; développer une capacité d'analyse critique; favoriser la référence à plusieurs domaines du droit et du savoir en général.
 Contenu : série de conférences présentées par des personnes reconnues pour leur expertise scientifique ou leur expérience de travail, dans des domaines du droit très variés.
- DRT 587** **3 cr.**
Droit du divertissement
 Objectif : se familiariser avec l'environnement réglementaire et les pratiques contractuelles ayant cours dans les domaines de production artistique du livre et de l'édition, des arts visuels, de la musique, du théâtre et de la danse, de la production cinématographique et télévisuelle, de la production multimédia et de la publicité.
 Contenu : examen des principes et fondements du droit des auteurs, des artistes-interprètes et des producteurs d'enregistrements sonores. Analyse des régimes de gestion collective du droit d'auteur et survol des sociétés de droits d'auteur et de droits connexes au Canada. Examen
- des lois sur le statut de l'artiste. Analyse de certains usages contractuels.
 Antérieure : DRT 100
- DRT 588** **3 cr.**
Accès et protection des données personnelles
 Objectif : sensibiliser et identifier les enjeux relatifs au traitement des renseignements personnels, soit de leur collecte à leur destruction, des différentes branches de la vie économique et sociale.
 Contenu : introduction aux notions de vie privée et de renseignements personnels. Instruments nationaux et internationaux encadrant le traitement (de la collecte à la destruction) des renseignements personnels - secteurs public et privé. Application au secteur de la santé, au commerce électronique, aux prestations électroniques de service, au travail. Le rôle des autorités de contrôle.
- DRT 589** **3 cr.**
Droit de l'arbitrage commercial au Québec
 Objectif : s'initier au droit de l'arbitrage commercial domestique et international au Québec.
 Contenu : examen de l'arbitrage en tant que méthode de résolution des conflits et étude du droit québécois applicable au domaine de l'arbitrage commercial domestique et international, incluant une étude approfondie des dispositions législatives ainsi que de la jurisprudence arbitrale et judiciaire applicables au domaine.
 Antérieures : DRT 109 et DRT 113
- DRT 590** **3 cr.**
Droit de la construction
 Objectif : se familiariser avec les lois et certaines règles régissant le domaine de la construction au Québec.
 Contenu : les lois et les règlements qui régissent la construction, les entrepreneurs et entrepreneurs, les donneuses et donneurs d'ouvrage, et les consommatrices et consommateurs. Les relations de travail dans le domaine de la construction, les appels d'offres et les soumissions, les contrats, le financement et les garanties.
 Antérieures : DRT 100 et DRT 308
- DRT 591** **3 cr.**
Droit de l'immigration et des réfugiés
 Objectifs : se familiariser avec les principales notions et comprendre les enjeux juridiques essentiels du droit de l'immigration et des réfugiés au Canada.
 Contenu : objectifs, historique, contexte constitutionnel et sources du droit de l'immigration et des réfugiés; obligations humanitaires du Canada; sélection et admission des travailleuses et travailleurs qualifiés et des gens d'affaires; statuts temporaires; souveraineté et contrôles aux points d'entrée; décisions ministérielles et recours d'appel.
 Antérieures : DRT 101 et DRT 109
- DRT 592** **3 cr.**
Droit des brevets
 Objectif : acquérir une connaissance plus approfondie du droit des brevets tant au niveau théorique que pratique et développer les habiletés de base devant permettre d'appliquer les règles étudiées. Comprendre et développer une approche critique du système et de la pratique entourant les brevets.
 Contenu : étude critique de la législation et de la jurisprudence se rapportant aux conditions d'obtention et de validité d'un
- brevet. Étude et mise en pratique des règles se rapportant à la rédaction et à la poursuite d'une demande de brevet. Aperçu des recours propres aux brevets. Transfert et exploitation d'une invention brevetée.
 Préalable : avoir obtenu 54 crédits en droit
- DRT 601** **3 cr.**
Biologie moléculaire et droit
 Objectifs : s'initier aux dispositions légales régissant la recherche; aux utilisations possibles des produits du corps humain, particulièrement de l'ADN, à des fins légales ou judiciaires. Mesurer les impacts positifs et négatifs de ces utilisations et leur justification au regard des droits fondamentaux de la personne.
 Contenu : la nature biologique des produits du corps humain et particulièrement de l'ADN, et l'information qu'ils peuvent fournir; la fiabilité des analyses et des résultats obtenus; le statut juridique de ces produits; les dispositions légales régissant la recherche; les utilisations possibles de ces produits et de cette information en droit civil (notamment la filiation, les assurances), en droit pénal, en droit de l'immigration, et peut-être en droit des transports, en droit international; la protection de la vie privée; les banques de données et la circulation interne et transfrontalière de l'information; la recevabilité des moyens de preuve en droit civil et en droit pénal; l'impact des chartes des droits et libertés au Canada et au Québec; la notion de génome humain, patrimoine commun de l'humanité, et ses impacts possibles.
 Antérieures : DRT 216 et GNT 712
- DRT 602** **3 cr.**
Biotechnologie et marché
 Objectifs : s'initier aux différents aspects commerciaux des biotechnologies et à leurs implications juridiques, tant en droit national qu'international; introduire l'étudiante ou l'étudiant aux réalités des marchés dans le domaine des biotechnologies et à leur impact social.
 Contenu : le mode de fonctionnement des firmes pharmaceutiques et firmes de biotechnologies, de l'expérimentation à la mise en marché; la compétition commerciale et ses impacts; la législation provinciale, nationale et internationale sur le sujet, notamment en matière de brevet et de propriété intellectuelle, de produits biologiques et pharmaceutiques, d'approbation de tests; les accords internationaux; le rôle des aspects économiques dans les décisions gouvernementales, notamment en matière de dépistage génétique; les capitaux publics et privés, les partenariats organismes publics-industries.
 Préalables : GNT 500 et PSV 200
 Antérieures : DRT 526 et GNT 712
- DRT 701** **4 cr.**
Responsabilité civile médicale et hospitalière
 Objectifs : connaître et être capable de critiquer les règles de la responsabilité civile médicale et hospitalière.
 Contenu : conditions générales et particulières de la responsabilité civile médicale dans le contexte hospitalier et extra-hospitalier : faute, préjudice et lien de causalité.
- DRT 704** **4 cr.**
Droit, éthique et médecine moderne
 Objectifs : approfondir les questions juridiques et éthiques suscitées par la

médecine moderne; se familiariser avec les sources pertinentes et en faire une analyse critique; traiter oralement et par écrit, de façon logique et ordonnée, d'un sujet choisi.

Contenu : principe de l'inviolabilité de la personne humaine à la lumière des différents domaines du droit et de l'éthique. Les atteintes à l'inviolabilité de la personne humaine en droit privé : atteintes volontaires, atteintes involontaires et décisions prises pour les incapables. Analyse plus approfondie de questions controversées de médecine moderne, selon des thèmes choisis : médecine moderne et droits fondamentaux; génétique humaine; transplantation d'organes et de tissus; expérimentation; le droit et la mort; VIH et sida; procréation humaine; minorité; personnes âgées; allocation des ressources, etc.

DRT 711 4 cr.

Organisation du monde de la santé

Objectifs : acquérir la connaissance des normes régissant le secteur de la santé en tenant compte de leur évolution et des approches contrastées à développer selon les besoins; s'initier à l'apprentissage de la méthode de délimitation d'un champ empirique du droit ainsi qu'à la démarche de synthèse et de convergence d'aspects des grands secteurs du droit; apprécier l'impact des modifications législatives et réglementaires.

Contenu : aperçu des composantes du réseau des affaires sociales. Les établissements. Les prestataires de soins et de services. Les bénéficiaires. Le régime d'assurance-maladie. La constitution et l'organisation du réseau. Le financement. Synthèse et perspective.

DRT 712 4 cr.

Droit professionnel du secteur de la santé

Objectifs : acquérir les principales notions du droit professionnel; s'initier aux problèmes les plus importants se présentant au niveau du contrôle de l'activité professionnelle; être en mesure d'évaluer la pertinence de droit actuel et d'envisager des solutions de rechange.

Contenu : notion de profession. Caractéristiques des corporations professionnelles. Contrôle exercé par la Corporation sur l'admission et l'activité professionnelle. Contrôle exercé par l'établissement et la Régie de l'assurance-maladie.

DRT 715 2 cr.

Introduction au droit

Objectif : acquérir les principes de base du droit ainsi que la méthodologie applicable en matière de recherche.

Contenu : analyse des institutions, des secteurs, ainsi que des sources du droit et de leur hiérarchie. Étude des concepts de base en matière de droit civil et de droit public. Utilisation des principaux instruments de recherche.

DRT 716 2 cr.

Introduction aux principaux problèmes du monde de la santé

Objectif : se familiariser avec les différents problèmes du milieu de la santé et des affaires sociales.

Contenu : étude de l'évolution de la société, des problèmes de santé et des problèmes sociaux. Analyse de l'évolution des politiques, des structures, des programmes et du financement dans le domaine de la santé et du bien-être.

DRT 717 4 cr.

Droit du travail dans le secteur de la santé

Objectif : prendre connaissance des principaux problèmes de relations du travail dans le secteur de la santé et des services sociaux.

Contenu : rappel du droit du travail applicable au Québec. Examen des particularités principales du secteur de la santé en matière de relations du travail : historique et structure des négociations, rôle de l'État en relation avec le problème de l'étendue et des limites de la négociation collective, grève et notion des services essentiels, arbitrage et analyse du contenu des conventions collectives.

DRT 718 4 cr.

Droit international de la santé

Objectifs : se familiariser avec les concepts du droit international de la santé; comprendre la relation entre la santé et les droits de l'homme.

Contenu : évolution historique, place du droit international de la santé dans le contexte du droit international public et des droits de l'homme, nature, objectif, objet et source du droit international de la santé. Analyse des mécanismes intergouvernementaux et non gouvernementaux de coopération internationale dans le domaine de la santé.

DRT 719 4 cr.

Santé et sécurité du travail

Objectif : prendre connaissance des principaux problèmes sociosanitaires et des principales règles de droit relativement à la santé et à la sécurité du travail.

Contenu : étude de quelques-unes des principales questions soulevées par la Loi sur la santé et la sécurité du travail : la problématique sociosanitaire de la santé et de la sécurité du travail, les structures administratives et judiciaires prévues par la loi, les programmes de prévention, la médecine du travail, le rôle du réseau des affaires sociales, les droits et les obligations de l'employeur et du travailleur. Étude de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles.

DRT 720 4 cr.

Gestion de l'information

Objectif : se familiariser avec les problèmes juridiques soulevés par la gestion de l'information dans le domaine de la santé.

Contenu : analyse de l'application de diverses lois (Loi sur l'accès, Loi sur les services de la santé et les services sociaux, Lois sur l'assurance-maladie) dans l'optique de la protection des renseignements personnels. Initiation aux enjeux posés par l'informatisation.

DRT 721 4 cr.

Droit de l'environnement

Objectifs : se sensibiliser à la connexité des problématiques en santé et en environnement et s'initier aux principales règles juridiques applicables dans le domaine.

Contenu : approfondissement des mécanismes prévus en matière d'environnement dans les lois québécoises et fédérales dans l'optique de préserver la santé et la qualité de la vie.

DRT 722 4 cr.

Santé publique

Objectif : se familiariser avec la problématique de l'approche en santé publique.

Contenu : étude des stratégies, des cibles et des responsables. Examen des diverses lois au Québec susceptibles de s'appliquer dont la Loi sur la protection de la santé publique. Prise en compte des aspects de droit international et de droit constitutionnel existant dans ce domaine.

DRT 723 4 cr.

Les chartes et le droit de la santé

Objectif : se sensibiliser aux grands principes des chartes et à leur impact dans le domaine du droit de la santé.

Contenu : étude des principes et des règles d'interprétation applicables en matière de chartes. Analyse des principales dispositions ayant un impact dans le domaine de la santé et des services sociaux.

DRT 724 4 cr.

Le droit de la protection sociale

Objectifs : se familiariser avec les principales mesures de sécurité sociale en vigueur au Québec et prendre connaissance des problèmes juridiques que soulève l'intégration de la composante médicale dans l'attribution des prestations.

Contenu : présentation générale des mesures de sécurité sociale en vigueur au Québec. Présentation plus détaillée de certains programmes en matière d'indemnisation et de soutien du revenu. Relevé et analyse des données de nature médicale prises en compte par le processus d'attribution des prestations. Analyse et discussion du rôle attribué aux professionnelles et professionnels de la santé dans ce processus.

DRT 725 4 cr.

L'économie de la santé

Objectif : s'initier aux principaux problèmes de nature économique existant dans le domaine de la santé et des services sociaux.

Contenu : examen du système économique et de l'industrie des services de la santé; la demande de soins; l'offre de services médicaux; la production et les coûts des services hospitaliers; la performance et le financement des différents établissements; la rémunération des différents personnels.

DRT 726 4 cr.

Droit comparé et droit de la santé

Objectif : approfondir les aspects généraux du droit comparé.

Contenu : identification du droit comparé comme discipline du droit ou méthode d'études, analyse de ses rapports avec l'étude du droit étranger, avec le droit international public ou privé, son intérêt, la façon de l'utiliser, les principales familles juridiques et plus spécifiquement les rapports entre le droit civil et la common law.

DRT 727 3 cr.

Méthodologie de la recherche

Objectifs : développer une méthodologie de recherche propice à la réalisation de travaux de recherche de haut niveau dans le contexte d'un programme d'études supérieures; s'initier à l'importance de la multidisciplinarité en matière de recherche.

Contenu : réflexion sur le choix d'un sujet, d'une problématique et d'une approche de recherche. Approfondissement des habiletés en matière de recherche documentaire, d'analyse et de rédaction. Évaluation critique d'écrits juridiques en

fonction des différents aspects abordés dans le cours.

DRT 730 11 cr.

Essai

DRT 738 26 cr.

Mémoire

DRT 739 2 cr.

Activité préparatoire à l'essai

Objectif : préparer l'essai.

Contenu : choix du sujet, élaboration de la problématique, collecte et analyse de la documentation, esquisse du plan.

DRT 740 4 cr.

Psychiatrie légale

Objectifs : faire l'apprentissage élaboré des conséquences juridiques de la maladie mentale. Comprendre les relations entre le droit et la psychiatrie. Analyser et critiquer les règles applicables. Traiter par écrit de questions complexes selon un processus d'analyse rigoureux et structuré.

Contenu : description des effets juridiques généraux de la maladie mentale sur la personne. L'aptitude à gérer ses biens et sa personne. Les régimes de protection des personnes. L'aptitude à consentir aux soins médicaux et le consentement éclairé dans le contexte psychiatrique. La dangerosité et la garde en établissement. Confidentialité et secret professionnel en psychiatrie. L'aptitude à subir un procès. La non-responsabilité pour cause de maladie mentale et l'ordonnance de garde en établissement. Les mesures de traitement obligatoire du patient psychiatrique. L'expertise psychiatrique. La responsabilité professionnelle du psychiatre. La responsabilité hospitalière à l'égard des patients psychiatriques. Les droits, obligations et recours de l'utilisateur en santé mentale.

DRT 741 4 cr.

Cours tutorial

Objectif : réaliser une activité pédagogique individualisée de concert avec une professeure ou un professeur sur une thématique spécifique qui n'est pas abordée de façon approfondie dans le cadre des activités régulières.

Contenu : choix de la thématique, recherche documentaire et rédaction.

DRT 742 4 cr.

Droit pharmaceutique

Objectif : se familiariser avec les principes juridiques et éthiques applicables à l'industrie pharmaceutique, notamment en ce qui concerne le développement, la fabrication et la mise en marché des médicaments.

Contenu : étude de la législation applicable à l'industrie pharmaceutique ainsi que de la jurisprudence en la matière; analyse des questions juridiques et éthiques liées au développement, à la fabrication et à la distribution des produits pharmaceutiques (y compris la responsabilité des différents instances).

DRT 743 4 cr.

Le droit des personnes âgées

Objectif : se familiariser avec les principaux problèmes sociosanitaires et les principes juridiques relatifs au phénomène du vieillissement de la population.

Contenu : le vieillissement en tant que phénomène sociosanitaire. Les droits fondamentaux de la personne âgée, notamment son autonomie et le respect de sa volonté, son droit aux services, sa protection contre la discrimination et contre les abus. La détermination de l'incapacité chez la per-

sonne aînée et ses conséquences civiles, notamment au plan de l'ouverture des régimes de protection, de l'homologation du mandat en cas d'inaptitude et de leur mise en œuvre.

DRT 750 **3 cr.**

Introduction au monde de la santé

Objectifs : se familiariser avec les différentes problématiques du milieu de la santé et des affaires sociales.

Contenu : étude de l'évolution de la société, des problèmes de santé et des problèmes sociaux. Analyse de l'évolution des politiques, des structures, des programmes et du financement dans le domaine de la santé et du bien-être.

DRT 751 **3 cr.**

Introduction au droit I

Objectifs : s'initier à l'organisation des institutions québécoises et canadiennes et au système de justice; se familiariser avec les principales sources du droit et leur hiérarchie; s'initier aux concepts fondamentaux du droit public et du droit privé.

Contenu : les institutions québécoises et canadiennes et le système de justice; les principales sources du droit positif (loi, jurisprudence, doctrine) et leur hiérarchie; le processus d'adoption des lois; les grandes divisions du droit; les concepts fondamentaux du droit public, la constitution, les chartes canadienne et québécoise; les concepts fondamentaux propres au droit privé; principes élémentaires de droit administratif.

DRT 752 **3 cr.**

Introduction au droit II

Objectifs : s'initier aux principes généraux du droit civil et à la lecture du Code civil du Québec; s'initier à la lecture d'un texte législatif et réglementaire; s'initier à la méthodologie applicable à la recherche juridique et aux principes de base de la communication juridique.

Contenu : les principes généraux du droit civil, le Code civil du Québec; éléments de droit des personnes, de droit des obligations, de droit de la responsabilité civile; les principaux instruments de recherche en droit et particulièrement en droit de la santé; la présentation d'une communication juridique.

DRT 753 **3 cr.**

Responsabilité civile médicale, hospitalière

Objectifs : connaître et être capable de critiquer les règles de la responsabilité civile médicale et hospitalière.

Contenu : conditions générales et particulières de la responsabilité civile médicale dans le contexte hospitalier et extra-hospitalier : faute, préjudice et lien de causalité.

DRT 754 **3 cr.**

Organisation du monde de la santé

Objectifs : acquérir la connaissance des normes régissant le secteur de la santé en tenant compte de leur évolution et des approches contrastées à développer selon les besoins; s'initier à l'apprentissage de la méthode de délimitation d'un champ empirique du droit ainsi qu'à la démarche de synthèse et de convergence d'aspects des grands secteurs du droit; apprécier l'impact des modifications législatives et réglementaires.

Contenu : aperçu des composantes du réseau des affaires sociales. Les établis-

sements. Les prestataires de soins et de services. Les bénéficiaires. Le régime d'assurance-maladie. La constitution et l'organisation du réseau. Le financement. Synthèse et perspective.

DRT 755 **3 cr.**

Droit professionnel du secteur de la santé

Objectifs : acquérir les principales notions du droit professionnel; s'initier aux problèmes les plus importants se présentant au niveau du contrôle de l'activité professionnelle; être en mesure d'évaluer la pertinence de droit actuel et d'envisager des solutions de rechange.

Contenu : notion de profession. Caractéristiques des corporations professionnelles. Contrôle exercé par la Corporation sur l'admission et l'activité professionnelle. Contrôle exercé par l'établissement et la Régie de l'assurance-maladie.

DRT 756 **3 cr.**

Politiques de la santé

Objectifs : se familiariser avec les rôles respectifs du gouvernement provincial et fédéral en matière de santé au Canada; connaître l'histoire du système de santé au Québec et les grands énoncés politiques qui ont accompagné son évolution; s'initier aux principaux enjeux des politiques publiques en matière de santé dans une perspective comparative; développer ses capacités d'analyse critique et son aptitude à participer aux grands débats sociaux dans le domaine de la santé.

Contenu : le partage des compétences constitutionnelles en matière de santé au Canada et la Loi canadienne sur la santé; l'histoire du système de santé au Québec et les réformes qui l'ont marqué; les grands enjeux de politique publique dans le domaine de la santé; analyse comparative de différents systèmes de santé et les parts respectives du public et du privé dans la fourniture de soins et services; le rôle des différents acteurs et de la participation du public dans les choix politiques; l'impact des problématiques économiques dans les choix politiques en matière de santé.

DRT 757 **3 cr.**

Droit, éthique et médecine moderne

Objectifs : approfondir les questions juridiques et éthiques suscitées par la médecine moderne; se familiariser avec les sources pertinentes et en faire une analyse critique; traiter oralement et par écrit, de façon logique et ordonnée, d'un sujet choisi.

Contenu : principe de l'inviolabilité de la personne humaine à la lumière des différents domaines du droit et de l'éthique. Les atteintes à l'inviolabilité de la personne humaine en droit privé : atteintes volontaires, atteintes involontaires et décisions prises pour les incapables. Analyse plus approfondie de questions controversées de médecine moderne, selon des thèmes choisis : médecine moderne et droits fondamentaux; génétique humaine; transplantation d'organes et de tissus; expérimentation; le droit et la mort; VIH et sida; procréation humaine; minorité; personnes âgées; allocation des ressources, etc.

DRT 758 **3 cr.**

Droit du travail dans le secteur de la santé

Objectifs : prendre connaissance des principaux problèmes de relations du travail dans le secteur de la santé et des services sociaux.

Contenu : rappel du droit du travail applicable au Québec. Examen des particularités principales du secteur de la santé en matière de relations du travail : historique et structure des négociations, rôle de l'État en relation avec le problème de l'étendue et des limites de la négociation collective, grève et notion des services essentiels, arbitrage et analyse du contenu des conventions collectives.

DRT 759 **3 cr.**

Santé et sécurité du travail

Objectifs : prendre connaissance des principaux problèmes sociosanitaires et des principales règles de droit relativement à la santé et à la sécurité du travail.

Contenu : étude de quelques-unes des principales questions soulevées par la Loi sur la santé et la sécurité du travail : la problématique sociosanitaire de la santé et de la sécurité du travail, les structures administratives et judiciaires prévues par la loi, les programmes de prévention, la médecine du travail, le rôle du réseau des affaires sociales, les droits et les obligations de l'employeur et du travailleur. Étude de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles.

DRT 760 **3 cr.**

Gestion de l'information

Objectifs : se familiariser avec les problèmes juridiques soulevés par la gestion de l'information dans le domaine de la santé.

Contenu : analyse de l'application de diverses lois (Loi sur l'accès, Loi sur les services de la santé et les services sociaux, Lois sur l'assurance-maladie) dans l'optique de la protection des renseignements personnels. Initiation aux enjeux de l'informatisation.

DRT 761 **3 cr.**

Droit de l'environnement

Objectifs : se sensibiliser à la connexité des problématiques en santé et en environnement et s'initier aux principales règles juridiques applicables dans le domaine. Contenu : approfondissement des mécanismes prévus en matière d'environnement dans les lois québécoises et fédérales dans l'optique de préserver la santé et la qualité de vie.

DRT 762 **3 cr.**

Santé publique

Objectifs : se familiariser avec la problématique de l'approche en santé publique. Contenu : étude des stratégies, des clientèles cibles et les responsables. Examen des diverses lois au Québec susceptibles de s'appliquer dont la Loi sur la santé publique. Prise en compte des aspects de droit international et de droit constitutionnel existant dans ce domaine.

DRT 763 **3 cr.**

Les chartes et le droit de la santé

Objectifs : se sensibiliser aux grands principes des chartes et à leur impact dans le domaine du droit de la santé.

Contenu : étude des principes et des règles d'interprétation applicables en matière de chartes. Analyse des principales dispositions ayant un impact dans le domaine de la santé et des services sociaux.

DRT 764 **3 cr.**

Droit de la protection sociale

Objectifs : se familiariser avec les principales mesures de sécurité sociale en vigueur au Québec et prendre connaissance des

problèmes juridiques que soulève l'intégration de la composante médicale dans l'attribution des prestations.

Contenu : présentation générale des mesures de sécurité sociale en vigueur au Québec. Présentation plus détaillée de certains programmes en matière d'indemnisation et de soutien du revenu. Relevé et analyse des données de nature médicale prises en compte par le processus d'attribution des prestations. Analyse et discussion du rôle attribué aux professionnelles et professionnels de la santé dans ce processus.

DRT 765 **3 cr.**

Économie de la santé

Objectifs : s'initier aux principaux problèmes de nature économique existant dans le domaine de la santé et des services sociaux.

Contenu : examen du système économique et de l'industrie des services de la santé; la demande de soins; l'offre de services médicaux; la production et les coûts des services hospitaliers; la performance et le financement des différents établissements; la rémunération des différents personnels.

DRT 766 **3 cr.**

Droit comparé et droit de la santé

Objectifs : approfondir les aspects généraux du droit comparé.

Contenu : identification du droit comparé comme discipline du droit ou méthode d'études, analyse de ses rapports avec l'étude du droit étranger, avec le droit international public ou privé, son intérêt, la façon de l'utiliser, les principales familles juridiques et plus spécifiquement les rapports entre le droit et la common law.

DRT 767 **3 cr.**

Séminaire de recherche

Objectifs : approfondir des problèmes spécifiques de la recherche en droit de la santé en fonction de thématiques diversifiées choisies par la professeure-tutrice ou le professeur-tuteur de l'étudiante ou de l'étudiant.

Contenu : développer les capacités de recherche en deux phases, soit *Séminaire I* et *Séminaire II*, par la présentation, la sélection de données et la rédaction de travaux de recherche.

DRT 768 **3 cr.**

Psychiatrie légale

Objectifs : faire l'apprentissage élaboré des conséquences juridiques de la maladie mentale. Comprendre les relations entre le droit et la psychiatrie. Analyser et critiquer les règles applicables. Traiter par écrit de questions complexes selon un processus d'analyse rigoureux et structuré.

Contenu : description des effets juridiques généraux de la maladie mentale sur la personne. L'aptitude à gérer ses biens et sa personne. Les régimes de protection des personnes. L'aptitude à consentir aux soins médicaux et le consentement éclairé dans le contexte psychiatrique. La dangerosité et la garde en établissement. Confidentialité et secret professionnel en psychiatrie. L'aptitude à subir un procès. La non-responsabilité pour cause de maladie mentale et l'ordonnance de garde en établissement. Les mesures de traitement obligatoire du patient psychiatrique. L'expertise psychiatrique. La responsabilité professionnelle du psychiatre. La responsabilité hospitalière à l'égard des patients psychiatriques. Les droits, obligations et recours de l'usager en santé mentale.

DRT 769 3 cr.**Droit pharmaceutique**

Objectifs : se familiariser avec les principes juridiques et éthiques applicables à l'industrie pharmaceutique, notamment en ce qui concerne le développement, la fabrication et la mise en marché des médicaments.

Contenu : étude de la législation applicable à l'industrie pharmaceutique ainsi que de la jurisprudence en la matière; analyse des questions juridiques et éthiques liées au développement, à la fabrication et à la distribution des produits pharmaceutiques (y compris la responsabilité des différentes instances).

DRT 770 3 cr.**Initiation à la recherche en sciences humaines**

Objectifs : s'initier aux différentes méthodes de recherche en sciences humaines en général et, plus spécifiquement, aux méthodes applicables en droit ainsi qu'à la complémentarité des méthodes. S'initier à l'élaboration scientifique d'un projet de recherche et aux principes éthiques applicables.

Contenu : les fondements de la recherche scientifique en sciences humaines et, plus spécifiquement, en droit. Les principales empiriques de la recherche. Les critères de scientificité de la recherche. La mesure en recherche. Les méthodes qualitatives et les méthodes quantitatives. L'analyse de contenu. La conception et l'élaboration d'un projet de recherche en droit. L'éthique de la recherche et sa mise en œuvre dans un projet de recherche.

DRT 771 3 cr.**Les différents cadres d'analyse en droit**

Objectifs : se familiariser avec les différentes approches théoriques du droit et l'épistémologie juridique. Comprendre la dynamique propre à la norme juridique et son évolution. Aborder les différents cadres d'analyse juridique et développer un sens critique à leur égard.

Contenu : les sources de la connaissance juridique et les grands paradigmes de la science juridique. Étude des différents cadres d'analyse en droit (analyse historique, analyse comparative notamment entre le droit civil et la common law, analyse économique, analyse sociologique, analyse féministe, etc.) Analyse critique du positivisme juridique et d'autres paradigmes. Les discours du droit et leur mise en œuvre. L'application de ces connaissances dans le contexte de projets de recherche et dans l'analyse d'écrits juridiques.

DRT 772 3 cr.**Lectures dirigées**

Objectifs : délimiter son projet de recherche par une lecture préalable de la documentation générale sur son sujet, amorcer la collecte de la documentation afférente à son projet de recherche et intégrer l'information pertinente afin de cadrer la problématique étudiée.

Contenu : programme de lectures sous la supervision du directeur ou de la directrice de recherche.

DRT 773 4 cr.**Séminaire d'analyse des problématiques juridiques**

Objectifs : à partir des notions théoriques étudiées dans l'activité pédagogique DRT 771, analyser des problématiques juridi-

ques complexes faisant appel à plusieurs domaines du droit ou à certains éléments ou approches d'autres disciplines. Développer une méthode de travail propre à ce type d'analyse.

Contenu : sur la base de problèmes soumis par la professeure ou le professeur, analyse de différentes problématiques juridiques multidimensionnelles et recours, s'il y a lieu, à d'autres disciplines connexes (sociologie, économie, etc.). Choix d'une méthodologie appropriée en fonction des problèmes soumis. Développement de l'analyse critique et réflexive grâce aux débats entre les participants.

DRT 774 4 cr.**Séminaire d'intégration**

Objectifs : sur la base des connaissances acquises dans les activités DRT 770, DRT 771, DRT 773, permettre à l'étudiante ou à l'étudiant de s'approprier et d'intégrer une méthode de travail pour l'élaboration d'un ou de plusieurs aspects de la problématique juridique complexe qu'il a choisi d'étudier à travers son projet de mémoire.

Contenu : préparation et présentation de la problématique choisie pour le projet de mémoire. Discussion sur la conception et l'élaboration du projet, sur la méthodologie retenue, sur les aspects éthiques s'il y a lieu. Analyse critique réciproque et approfondissement de la démarche. Rédaction d'un rapport d'analyse multidimensionnelle.

DRT 775 1 cr.**Élaboration du projet de mémoire**

Objectifs : élaborer son projet de recherche et faire approuver son cadre d'analyse multidimensionnelle par son directeur ou sa directrice de recherche.

Contenu : rencontres de supervision dans le cadre desquelles l'étudiante ou l'étudiant doit rendre compte de l'évolution de ses travaux de recherche.

DRT 777 3 cr.**Droit des personnes âgées**

Objectifs : se familiariser avec les principaux problèmes sociosanitaires et les principes juridiques relatifs au phénomène du vieillissement de la population.

Contenu : le vieillissement en tant que phénomène sociosanitaire. Les droits fondamentaux de la personne âgée, notamment son autonomie et le respect de sa volonté, son droit aux services, sa protection contre la discrimination et contre les abus. La détermination de l'inaptitude chez la personne âgée et ses conséquences civiles, notamment au plan de l'ouverture des régimes de protection, de l'homologation du mandat en cas d'inaptitude et de leur mise en œuvre.

DRT 778 12 cr.**Essai pour les juristes**

Objectifs : développer ses capacités de recherche; présenter de façon logique et ordonnée la problématique relative au sujet choisi; procéder à une analyse des aspects juridiques et éthiques; présenter par écrit les résultats de sa réflexion.

Contenu : recherche et constitution d'une bibliographie à jour; rédaction d'un travail de 60 à 80 pages dans lequel l'étudiante ou l'étudiant présente, de façon logique et ordonnée, sa problématique, son analyse, la synthèse des principaux éléments issus de sa réflexion et, s'il y a lieu, les adaptations normatives suggérées.

DRT 779 9 cr.**Essai pour les non juristes**

Objectifs : se familiariser avec les sources et les aspects particuliers de la recherche en droit; présenter de façon logique et ordonnée la problématique relative au sujet choisi; procéder à une analyse des aspects juridiques et éthiques; présenter par écrit les résultats de sa réflexion.

Contenu : recherche et constitution d'une bibliographie à jour; rédaction d'un travail de 40 à 50 pages dans lequel l'étudiante ou l'étudiant présente, de façon logique et ordonnée, sa problématique, teintée, si possible, de son expérience professionnelle, son analyse et la synthèse de ses réflexions.

DRT 780 24 cr.**Rédaction du mémoire de maîtrise**

Objectifs : démontrer sa capacité à traiter d'une problématique juridique en fonction des règles scientifiques admises en droit ainsi que sa capacité à transmettre le résultat de ses recherches par écrit.

Contenu : le mémoire de maîtrise présente la définition de la problématique, le recensement des écrits pertinents à la recherche poursuivie, la méthode de recherche utilisée, le mode d'analyse des données ainsi que les résultats, la discussion (i.e. interprétation) et les conclusions de l'étude.

DRT 782 24 cr.**Mémoire**

Objectifs : approfondir, dans une démarche autonome, une problématique particulière en droit et en politiques de la santé; procéder à une analyse systématique et critique des aspects juridiques et éthiques; présenter par écrit ses résultats de recherche et suggérer, s'il y a lieu, les modifications normatives pertinentes.

Contenu : recherche et recension des écrits; rédaction d'un travail de 120 à 140 pages dans lequel l'étudiante ou l'étudiant présente, de façon logique et ordonnée, sa problématique approfondie, son analyse, la synthèse de ses résultats de recherche et, s'il y a lieu, les modifications normatives suggérées.

DRT 783 3 cr.**Droit international de la santé**

Objectifs : se familiariser avec les concepts du droit international de la santé; comprendre la relation entre la santé et les droits de l'homme.

Contenu : évolution historique, place du droit international de la santé dans le contexte du droit international public et des droits de l'homme, nature, objectif et source du droit international de la santé. Analyse des mécanismes intergouvernementaux et non gouvernementaux de coopération internationale dans le domaine de la santé.

DRT 800 3 cr.**Méthodologie avancée en droit**

Objectifs : amener l'étudiante ou l'étudiant à être une chercheuse ou un chercheur autonome, capable d'apporter une contribution substantielle et directe à l'avancement du savoir; amener l'étudiante ou l'étudiant à interpréter des données relativement complexes et à développer un esprit critique envers sa discipline.

Contenu : présenter les implications d'une recherche juridique au plan méthodologique. Examiner la question de l'analyse du droit, du raisonnement juridique et de la construction argumentative du droit.

Réfléchir sur les différentes théories d'interprétation juridique. Sensibiliser les étudiantes et étudiants à l'importance de la cohérence. Éveiller à la multidisciplinarité. Développer le sens critique vis-à-vis du droit et des phénomènes juridiques.

DRT 801 3 cr.**Épistémologie juridique**

Objectifs : amener l'étudiante ou l'étudiant à être une chercheuse ou un chercheur autonome, capable d'apporter une contribution substantielle et directe à l'avancement du savoir; amener l'étudiante ou l'étudiant à interpréter des données relativement complexes et à développer un esprit critique envers sa discipline.

Contenu : introduction à l'épistémologie juridique. Analyse du critère de scientificité et de connaissance en droit. Analyser différents paradigmes de sciences juridiques : le paradigme positiviste, le paradigme systémique, le paradigme herméneutique. Réfléchir de façon critique sur les limites et les possibilités de ces théories. Développer un sens critique du droit et des phénomènes juridiques.

DRT 802 6 cr.**Lectures dirigées de doctorat**

Objectifs : amener l'étudiante ou l'étudiant à être une chercheuse ou un chercheur autonome, capable d'apporter une contribution substantielle et directe à l'avancement du savoir; amener l'étudiante ou l'étudiant à interpréter des données relativement complexes et à développer un esprit critique envers sa discipline.

Contenu : programme de lecture qui permet à l'étudiante ou à l'étudiant de colliger la documentation pertinente pour son projet de thèse; l'étudiante ou l'étudiant doit rencontrer périodiquement sa directrice ou son directeur afin de lui rendre compte de ses lectures. Le programme de lecture doit être soumis au comité d'admission et de supervision.

DRT 803 6 cr.**Élaboration du projet de thèse**

Objectifs : amener l'étudiante ou l'étudiant à être une chercheuse ou un chercheur autonome, capable d'apporter une contribution substantielle et directe à l'avancement du savoir; amener l'étudiante ou l'étudiant à interpréter des données relativement complexes et à développer un esprit critique envers sa discipline.

Contenu : formulation du projet de recherche. Établissement de la bibliographie, de la problématique, du plan sommaire et de la méthodologie. Calendrier des travaux.

DRT 804 3 cr.**Examen de thèse : volet rétrospectif**

Objectifs : amener l'étudiante ou l'étudiant à être une chercheuse ou un chercheur autonome, capable d'apporter une contribution substantielle et directe à l'avancement du savoir; amener l'étudiante ou l'étudiant à interpréter des données relativement complexes et à développer un esprit critique envers sa discipline.

Contenu : examen au cours duquel l'étudiante ou l'étudiant est évalué, par écrit, sur ses connaissances des fondements de son domaine de recherche et, éventuellement, sur ses connaissances dans un ou plusieurs domaines complémentaires.

DRT 805 3 cr.**Examen de thèse : volet prospectif**

Objectifs : amener l'étudiante ou l'étudiant à être une chercheuse ou un chercheur autonome, capable d'apporter une contri-

bution substantielle et directe à l'avancement du savoir; amener l'étudiante ou l'étudiant à interpréter des données relativement complexes et à développer un esprit critique envers sa discipline. Contenu : examen au cours duquel l'étudiante ou l'étudiant expose, par écrit et oralement, son projet de recherche : titre, sujet de recherche, état de la question, méthode de travail, intérêt de la recherche, plan sommaire, éléments bibliographiques.

DRT 900 66 cr.

Thèse

Objectifs : amener l'étudiante ou l'étudiant à être une chercheuse ou un chercheur autonome, capable d'apporter une contribution substantielle et directe à l'avancement du savoir; amener l'étudiante ou l'étudiant à interpréter des données relativement complexes et à développer un esprit critique envers sa discipline. Contenu : travail d'envergure portant sur un sujet original. La thèse est évaluée par quatre examinatrices ou examinateurs. Il y a soutenance publique et défense de la thèse.

DTN

DTN 720 1 cr.

Concepts et principes fondamentaux

Objectif : s'initier aux principaux fondements historiques et conceptuels du droit transnational et de la common law.

Contenu : survol de l'impact des grands mouvements de globalisation actuels sur le droit et sa pratique. Rappel et analyse des fondements historiques de la common law et de l'*equity* de même que de leurs principes structurants.

DTN 721 5 cr.

Responsabilité civile/Tort

Objectifs : comprendre les principaux concepts de common law relatifs à la responsabilité civile et appliquer ceux-ci dans un contexte transnational.

Contenu : fondements et concept de faute, négligence, atteinte à la personne et aux biens personnels, atteinte au bien-fonds, atteinte aux intérêts commerciaux, concept de nuisance, diffamation, notions de responsabilité stricte, moyens de défense et concepts liés, responsabilité civile transfrontalière, responsabilité civile des fabricants, interaction des droits étatiques.

DTN 722 5 cr.

Droit des contrats/Contracts

Objectifs : fournir à l'étudiant les concepts de base en matière de contrats et développer sa capacité à utiliser ces concepts dans un contexte de globalisation du droit et de contrats commerciaux internationaux. Développer ses habiletés de rédaction.

Contenu : le contrat : sa formation, notions d'entente, contrepartie, forme relative, intangibilité, nature personnelle, classification, preuve, interprétation, extinction, exécution forcée et autres recours légaux relatifs aux contrats, erreur et fausses représentations, contrainte et ordre public, capacité légale, principes généraux du mandat et concepts liés. Types de contrats internationaux et contenu. Rédaction de contrats commerciaux internationaux.

DTN 723 5 cr.

Droit des biens/Property

Objectifs : comprendre les principaux concepts relatifs à la propriété et appliquer ceux-ci dans un contexte transnational, résoudre des problèmes de nature commerciale, et plus particulièrement dans le cadre d'échanges commerciaux transnationaux

Contenu : doctrine des domaines et tenures, classification du droit des biens, tenance conjointe et commune, questions relatives au titre de propriété entre conjoints, acquisition et transmission de biens réels, possession adversative, servitudes, droits futurs, biens personnels et concepts liés. Notions de vente, transfert de propriété, risques et impossibilité d'exécution, droits et obligations de l'acheteur et du vendeur, règles relatives aux garanties de paiement (sûretés, priorités).

DTN 724 3 cr.

Fiducies/Trusts

Objectifs : fournir à l'étudiante ou à l'étudiant les concepts de base en matière de fiducies et développer sa capacité à utiliser ces concepts dans un contexte de globalisation du droit.

Contenu : notions de fiducie, principes d'équité et relation fiduciaire, rôle des parties, types de fiducie, naissance, modifications et extinction de la fiducie, administration d'une fiducie, violation d'une fiducie et autres concepts liés.

DTN 725 2 cr.

Procédure civile/Civil Procedure

Objectifs : fournir à l'étudiante ou à l'étudiant les concepts de base en matière de procédure civile et développer sa capacité à utiliser ces concepts dans le contexte des autres activités du programme et dans le contexte de la globalisation du droit.

Contenu : organisation des tribunaux de diverses juridictions, compétence territoriale, relations procureur-client, étapes de l'instance (procédures, demandes en cours d'instance), parties, caractéristiques de l'action en justice, moyens de preuve, procès, pouvoirs du juge, gestion des causes, réformation des jugements et autres concepts liés.

DTN 726 2 cr.

Recours civils/Remedies

Objectif : compléter la formation reçue en responsabilité civile, droit des contrats et droit des biens par l'acquisition d'une connaissance approfondie des principaux recours civils disponibles en common law et en équité.

Contenu : la détermination des dommages, les facteurs aggravants et les facteurs atténuants, la question de la causalité et de la mitigation des dommages, les dommages punitifs et les dommages nominaux, le préjudice moral, les dommages stipulés par contrat, l'exécution forcée, l'injonction et les jugements déclaratoires, l'action pour enrichissement sans cause, le droit de retracer son bien.

DTN 727 1 cr.

Droit de la famille/Family Law

Objectif : compléter la formation reçue en droit de la famille, dans le cadre du baccalauréat en droit civil par l'étude des principales modalités particulières aux juridictions de common law.

Contenu : les incidents du mariage et les mesures accessoires, dont les mesures relatives à la garde des enfants et aux pensions alimentaires, les mesures de

protection des enfants, l'adoption, les aspects fiduciaires du mariage et l'impact du mariage sur l'imposition.

DTN 730 1 cr.

Globalisation et PRD I

Objectif : appliquer les connaissances et habiletés développées durant l'ensemble des activités du premier trimestre, dans le cadre de séances de résolution de problèmes juridiques complexes à prévenir ou à résoudre par le biais des modes de PRD. Contenu : introduction aux modes de PRD par le biais de l'apprentissage par problèmes (APP), résolution de problématiques juridiques complexes à l'aide des modes de PRD.

DTN 731 1 cr.

Globalisation et PRD II

Objectif : appliquer les connaissances et habiletés développées durant l'ensemble des activités du programme, dans le cadre de séances de résolution de problèmes juridiques complexes à prévenir ou à résoudre par le biais des modes de PRD.

Contenu : modes de PRD dans un contexte international, résolution de problématiques juridiques complexes à l'aide des modes de PRD.

Préalable : DTN 730

DTN 734 2 cr.

Pratique transnationale I

Objectifs : s'initier à la réalité et à la diversité de la pratique du droit dans un contexte transnational. Assimiler les principaux types d'instruments et les méthodologies et habiletés nécessaires à ce type de pratique.

Contenu : les cours sont donnés sous forme de conférences d'experts et d'ateliers pratiques portant sur divers aspects de la pratique transnationale auxquels sont associées des lectures préparatoires jugées pertinentes.

DTN 735 2 cr.

Pratique transnationale II

Objectifs : s'initier à la réalité et à la diversité de la pratique du droit dans un contexte transnational. Assimiler les principaux types d'instruments et les méthodologies et habiletés nécessaires à ce type de pratique.

Contenu : les cours sont donnés sous forme de conférences d'experts et d'ateliers pratiques portant sur divers aspects de la pratique transnationale auxquels sont associées des lectures préparatoires jugées pertinentes.

DTN 742 2 cr.

Projet final en droit transnational

Objectif : démontrer sa capacité à appliquer les savoirs et compétences acquises dans le cadre des autres activités du diplôme de deuxième cycle en common law et droit transnational en définissant un projet d'essai, en effectuant un travail préparatoire à un stage en organisation internationale ou à un séjour d'études auprès d'une université étrangère partenaire, en effectuant un travail d'analyse ou en complétant un projet particulier approuvé par la direction du programme.

Contenu : les contenus sont adaptés en fonction du type de projet mené par l'étudiante ou l'étudiant.

DTN 743 2 cr.

Séminaire de droit transnational I

Objectifs : par le biais de diverses activités réparties durant le premier trimestre (ate-

liers, conférences, recherches et lectures dirigées), approfondir certains aspects du droit transnational et acquérir une vision du droit transnational par l'entremise de contacts avec certains intervenants du milieu.

Contenu : étude et apprentissage des outils traditionnels et informatisés de recherche juridique en common law, programme de conférences axées sur le droit transnational, recherche documentaire, lectures et discussions sur certains aspects du droit transnational.

DTN 744 2 cr.

Séminaire de droit transnational II

Objectifs : par le biais de diverses activités réparties durant le deuxième trimestre (ateliers, conférences, recherches et lectures dirigées), poursuivre l'approfondissement du trimestre précédent, de certains aspects du droit transnational.

Contenu : programme de conférences axées sur le droit transnational, recherche documentaire, lectures et discussions sur certains aspects du droit transnational.

Préalable : DTN 740

DTN 750 9 cr.

Rédaction de l'essai de maîtrise

Objectifs : traiter d'une problématique juridique relative à la common law, au droit comparé ou au droit et à la pratique transnationale en fonction des règles admises en droit et développer sa capacité à transmettre les résultats obtenus par écrit.

Contenu : l'essai de maîtrise permet de cerner une problématique sur la base d'une recension d'écrits pertinents et de l'analyse de ces derniers et de présenter à l'aide d'un vocabulaire spécialisé les résultats de l'étude.

DTN 751 9 cr.

Stage auprès d'une organisation internationale

Objectifs : démontrer sa capacité à appliquer les savoirs et compétences acquises dans le cadre du diplôme de deuxième cycle en common law et droit transnational lors d'un stage au sein d'une organisation internationale.

Contenu : l'exécution des tâches requises par le directeur ou la directrice de stage au sein de l'organisation internationale visée ainsi que la rencontre des standards d'excellence, de compétence et de probité exigés au sein d'une telle organisation. La rédaction d'un rapport de stage décrivant les tâches accomplies et démontrant la rencontre des objectifs du stage.

DTN 752 9 cr.

Formation juridique transnationale

Objectifs : approfondir sa formation juridique transnationale par un enseignement reçu auprès d'une université étrangère partenaire.

Contenu : les contenus pédagogiques sont déterminés par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke et par l'université partenaire dans le but d'accroître la mobilité professionnelle internationale de l'étudiante ou de l'étudiant.

DTN 756 3 cr.

Formation juridique transnationale IV

Objectifs : approfondir sa formation juridique transnationale par un enseignement reçu auprès d'une université étrangère partenaire.

Contenu : les contenus pédagogiques sont déterminés par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, et par l'uni-

versité partenaire dans le but d'accroître la mobilité professionnelle internationale de l'étudiante ou de l'étudiant.

DTN 757 3 cr.

Formation juridique transnationale V

Objectifs : approfondir sa formation juridique transnationale par un enseignement reçu auprès d'une université étrangère partenaire.

Contenu : les contenus pédagogiques sont déterminés par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, et par l'université partenaire dans le but d'accroître la mobilité professionnelle internationale de l'étudiante ou de l'étudiant.

DTN 758 3 cr.

Formation juridique transnationale VI

Objectifs : approfondir sa formation juridique transnationale par un enseignement reçu auprès d'une université étrangère partenaire.

Contenu : les contenus pédagogiques sont déterminés par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, et par l'université partenaire dans le but d'accroître la mobilité professionnelle internationale de l'étudiante ou de l'étudiant.

DTN 759 3 cr.

Formation juridique transnationale VII

Objectifs : approfondir sa formation juridique transnationale par un enseignement reçu auprès d'une université étrangère partenaire.

Contenu : les contenus pédagogiques sont déterminés par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, et par l'université partenaire dans le but d'accroître la mobilité professionnelle internationale de l'étudiante ou de l'étudiant.

DTN 760 3 cr.

Formation juridique transnationale VIII

Objectifs : approfondir sa formation juridique transnationale par un enseignement reçu auprès d'une université étrangère partenaire.

Contenu : les contenus pédagogiques sont déterminés par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, et par l'université partenaire dans le but d'accroître la mobilité professionnelle internationale de l'étudiante ou de l'étudiant.

DTN 761 3 cr.

Formation juridique transnationale IX

Objectifs : approfondir sa formation juridique transnationale par un enseignement reçu auprès d'une université étrangère partenaire.

Contenu : les contenus pédagogiques sont déterminés par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, et par l'université partenaire dans le but d'accroître la mobilité professionnelle internationale de l'étudiante ou de l'étudiant.

DTN 762 3 cr.

Formation juridique transnationale X

Objectifs : approfondir sa formation juridique transnationale par un enseignement reçu auprès d'une université étrangère partenaire.

Contenu : les contenus pédagogiques sont déterminés par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, et par l'université partenaire dans le but d'accroître la mobilité professionnelle internationale de l'étudiante ou de l'étudiant.

DTN 763 3 cr.

Formation juridique transnationale XI

Objectifs : approfondir sa formation juridique transnationale par un enseignement reçu auprès d'une université étrangère partenaire.

Contenu : les contenus pédagogiques sont déterminés par la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke, et par l'université partenaire dans le but d'accroître la mobilité professionnelle internationale de l'étudiante ou de l'étudiant.

ENV

ENV 690 1 cr.

Outils de préparation à l'emploi

Objectifs : se connaître et se situer face au domaine de l'environnement afin de réussir sa formation et son intégration au monde du travail.

Contenu : outil personnalisé de cheminement. Portrait de l'environnement au Québec. Le marché de l'emploi en environnement. Le curriculum vitae et la lettre de motivation. L'entrevue d'embauche.

ENV 705 3 cr.

Évaluation des impacts

Compétences : réaliser des études d'impacts : connaître et appliquer les différentes étapes ainsi que les méthodes pour l'évaluation des impacts; évaluer des études d'impacts : vérifier que les études sont pertinentes et conformes aux exigences.

Contenu : législation pertinente au Québec et au Canada. Procédures d'évaluation locales et internationales. Étapes d'un dossier type, du point de vue du rédacteur comme de celui du réviseur. Les intervenants habituels en matière d'évaluation environnementale et leurs motivations diverses. Règles d'éthique du professionnel de l'évaluation. Rôle du public et aspects sociaux.

ENV 711 3 cr.

Environnement et développement international (3-0-6)

Compétence : analyser les problématiques environnementales à l'international de façon à formuler des recommandations adaptées aux réalités des pays à l'étude. Contenu : analyse des problématiques environnementales qui affectent les pays en développement. Compréhension des enjeux sociaux, politiques, juridiques et économiques relatifs à la protection de l'environnement dans un contexte de développement international. Description des instruments internationaux de protection de l'environnement, des initiatives politiques sur le développement international et des principaux acteurs et stratégies impliqués dans leur mise en œuvre. Compréhension des outils d'analyse pour les évaluations environnementales stratégiques de politique de développement. Définition des liens entre l'environnement et le développement et leur intégration dans l'application du développement durable.

ENV 712 3 cr.

Systèmes de gestion environnementale

Compétence : appliquer une démarche de mise en place d'un système de gestion de l'environnement.

Contenu : principes de base d'un système de gestion de l'environnement (SGE). Les cycles de gestion. La démarche d'implantation d'un SGE. La gestion des systèmes

intégrés. Les normes de produits de la famille ISO 14000 (écoétiquetage, performance environnementale, cycle de vie).

ENV 713 3 cr.

Application du développement durable

Compétences : évaluer une problématique en fonction des trois paramètres principaux du développement durable; élaborer des scénarios d'intégration du développement durable.

Contenu : interrelations environnementales, économiques et sociales et les valeurs éthiques constituant les fondements du développement durable. Évolution du contexte et du concept de développement durable. Modèles de représentation. Perspective internationale et conventions. Stratégies d'implantation et mise en œuvre de plans de gestion du développement durable dans les différentes organisations. Indicateurs de rendement.

ENV 714 3 cr.

Changements climatiques et énergie

Compétences : analyser de façon critique les enjeux associés aux changements climatiques et recommander des stratégies de réduction des gaz à effet de serre (GES).

Contenu : émissions de GES, changements climatiques et adaptation. Convention-cadre et Protocole de Kyoto. Stratégies de mise en œuvre aux niveaux national et international. Changements technologiques et énergies renouvelables.

ENV 716 3 cr.

Gestion des matières résiduelles

Compétence : développer un plan de gestion des matières résiduelles et des matières dangereuses.

Contenu : nature et flux des matières résiduelles (dangereuses et non dangereuses), exigences réglementaires et bonnes pratiques, méthodes actuelles et optimales de gestion des matières résiduelles dangereuses et non dangereuses d'origine domestique, industrielle, commerciale et institutionnelle, incluant la collecte, la manutention, l'entreposage, l'étiquetage, le transport, le traitement et l'élimination. Options de 5R-V, écologie industrielle.

ENV 717 3 cr.

Communication et gestion participative

Compétence : gérer efficacement les communications dans diverses situations environnementales simulées.

Contenu : stratégies et moyens de communication pour les gestionnaires en environnement. Fonctions et tâches de la communication environnementale. Rôle des médias et relations avec la presse. Communication des risques. Prévention des conflits et des crises. Consultation du public et mécanismes de participation. Communications environnementales d'entreprise. Communication technique et vulgarisation scientifique.

ENV 718 1 cr.

Introduction au droit de l'environnement

Compétence : connaître le cadre juridique relatif à l'environnement aux niveaux international, fédéral, provincial et municipal. Contenu : grands principes, vocabulaire et terminologie juridiques. Pouvoirs de la société canadienne (législatif, exécutif et judiciaire). Le système judiciaire canadien et québécois, y compris le partage des compétences. Survol du cadre législatif

relatif à l'environnement (international, fédéral, provincial et municipal), présentation d'outils juridiques de référence et de rédaction.

ENV 719 1 cr.

Introduction à la chimie de l'environnement

Compétence : comprendre les principes fondamentaux des liaisons chimiques et les propriétés physiques et chimiques des molécules.

Contenu : lien entre la nomenclature et les formules chimiques. Les éléments et les molécules, notions de réactions chimiques. États gazeux, solides et liquides. Solutions et notions de concentration. Notions chimiques élémentaires appliquées au milieu hydrique.

ENV 720 3 cr.

Audit environnemental

Compétence : réaliser un audit environnemental.

Contenu : les types de vérifications et d'évaluations environnementales. L'approche méthodologique. Les compétences et les habiletés du vérificateur environnemental. Les responsabilités reliées à la pratique de la vérification. L'intégration de la vérification dans un système de gestion environnementale.

ENV 721 3 cr.

Gestion des risques environnementaux

Compétence : appliquer la démarche de gestion des risques environnementaux.

Contenu : méthodes d'analyses de risques. Identification des dangers. Évaluation des conséquences. Inventaire des scénarios de réduction du risque et identification des plus adéquats en tenant compte des contraintes existantes et des sources d'information disponibles. Plan d'action et plan d'urgence. Communication des risques, lois et règlements applicables.

ENV 725 3 cr.

Introduction à la gestion intégrée de l'eau

Objectifs : comprendre les avantages et les limites de la gestion par bassins versants; développer un vocabulaire technique commun en gestion de l'eau à l'échelle des bassins versants.

Contenu : la situation de l'eau dans le monde; la gestion intégrée de l'eau; l'hydrologie et l'hydrogéologie; l'aménagement du territoire et ses outils de contrôle; les écosystèmes aquatiques; les bassins versants et leurs effets sur l'eau, les outils d'analyse et d'observation en géomatique et en télédétection.

ENV 726 3 cr.

Gestion de l'eau : législation et gouvernance

Objectifs : comprendre le cadre législatif et les principaux mécanismes juridiques relatifs à la gestion de l'eau; connaître les principaux problèmes liés à l'administration publique de l'eau.

Contenu : le cadre législatif actuel en gestion de l'eau et les instruments d'intervention; la gouvernance de l'eau; l'intégration du schéma directeur de l'eau dans le cadre législatif en place.

ENV 727 3 cr.

Prévention de la pollution de l'eau

Objectifs : connaître les types de pollution des eaux, les sources et les impacts sur le milieu; identifier les paramètres de mesure de la pollution des eaux; connaître les outils

de prévention, de contrôle et de réduction de la pollution; connaître les différents traitements des eaux.

Contenu : la pollution des eaux : types, sources et impacts sur le milieu; les outils afin de réduire, contrôler et prévenir la pollution; le traitement des eaux; la gestion de l'eau potable, identification et prévention à la source de la pollution diffuse.

ENV 728 2 cr.

Gestion participative

Objectifs : connaître, appliquer les principales formes de communication en environnement; appliquer la gestion participative à la gestion des bassins versants; maîtriser les conflits entre les différents utilisateurs de l'eau.

Contenu : contexte et bases de la communication en environnement; la gestion participative et la consultation publique; la concertation et la gestion de conflits.

ENV 729 4 cr.

Schéma directeur de l'eau

Objectifs : connaître et appliquer la démarche relative à la gestion de projet afin de concevoir un schéma directeur de l'eau en fonction des expériences déjà réalisées et ainsi mettre en application la théorie acquise tout au long du microprogramme.

Contenu : la démarche utilisée en gestion de projet; élaboration d'un schéma directeur de l'eau et d'un plan d'action.

ENV 730 3 cr.

Économie de l'environnement

Compétence : analyser la contribution des outils économiques à la gestion de problématiques environnementales.

Contenu : éléments de base en économie, instruments économiques de gestion de l'environnement, évaluation monétaire de l'environnement, outils d'aide à la décision, optimum économique et soutenabilité écologique, développement durable et indicateurs environnementaux.

ENV 734 3 cr.

La sécurité civile au Québec

Objectifs : développer un langage commun en gestion des risques; acquérir les connaissances au niveau du contexte québécois de la gestion des risques associée à la sécurité civile et à l'environnement; comprendre le contexte législatif de la sécurité civile, de l'environnement et de la gestion des risques.

Contenu : les définitions. Les bénéfices à tirer de la gestion des risques. Les rôles et les responsabilités des différentes parties prenantes dans la prévention, la préparation, l'intervention et le rétablissement. Les aspects légaux de la gestion des risques et de la sécurité civile.

ENV 735 3 cr.

Identification et évaluation des risques

Objectifs : identifier les divers types de risques; être en mesure de recenser les risques de sinistres et les ressources disponibles; développer les aptitudes et les habiletés d'analyse spécifiques permettant d'évaluer et de repérer les risques; connaître les éléments essentiels à la mise en place d'un plan d'urgence efficace.

Contenu : les propriétés chimiques, physiques et toxiques des substances dangereuses. Les étapes générales de la gestion des risques. L'analyse et l'évaluation des risques par études de cas. Les plans de mesures d'urgence municipaux et industriels. Le schéma de sécurité civile.

ENV 736 3 cr.

Systèmes de gestion reliés aux risques technologiques

Objectifs : connaître et appliquer les divers systèmes de gestion reliés à la gestion des risques technologiques; maîtriser les éléments des systèmes de gestion afin d'être apte à évaluer les mesures mises en place par les générateurs de risques.

Contenu : le système de Gestion responsable^(mtd). Les systèmes de gestion ISO et BSI. Le système de gestion Eco-Management and Audit Scheme (EMAS). Le système de gestion de la sécurité opérationnelle (Process Safety Management). La gestion intégrée des risques.

ENV 737 2 cr.

Les conséquences : modélisation et toxicologie

Objectifs : connaître, appliquer et critiquer les méthodes d'évaluation des conséquences d'accidents; maîtriser les principes de fonctionnement des logiciels ainsi que les limites des outils; être en mesure d'interpréter les résultats de la modélisation.

Contenu : les conséquences des accidents technologiques. Les scénarios normalisés et alternatifs d'accidents. Les avantages et les limites des logiciels de modélisation de dispersion de contaminants dans l'atmosphère, l'eau et le sol. Les méthodologies prônées par les organismes gouvernementaux.

ENV 738 3 cr.

Communication des risques

Objectifs : comprendre l'importance de la communication dans le processus de la gestion des risques à l'interne et à l'externe des organismes et de la société; connaître les différents moyens de communication, leurs avantages et leurs inconvénients; comprendre l'importance de l'attribution des responsabilités.

Contenu : éléments de base en communication des risques. La communication des risques, les responsabilités, la vulgarisation. La communication en situation de crise.

ENV 739 1 cr.

Les quatre phases associées à un accident

Objectifs : mettre en application la théorie acquise tout au long du microprogramme; maîtriser les quatre phases générales associées à un accident.

Contenu : la prévention, la préparation, l'intervention et le rétablissement appliqués à un cas industriel et à un cas municipal.

ENV 742 3 cr.

Audit environnemental

Compétence : réaliser un audit environnemental.

Contenu : les types de vérifications et d'évaluations environnementales. L'approche méthodologique. Les compétences et les habiletés du vérificateur environnemental. Les responsabilités reliées à la pratique de la vérification. L'intégration de la vérification dans un système de gestion environnementale.

ENV 743 3 cr.

Évaluation environnementale de site

Objectifs : connaître les divers aspects de l'évaluation environnementale de site : détection des problèmes de contamination actuels et potentiels des sites (nature, emplacement et ampleur), évaluation des risques et élaboration des mesures correctives qui s'imposent.

Contenu : évaluation environnementale de site, historique de développement, processus évolutif et mise en contexte dans le cadre des procédures de normalisation. Méthodologie et outils de travail. L'investigation : recherche documentaire, visite des lieux, entrevues. La caractérisation (échantillonnage). L'analyse de risques à la santé et à l'environnement. L'élaboration du rapport. La réhabilitation de site. Les lois environnementales s'appliquant à l'évaluation de site, le choix des normes à vérifier. La vérification de conformité environnementale. Études de cas et simulations.

ENV 744 1 cr.

Principes de droit pour les VE et les EES

Objectifs : déterminer les règles de droit susceptibles d'être prises en considération dans la démarche de vérification environnementale et d'évaluation environnementale de site; percevoir les problèmes environnementaux sous l'angle de la conformité réglementaire afin d'en tenir compte dans l'exécution des mandats.

Contenu : les lois environnementales. Le choix des normes à vérifier. La responsabilité professionnelle.

Préalable : ENV 762

ENV 745 3 cr.

Introduction à la santé-sécurité-environnement

Objectifs : développer une vision d'ensemble de la santé-sécurité-environnement; acquérir les connaissances de base en santé-sécurité-environnement; apprendre à favoriser l'intégration de la santé-sécurité et de l'environnement.

Contenu : acquisition de connaissances de base en santé-sécurité-environnement par des échanges entre les membres du groupe visant à connaître l'expérience de chacun. Les agresseurs pour l'homme ou l'environnement, leurs effets et la réduction de leurs impacts. Les irritants à l'intégration de la santé-sécurité-environnement.

ENV 746 3 cr.

Droit de la santé-sécurité-environnement

Objectifs : comprendre les principaux mécanismes juridiques visant à assurer la protection de l'environnement ainsi que ceux régissant la santé-sécurité; connaître les principaux problèmes juridiques afférents; développer les aptitudes et les habiletés d'analyse spécifiques afin de pouvoir repérer, comprendre et appliquer les cadres législatifs.

Contenu : les principaux mécanismes juridiques prévus par la Loi québécoise sur la qualité de l'environnement, la Loi canadienne sur la protection de l'environnement, la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale, la Loi sur la santé et la sécurité du travail ainsi que leurs règlements d'application; la jurisprudence pertinente.

ENV 747 3 cr.

Applications : gestion et outils en SSE

Objectifs : connaître et appliquer les divers outils disponibles pour la gestion de la santé-sécurité-environnement.

Contenu : la prévention, les matières dangereuses. Les déchets industriels, commerciaux et institutionnels. Les outils pour l'aide à la décision. Les indicateurs de performance et leur communication aux divers intervenants.

ENV 748 3 cr.

La gestion des risques

Objectifs : identifier et évaluer les risques à l'environnement et à la santé-sécurité; acquérir les compétences pour la mise en place d'outils de prévention et la mise sur pied de mesures d'urgence.

Contenu : gestion des risques pour la santé humaine et des risques pour l'environnement. Degré d'importance des risques. Techniques et technologies de prévention. Mesures d'urgence.

ENV 749 3 cr.

L'intégration en SSE d'un système de gestion

Objectif : intégrer, à l'intérieur d'un seul système de gestion, la santé-sécurité et l'environnement.

Contenu : gestion de la santé-sécurité-environnement dans un cadre volontaire. Systèmes de gestion, dont ceux de la série ISO. Méthodes de suivi, d'évaluation et de contrôle des activités en santé-sécurité-environnement.

ENV 750 3 cr.

Projet spécial en environnement

Compétences : développer des connaissances et appliquer des compétences acquises à la maîtrise en environnement dans le cadre d'un projet individuel.

Contenu : dans le cadre d'un projet spécial présenté par l'étudiante ou l'étudiant et approuvé par la direction, élaboration d'un plan de travail incluant les objectifs, la méthodologie, l'échéancier et les livrables. Rédaction d'un document touchant une problématique environnementale dans un contexte de développement durable.

Préalables : ENV 790 et ENV 791 et avoir obtenu 30 crédits dans le programme.

ENV 756 3 cr.

Ressources forestières et agricoles

Compétence : analyser les pressions environnementales provenant des domaines forestier et agricole.

Contenu : les impacts des pratiques de l'agriculture et de la foresterie sur l'environnement. Impacts sur la biodiversité. Les modes de gestion préconisés pour un développement durable. Les défis sociaux et économiques pour la mise en œuvre des meilleures pratiques. Les principaux intervenants et la législation associée à ces domaines.

ENV 757 3 cr.

Gestion de l'eau

Compétences : élaborer un plan directeur de l'eau. Analyser des modèles de gestion de l'eau.

Contenu : portrait et enjeux de l'eau et différentes approches de gestion de l'eau au niveau international et au Québec. Détermination des impacts des pressions environnementales sur les usages et les écosystèmes aquatiques. Outils de caractérisation d'un bassin versant. Évaluation des dimensions sociales, économiques et environnementales de la détérioration du milieu aquatique. Sources de pollution agricole, industrielle et municipale d'un bassin versant. Approche préventive, moyens de contrôle de pollution à la source. Techniques et procédés appropriés pour protéger le milieu. Législations relatives à la gestion de l'eau. Identification des intervenants concernés. Élaboration d'un Plan directeur de l'eau.

<p>ENV 758 9 cr.</p> <p>Stage I : projet de recherche en environnement</p> <p>Objectifs : dans un régime en partenariat et sous la responsabilité des directrices et directeurs de recherche, apprendre à analyser les travaux publiés dans le domaine de recherche et développer un esprit de synthèse; définir et délimiter de façon concrète et opérationnelle le projet de recherche; faire la preuve de ses capacités de mener à bien une démarche interdisciplinaire en intégrant les connaissances de plusieurs disciplines dans une perspective renouvelée et cohérente.</p> <p>Contenu : à partir d'un énoncé préliminaire définissant une problématique originale et identifiant des hypothèses de travail, l'étudiante ou l'étudiant est guidé conjointement par ses codirectrices et codirecteurs de recherche dans une démarche qui comporte la compréhension de la problématique posée, la recherche, l'analyse et la synthèse de l'information pertinente, la réflexion critique sur les différents aspects du thème choisi, l'inventaire des moyens disponibles et la définition d'une méthodologie appropriée. Les résultats de cette démarche sont présentés dans un document déposé pour évaluation avant la fin du deuxième trimestre d'inscription.</p> <p>ENV 759 9 cr.</p> <p>Stage II : activités de recherche</p> <p>Compétence : effectuer une recherche multidisciplinaire en environnement.</p> <p>Contenu : élaboration et exécution d'un plan de recherche détaillé, en accord avec la directrice ou le directeur de recherche.</p> <p>ENV 762 3 cr.</p> <p>Droit de l'environnement</p> <p>Compétences : évaluer la portée des lois et règlements en environnement et la communiquer d'une manière appropriée.</p> <p>Contenu : étude des régimes de droit de l'environnement aux niveaux municipal, provincial, fédéral et international, notamment la Loi sur la qualité de l'environnement et ses règlements ainsi que la Loi canadienne sur la protection de l'environnement. Analyse de jurisprudences et de cas pratiques en droit de l'environnement. Recherche juridique et analyse en fonction d'une situation donnée concrète. Autorisation administrative imposée aux acteurs économiques, demandes d'approbation ou de permis. Responsabilités légales des professionnels.</p> <p>ENV 767 6 cr.</p> <p>Essai</p> <p>Compétences : poser un diagnostic sur une situation environnementale; rédaction d'un document comprenant l'élaboration d'un plan d'intervention ou une analyse critique intégrant la multidisciplinarité de l'environnement; appliquer les bonnes pratiques de gestion de projet.</p> <p>Contenu : sous la supervision d'une directrice ou d'un directeur, rédaction d'un document ayant fait l'objet d'une étude personnelle. Démonstration par l'étudiante ou l'étudiant de son aptitude à traiter de façon logique un sujet appliqué à l'environnement. Point sur l'état des connaissances dans un domaine spécifique, réflexion, analyse critique, établissement d'un diagnostic, transmission de ses connaissances d'une façon intégrée et complète. Sources et références pertinentes à jour.</p> <p>Préalables : ENV 786 et ENV 790 et ENV 791</p>	<p>ENV 769 3 cr.</p> <p>Problématiques de santé environnementale</p> <p>Compétences : utiliser l'information issue d'études épidémiologiques et toxicologiques; évaluer les risques d'atteinte à la santé associés à une contamination environnementale à partir de données existantes; identifier les situations pouvant comporter un risque pour la santé.</p> <p>Contenu : rôles et responsabilités des intervenants en santé environnementale. L'importance de la santé dans un programme de gestion de l'environnement. Principes de base de l'épidémiologie et de la toxicologie. La démarche d'évaluation des risques pour la santé humaine. Les problèmes courants en santé environnementale.</p> <p>ENV 773 3 cr.</p> <p>Indicateurs environnementaux</p> <p>Compétences : développer des indicateurs de performance environnementale; analyser l'applicabilité des indicateurs environnementaux.</p> <p>Contenu : indicateurs de performance environnementale et indicateurs environnementaux : biophysiques, sociaux et économiques. Réseau de mesures environnementales et leur applicabilité. Critères de sélection et choix de l'information et des indicateurs nécessaires à la production de rapports de performance environnementale en fonction des clients. Démarche d'élaboration, de mise en place, d'utilisation et d'intégration de ces indicateurs dans un système de gestion environnementale.</p> <p>ENV 775 3 cr.</p> <p>Chimie de l'environnement</p> <p>Compétence : analyser le comportement physicochimique des substances dans l'environnement.</p> <p>Contenu : chimie de l'eau, des sols, de l'atmosphère. Origines et descriptions des polluants organiques et inorganiques. Réactions chimiques, modes de dispersion, persistance et effets des polluants dans les principales matrices (eau, air, sol, matières résiduelles). Caractérisation des produits et contaminants selon leurs compositions chimiques. Pollutions associées aux sources d'énergie.</p> <p>ENV 776 3 cr.</p> <p>Séminaire de recherche multidisciplinaire</p> <p>Compétence : structurer les bases et les hypothèses d'un projet de recherche.</p> <p>Contenu : présentation du sujet de recherche de l'étudiante ou de l'étudiant à l'intérieur d'un atelier. Identification et intégration à sa démarche des éléments multidisciplinaires de son projet. Élaboration des objectifs et hypothèses de travail. Définition de son approche expérimentale. Discussion de son travail en séminaire.</p> <p>ENV 779 9 cr.</p> <p>Projet de recherche en environnement</p> <p>Compétences : établir un cadre conceptuel pertinent à la recherche; choisir une méthodologie permettant de répondre aux questions de recherche.</p> <p>Contenu : description d'un énoncé préliminaire définissant une problématique originale et identifiant des hypothèses de travail. Compréhension de la problématique posée. Recherche, analyse et synthèse de l'information pertinente. Réflexion critique sur les différents aspects du thème choisi. Inventaire des moyens</p>	<p>disponibles. Définition d'une méthodologie appropriée.</p> <p>ENV 786 9 cr.</p> <p>Stage en environnement</p> <p>Compétence : appliquer des connaissances et des compétences acquises dans une situation professionnelle.</p> <p>Contenu : stage d'une durée de un trimestre dans un milieu de travail relié à l'environnement, incluant différentes étapes telles que la rédaction du c.v., l'entrevue, la définition d'objectifs professionnels, la vérification de leur atteinte, le développement professionnel. Rédaction d'un rapport final et présentation devant les pairs.</p> <p>Préalables : ENV 762 et ENV 790 et avoir complété 18 crédits</p> <p>ENV 787 3 cr.</p> <p>Stage II</p> <p>Compétence : améliorer l'application des connaissances et des compétences acquises dans une situation professionnelle.</p> <p>Contenu : poursuite d'un stage dans un milieu de travail relié à l'environnement, incluant diverses étapes telles que la définition d'objectifs professionnels, la vérification de leur atteinte et le développement professionnel. Présentation d'un rapport final.</p> <p>Préalable : ENV 786</p> <p>ENV 788 3 cr.</p> <p>Prévention et traitement de la pollution</p> <p>Compétences : analyser une problématique de contamination et élaborer des solutions de prévention, de traitement ou de restauration.</p> <p>Contenu : prévention de la pollution, traitement et restauration. Définition d'une problématique de contamination et choix technologique approprié face aux contextes économique, social, technique et juridique. Traitement de l'eau potable. Assainissement municipal et industriel. Traitement et gestion des boues. Traitement des sols contaminés. Traitement des émissions atmosphériques.</p> <p>ENV 789 3 cr.</p> <p>Analyse de risques écotoxicologiques</p> <p>Compétence : évaluer le risque écotoxicologique de substances dans diverses situations.</p> <p>Contenu : planifier une démarche d'évaluation écotoxicologique, évaluer des résultats dans les eaux, les sols et l'air. Sources des toxiques. Cheminements environnementaux. Écotoxicité, danger écotoxicologique à court terme et à long terme, exposition au danger et risques subséquents. Les étapes et l'application d'une analyse de risques écotoxicologiques, leurs exigences et leurs limites. Analyse de cas.</p> <p>ENV 790 3 cr.</p> <p>Éléments de gestion de l'environnement</p> <p>Compétences : recommander une solution à une problématique environnementale en fonction du développement durable; communiquer les résultats; appliquer une démarche de travail en équipe multidisciplinaire.</p> <p>Contenu : les principes de base du développement durable. L'analyse de problématiques et la prise de décision. Le travail en équipe multidisciplinaire. La recherche d'information pertinente. La rédaction de rapport et la présentation orale. L'éthi-</p>	<p>que en gestion environnementale. Les principaux intervenants et enjeux dans le domaine de l'environnement. La gestion de projet.</p> <p>ENV 791 3 cr.</p> <p>Projet appliqué en environnement</p> <p>Compétences : gérer et réaliser un projet en environnement; travailler en équipe multidisciplinaire.</p> <p>Contenu : à l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire, élaboration d'une offre de service en réponse à un devis (contexte, objectifs, tâches, calendrier, budget, livrables) reçu d'une organisation. Gestion d'un projet en environnement à l'aide d'indicateurs (budget, temps consacré, calendrier). Gestion des situations conflictuelles. Gestion d'une relation avec un client. Analyse de divers scénarios et justification des recommandations. Présentation des résultats.</p> <p>Préalable : ENV 790</p> <p>ENV 792 3 cr.</p> <p>Valeur des écosystèmes et leur gestion</p> <p>Compétences : analyser les impacts des changements des écosystèmes. Intégrer les services et la valeur des écosystèmes lors du développement de politiques, de la gestion des ressources et de la planification du territoire.</p> <p>Contenu : évaluation environnementale, sociale et économique des écosystèmes. Diversité biologique. Aménagement des territoires urbain et rural. Principales législations et conventions. Outils d'analyse et de gestion.</p> <p>ENV 793 3 cr.</p> <p>Développement durable dans les organisations</p> <p>Compétences : élaborer une stratégie de développement durable pour une organisation en tenant compte des exigences des parties prenantes.</p> <p>Contenu : concept du développement durable, processus d'implantation, profil environnemental et de durabilité de l'organisme, stratégie de développement durable : politique, plan d'action et indicateurs, comité de gestion de la durabilité, mise en œuvre, évaluation et révision du processus, système de gestion de la durabilité, responsabilité sociale des organisations.</p> <p>ENV 794 3 cr.</p> <p>Éducation relative au développement durable</p> <p>Compétences : élaborer des démarches pédagogiques favorisant la prise de conscience et la compréhension des enjeux environnementaux et le passage à l'action pour un développement durable. Appliquer et évaluer les principales stratégies. Développer un modèle d'intervention en éducation à l'environnement et au développement durable, adaptable aux caractéristiques et besoins de divers groupes d'apprenants.</p> <p>Contenu : exploration de sa relation à l'environnement naturel. Rôle de l'éducation pour le développement d'une citoyenneté environnementale. Compréhension des défis, des enjeux et appropriation des stratégies d'intervention en éducation à l'environnement et au développement durable.</p> <p>ENV 796 15 cr.</p> <p>Mémoire</p> <p>Compétences : analyser des résultats de recherche; élaborer et transmettre</p>
--	---	--	--

l'information clairement selon un format adapté.

Contenu : rédaction d'un texte élaboré qui présente la définition du sujet d'étude, la problématique élaborée, la méthodologie appliquée à la collecte, au traitement et à l'analyse des données, la revue des connaissances et des conclusions de l'étude.

ENV 798 **9 cr.**

Activités de recherche

Compétence : effectuer une recherche multidisciplinaire en environnement.

Contenu : élaboration et exécution d'un plan de recherche détaillé, en accord avec la directrice ou le directeur de recherche.

Préalable : ENV 779

ENV 901 **3 cr.**

Interdisciplinarité de l'environnement I

Objectif : développer ses connaissances dans un ou plusieurs domaines qui ne relèvent pas de sa formation initiale mais qui contribuent à sa problématique de recherche interdisciplinaire en environnement.

Contenu : cours à contenu variable selon les besoins spécifiques de formation de chaque étudiante ou étudiant.

ENV 902 **3 cr.**

Interdisciplinarité de l'environnement II

Objectif : analyser l'interdépendance des différentes disciplines dans la recherche interdisciplinaire en environnement.

Contenu : études de cas en relation avec les projets de recherche des étudiantes et étudiants.

ENV 903 **3 cr.**

Séminaire interdisciplinaire en environnement

Objectifs : présenter et soutenir son projet de recherche interdisciplinaire en environnement.

Contenu : présentation des travaux de recherche des étudiantes et étudiants ainsi que de chercheuses et chercheurs invités.

ETA

ETA 101 **3 cr.**

Prise de décision en situation difficile

Objectifs : développer sa capacité d'analyse situationnelle de façon à expliciter les enjeux de situations difficiles; se sensibiliser à quelques stratégies de prise de décision, tant au plan individuel que collectif.

Contenu : la décision individuelle entre principes et situations. La décision collective ou institutionnelle. Logique et aspect temporel des accords voilés, des compromis, des dilemmes et des paradoxes. Types de paradoxes. Transgression des paradoxes.

GEO

GEO 415 **3 cr.**

Climatologie spécialisée et hydrométéorologie

Objectif : approfondir des techniques et méthodes de travail spécifiques de la climatologie et de l'hydrométéorologie.

Contenu : méthodes de construction et d'interprétation de graphiques, cartes,

etc. se rapportant à divers éléments climatiques : température, précipitations, vent, etc. Étude du temps et des types de temps, climatologie appliquée à l'agriculture, au tourisme, etc. Les modèles dans l'étude des changements de climat, la question de la couche d'ozone, la loi de Gumbel en hydrométéorologie.

Préalable : GEO 101

GNT

GNT 404 **1 cr.**

Génie génétique I (1-0-2)

Objectifs : connaître et comprendre les concepts théoriques des manipulations de base *in vitro* des acides nucléiques en biologie moléculaire et en génie génétique; prendre en charge sa formation dans le domaine du génie génétique.

Contenu : propriétés des enzymes de restriction et autres enzymes utilisées pour manipuler l'ADN et l'ARN. Purification des acides nucléiques. Séparation des acides nucléiques et établissement des cartes de restriction. Vecteurs de clonage et stratégies de clonage.

MDN

MDN 720 **3 cr.**

Médiation concepts fondamentaux

Objectifs : s'initier aux aspects théoriques et pratiques de la médiation; se sensibiliser aux principaux problèmes juridiques afférents à la médiation; apprécier les divers régimes de médiation.

Contenu : survol des mécanismes de règlement des conflits. Processus de médiation. Techniques du médiateur. Convocation des parties à la médiation. Le début de la médiation : donner le ton et la mise en confiance. Impartialité et confidentialité. Identification des questions en litige et des intérêts. Processus de médiation. Résolution du conflit et impasses. Entente de règlement. Déontologie et profession de médiateur. Utilisation spécialisée, préventive et créative du processus de médiation. Mise en situation.

Préalables : NEG 710 et PRD 750

MDN 721 **3 cr.**

Médiation avancée I

Objectifs : approfondir ses connaissances de la médiation et des problématiques afférentes; appliquer ses connaissances à des cas concrets.

Contenu : survol des mécanismes de règlements de conflits. Processus de médiation. Techniques du médiateur. Convention des parties à la médiation. Début de la médiation : donner le ton et la mise en confiance. Impartialité et confidentialité. Identification des questions en litige et des intérêts. Processus de négociation : étude comparée des auteurs. « Fantômes » de la médiation. Entente de règlement : problèmes pratiques et juridiques. Profession de médiateur. Utilisation spécialisée, préventive et créative du processus de médiation : présentations par des spécialistes.

Préalable : MDN 720

MDN 722 **3 cr.**

Médiation avancée II

Objectifs : développer des habiletés avancées dans la pratique de la médiation; appliquer ses connaissances en observant des cas concrets.

Contenu : utilisation de la méthode raisonnée en médiation. Conduite générale d'une médiation. Impasses et rapports de force entre les parties. Processus de règlement de conflits « sur mesure » et institutionnels. Enjeux éthiques en matière de médiation.

Préalable : MDN 720

MDN 723 **3 cr.**

Médiation organisationnelle

Objectifs : saisir la spécificité de la médiation organisationnelle (enjeux et habiletés). Développer des habiletés avancées dans la pratique de la médiation.

Contenu : survol des pratiques de médiation organisationnelle, présentation des types de pratique et de leurs enjeux, développement d'habiletés spécifiques du domaine organisationnel; perspective de développement de la médiation organisationnelle.

Préalables : MDN 720 et MDN 721

NEG

NEG 710 **3 cr.**

Négociation concepts fondamentaux

Objectifs : s'initier aux principes de la négociation raisonnée; comprendre l'importance des principes de communication en négociation; situer ses capacités d'auditeur et d'interlocuteur; distinguer les différents types de négociation; acquérir les principes juridiques de base (ex. : la bonne foi) en matière de négociation.

Contenu : définition des conflits. Situation de la dynamique du conflit. Division des composantes du conflit. Compréhension des perceptions, des besoins, des croyances des valeurs et des attitudes. Description des réactions face aux conflits. Le jeu des émotions. Évaluation des conséquences du conflit.

NEG 711 **3 cr.**

Négociation avancée

Objectifs : approfondir les principes de la négociation raisonnée; agir comme négociateurs à l'intérieur de simulations et être jugé par ses pairs.

Contenu : exercice d'introduction. Revue des principes de la négociation. La nature des conflits. Nos approches, habitudes et comportements face aux négociations. La négociation raisonnée. La communication, les tactiques difficiles. La préparation à la négociation. Les cas particuliers.

Préalable : NEG 710

PRD

PRD 701 **6 cr.**

Projet d'intégration

Objectif : mettre au point un projet d'intégration visant à consolider les connaissances et les habiletés acquises, et à améliorer un aspect de la prévention et règlement des différends dans un milieu donné.

Contenu : description du projet d'intégration dans un document d'une dizaine de pages comportant les éléments suivants : objectifs du projet. Analyse du contexte dans lequel il s'insère; modalités précises du projet et justification de la pertinence de ces modalités en fonction du contexte; retombées attendues du projet et moyens envisagés pour les évaluer. Justification théorique de ces retombées et des moyens envisagés pour les atteindre.

Originalité du projet par rapport à des initiatives similaires. Calendrier des étapes de la réalisation du projet.

Préalable : avoir obtenu 12 crédits dans le bloc Modes de PRD

PRD 705 **3 cr.**

Éthique appliquée et modes de PRD

Objectifs : comprendre comment les modes de PRD s'inscrivent dans la transformation sociale et culturelle de la crise du « devoir »; comprendre comment les modes de PRD participent à l'émergence d'une nouvelle pratique sociale orientée vers la construction de consensus autour de valeurs partagées; clarifier les valeurs fondatrices de la pratique; comprendre les enjeux éthiques spécifiques de l'intervention professionnelle dans les différents modes de PRD.

Contenu : situer le développement des modes de PRD dans le contexte de transformation du droit et de l'émergence de l'éthique appliquée (limites de l'approche juridique et bureaucratique des problèmes sociaux, transfert du droit à la responsabilité individuelle, crise du devoir, etc.). Identifier les caractéristiques de la pratique des PRD comme transformation de pratiques professionnelles existantes ou comme émergence d'une nouvelle profession. Identifier à partir des pratiques les valeurs implicites aux interventions en PRD. Tracer l'horizon des valeurs partagées fondatrices de la pratique et cerner les enjeux éthiques des modes de PRD dans la pratique et dans le rapport au droit.

Préalable : avoir obtenu 12 crédits dans le bloc Modes de PRD

PRD 706 **3 cr.**

Activité clinique

Objectifs : acquérir une expérience pratique et supervisée de la médiation ou de l'arbitrage permettant d'expérimenter les apprentissages tant théoriques que pratiques reçus dans le cadre du programme (rétroaction). Approfondir sa compréhension des apprentissages et ses capacités réflexives à l'égard de la pratique de la médiation ou de l'arbitrage.

Contenu : cette activité pédagogique nécessite l'assistance à un minimum de vingt-cinq heures de séances d'arbitrage ou de médiation auprès de professionnelles et professionnels accrédités par la Direction du programme. En sus, sous supervision d'une professeure ou d'un professeur, production de rapports d'apprentissage pour chaque séance et d'un travail final de réflexion sur les apprentissages pratiques.

Préalables : MDN 721 et (MDN 722 ou MDN 723)

PRD 707 **3 cr.**

Méthodologie de la recherche en PRD

Objectifs : élaborer un projet de recherche en vue de la rédaction d'un essai (12 crédits); se familiariser avec les différentes méthodologies de la recherche. Contenu : choix d'un sujet de recherche. Définition de la problématique et du cadre conceptuel. Élaboration de la méthodologie de la recherche. Précision de la démarche de recherche et des échéanciers.

PRD 708 **12 cr.**

Essai

Objectifs : développer et perfectionner des capacités d'analyse et de synthèse en recherche; élaborer un projet de recherche permettant de présenter les enjeux, tant pratiques que théoriques, que posent les

modes de PRD; approfondir des problématiques spécifiques de la prévention et règlement des différends.

Contenu : le contenu du projet de recherche peut être adapté à la formation, aux intérêts professionnels et au milieu de travail. Il peut ainsi porter sur le développement d'instruments de pratique, d'approches théoriques particularisées, d'intégration et de réflexions relatives à des sphères d'activités spécifiques. La méthodologie pourra aussi bien s'inscrire dans une recherche documentaire plus classique qu'intégrer des méthodes empiriques ou même le développement de projets documentés et intégrés à la pratique.

Préalables : PRD 707 et avoir obtenu 30 crédits dans le diplôme de 2^e cycle en PRD

PRD 709 3 cr.

Thématique en PRD

Objectif : aborder une problématique spécifique des modes de PRD.
Contenu : la problématique variera selon les récents développements des divers domaines de pratique abordés.

Préalables : MDN 720 et NEG 710 et PRD 750

PRD 710 6 cr.

Méthodologie et rédaction du projet d'essai

Objectif : intégrer activement les notions fondamentales de la méthodologie de recherche dans une pratique réflexive en PRD et rédiger son projet de recherche.
Contenu : détermination d'un sujet de recherche à la lumière des enjeux d'une pratique réflexive; définition de la problématique et du cadre conceptuel; élaboration de la méthodologie de la recherche appropriée; précision de la démarche de recherche et des échéanciers; dépôt de son projet de recherche en vue de la rédaction de son essai.

Préalable : PRD 705

PRD 711 9 cr.

Rédaction de l'essai

Objectifs : réaliser le projet de recherche; rédiger l'essai.
Contenu : direction de l'essai par la directrice ou le directeur d'essai.

Préalable : PRD 710

PRD 750 3 cr.

Droit et modes de PRD

Objectifs : comprendre et situer les modes de PRD par rapport à la crise du droit et de ses institutions; saisir les enjeux sociojuridiques et normatifs que pose l'émergence des modes de PRD; entrevoir les diverses perspectives de leur développement; développer une pratique réflexive et contextualisée des modes de PRD.

Contenu : survol de l'évolution de la pensée juridique et des notions de droit, de justice, d'État, de démocratie, et plus largement, du concept de l'autorité et de la légitimité du droit. Présentation des diverses causes d'émergence des modes de PRD en regard de la crise du droit et des institutions traditionnelles. Présentation des caractéristiques et de la spécificité des modes de PRD en regard des modes traditionnels de gestion des différends. Réflexion sur les divers axes de développement des modes de PRD et sur les enjeux qu'ils posent. Survol des concepts de normativité et de pluralisme juridiques. Réflexion contextualisée issue des défis de la pratique et de la formation en PRD

en regard du droit, et plus largement, de la normativité.

PRD 751 3 cr.

Communications et modes de PRD

Objectifs : appréhender le rapport entre le conflit et la justice; appréhender la dimension communicationnelle des modes de PRD; appréhender la finalité relationnelle des modes de PRD.

Contenu : analyse du concept de conflit. Analyse de la dynamique du conflit. Analyse du concept de justice. Analyse du rapport entre le conflit et la justice. Analyse des caractéristiques communicationnelles des modes de PRD. Analyse du processus communicationnel en PRD.

SCL

SCL 717 3 cr.

Épidémiologie

Objectifs : acquérir les connaissances et habiletés nécessaires à la réalisation et à l'interprétation critique des études épidémiologiques. Pour les étudiantes et étudiants de la maîtrise en environnement, le cours vise à leur permettre de comprendre les bases théoriques et les contraintes pratiques sous-jacentes aux études épidémiologiques liées aux problèmes environnementaux.

Contenu : présentation des concepts et de la méthodologie inhérents aux études épidémiologiques. Concept de causes des maladies, mesures de fréquence, mesures d'effets et biais. Plans d'études incluant les études transversales, les études de la surveillance, les études longitudinales, les études cas-témoins et les études d'intervention. Examen des sources de données et de contrôle de qualité. Traitement statistique des mesures épidémiologiques et liens entre les deux disciplines, soit celle de la statistique et celle de l'épidémiologie.

SEC

SEC 300 3 cr.

Déviance, organisations et contrôle

Objectifs : connaître les organisations publiques contemporaines; reconnaître les facteurs de déviance organisationnelle et leurs conséquences; évaluer les mécanismes de contrôle des facteurs de déviance.

Contenu : réflexion sur le phénomène des déviances organisationnelles. Modalités de fonctionnement des organisations publiques. Conditions d'apparition et formes des déviances organisationnelles. Mécanismes de contrôle des déviances.

SEC 500 3 cr.

Activité d'intégration

Objectifs : mettre au point un projet d'intégration visant à consolider les connaissances et les habiletés acquises et à améliorer un aspect des enquêtes internes dans un milieu donné.

Contenu : description du projet d'intégration dans un document comportant les éléments suivants : objectifs du projet, analyse du contexte dans lequel il s'insère; modalités précises du projet et justification de la pertinence de ces modalités en fonction du contexte; retombées attendues du projet et moyens envisagés pour les évaluer.

Préalables : DRT 579 et avoir déjà obtenu 6 crédits

THL

THL 713 3 cr.

Environnement, nature et éthique

Objectif : être en mesure de traiter des questions éthiques liées à la protection de l'environnement.

Contenu : le rapport éthique et nature dans le sens du cosmos donnant lieu à une éthique de l'environnement. Questions abordées en prolongement d'une théologie de la nature. Institutionnalisation dans différentes sous-cultures (ex. entreprises) des préoccupations éthiques en matière de protection de l'environnement. Analyse de documents d'organismes internationaux d'un point de vue éthique (ex. l'Agenda 21).

TRO

TRO 710 3 cr.

Écoconception

Objectifs : acquérir les principes, méthodes et outils essentiels de l'écoconception.

Contenu : principes, méthodes et outils d'écoconception; méthodologie de conception de produits; conception pour le recyclage; communication environnementale orientée produit; connaissance des matériaux et de leurs performances; critères de choix des matériaux écologiques.

TRO 711 3 cr.

Écologie industrielle

Objectifs : connaître les enjeux, les principes, les méthodes et les outils de l'écologie industrielle, ainsi que les principes de la gestion territoriale de l'environnement.

Contenu : introduction et approche historique de l'écologie industrielle; principes de fonctionnement des écosystèmes et transfert aux systèmes industriels; synergies éco-industrielles, écoparcs et réseaux d'entreprises; analyse territoriale des flux de matières et d'énergie (métabolismes); nouvelle conception de la relation économique (économie de fonctionnalité); animation et principes de gestion territoriale de l'environnement.

TRO 712 2 cr.

Scénarios du développement durable

Objectifs : étudier les grands défis écologiques et les principales réponses sociales et politiques.

Contenu : introduction au développement durable et aux stratégies de dématérialisation; changement global et précaution, exemple du réchauffement climatique; prospective environnementale, scénarios d'évolution des difficultés contemporaines; géopolitique de l'énergie et des ressources naturelles (eau, pétrole...); scénarios politiques du développement durable, épistémologie des modèles.

TRO 713 2 cr.

Bases scientifiques de l'environnement

Objectifs : faire le point sur différentes approches scientifiques des problèmes environnementaux.

Contenu : écologie des milieux naturels; cycle de l'eau et hydrogéologie; physicochimie de l'environnement; cycles biogéochimiques.

TRO 714 2 cr.

Économie de l'environnement

Objectifs : étudier le fonctionnement des outils de régulation de l'économie de l'environnement.

Contenu : interactions entre système économique et système naturel; introduction à la microéconomie et à l'économie publique; théorie des effets externes, biens collectifs, droit de propriété; instruments des politiques publiques d'environnement; évaluation des écosystèmes et des services écologiques.

TRO 715 2 cr.

Droit de l'environnement

Objectifs : étudier le fonctionnement des instruments juridiques du droit de l'environnement.

Contenu : institutions nationales, communautaires et internationales; lois nationales et directives européennes (eau, air, déchets, bruit); principe de précaution et droit de la responsabilité; accords multilatéraux et conventions internationales.

TRO 716 3 cr.

Évaluation environnementale

Objectifs : maîtriser la mise en œuvre des principales méthodes d'évaluation environnementale.

Contenu : indicateurs du développement durable; empreinte écologique et bilan carbone; quantification des flux de matières et d'énergie; analyse de cycle de vie et évaluation du coût du cycle de vie.

TRO 717 2 cr.

Management du développement durable

Objectifs : étudier les techniques et méthodes du management du développement durable.

Contenu : management environnemental; référentiels du développement durable; management responsable et leadership; stratégie, pilotage, veille et prospective; conduite du changement; marketing et communication.

TRO 718 2 cr.

Gestion intégrée des ressources

Objectifs : étudier les procédés et technologies propres, la gestion intégrée des ressources et leurs principales applications (déchets, énergie...).

Contenu : technologies propres et meilleures technologies disponibles; écotecnologies, procédés écoefficaces et écoefficients; gestion intégrée, traitement et valorisation des déchets; intelligence énergétique, développement durable et énergie; prospective, veille technologique et innovation.

TRO 719 3 cr.

Projet commun

Objectifs : organiser et conduire une recherche ou un projet en petit groupe sur une thématique environnementale.

Contenu : les projets peuvent varier d'une année à l'autre en fonction des attentes des étudiantes et étudiants, des propositions des enseignantes et enseignants ou des opportunités de collaboration avec des partenaires; ils permettent d'acquérir des connaissances ou des savoir-faire nouveaux, d'explorer des innovations technologiques ou économiques et sociales, et de s'initier à la veille et à la prospective du développement durable.

TRO 720 2 cr.**Éthique et performance dans l'entreprise**

Objectifs : s'initier aux principes et aux techniques de la responsabilité sociale des entreprises (RSE).

Contenu : éthique, morale et responsabilité; enjeux et méthodes du management de l'entreprise responsable; acteurs et stratégies de la RSE; leviers d'action (qualité, pollution, corruption, gestion sociale, sous-traitance); instruments, audit et rapport d'exploitation, notations, certification, normes et accréditation; management social, finance durable, commerce équitable, éthique des affaires.

TRO 721 3 cr.**Gestion sociale des risques environnementaux**

Objectifs : analyser les ressorts de la gestion sociale des risques.

Contenu : démocratie, débat public et précaution; économie des conventions et irréversibilité des choix; choix publics et controverses environnementales; interactions stratégiques entre acteurs; épistémologie et usages sociaux des sciences de l'environnement.

TSB**TSB 107** 1 cr.**Biochimie et microbiologie - Travaux pratiques (0-3-0)**

Objectifs : acquérir une connaissance des méthodes usuelles de manipulation et de culture des micro-organismes; connaître les propriétés chimiques et physiques des constituants de la matière vivante et les méthodes de dosage; être capable d'utiliser les outils de base de la biochimie, de les manipuler correctement, avec exactitude et précision, et de présenter les données sous une forme appropriée.

Contenu : utilisation du microscope, coloration de bactéries tuées, culture aseptique. Balance, verrerie, mesures et pipettes automatiques; dosage et propriétés des protéines et de l'ADN. Extraction des lipides. Méthodes de séparation. Interprétation de résultats. Rédaction de courts comptes rendus.

Préalable : BCM 102 ou BCM 112

Antérieure : MCB 100 ou MCB 104

TSB 303 2 cr.**Méthodes analytiques en biologie (2-0-4)**

Objectifs : connaître les méthodes analytiques de base; comprendre et être capable d'analyser un protocole expérimental.

Contenu : rappel de chimie des solutions. Notions de molarité, de normalité, de pourcentage, de pH et de tampon. Spectrophotométrie et fluorimétrie. Chromatographie en couche mince, tamisage moléculaire, échange d'ions, affinité, interactions hydrophobes, application sur HPLC. Électrophorèse. Centrifugation et ultracentrifugation, marquage avec des radio-isotopes et marquages alternatifs, techniques immunologiques (immunobuvardage et ELISA). Exemples en biologie basés sur des articles de la littérature scientifique. Établissement de protocoles expérimentaux.

VIR**VIR 502** 2 cr.**Virus des eucaryotes (2-0-4)**

Objectifs : connaître et expliquer les termes, définitions, faits, méthodes, principes et lois propres à la virologie moléculaire des eucaryotes; appliquer lesdits principes et connaissances à des cas pratiques simples et nouveaux dans le but d'expliquer, de conclure, d'interpréter et d'extrapoler à partir de ces derniers. Acquérir les connaissances et le langage nécessaire dans la compréhension des mécanismes de réplication virale.

Contenu : les virus : structure et classification, méthodes de titration et de purification. Étude des principes des cycles de reproduction de différents virus avec des exemples précis de modèles des règnes animal et végétal et des interactions dans la cellule-hôte.

Préalables : MCB 104 et GNT 306

BOURSES, MÉDAILLE ET PRIX

BOURSE CLAIRE HELLER-HEILIG AWARD

Décernée à une étudiante inscrite aux programmes conjoints LL.B./MBA et ayant cumulé un minimum de 21 crédits au MBA, en fonction de l'excellence de son dossier et de ses besoins financiers (1500 \$)

BOURSE DE LA FONDATION POUR L'AVANCEMENT DES ÉTUDES JURIDIQUES À SHERBROOKE INC.

Accordée à l'étudiante ou à l'étudiant inscrit au programme de maîtrise en droit de la santé dont l'essai ou le mémoire de maîtrise a été soumis et accepté par son directeur d'essai ou de mémoire dans les 12 mois suivant la fin de sa scolarité (1000 \$).

BOURSE DE L'ASSOCIATION DES DIPLÔMÉS ET DIPLÔMÉES DE L'UNIVERSITÉ (FUS)

La Fondation de l'Université de Sherbrooke

Décernée à une étudiante ou à un étudiant inscrit au baccalauréat en droit avec des besoins financiers (70 % des points) et qui a un bon dossier universitaire afin d'encourager la poursuite de ses études (1000 \$).

BOURSE DE MAÎTRISE DU FONDS INSTITUTIONNEL EN DROIT

La Fondation de l'Université de Sherbrooke

Décernée à une étudiante ou à un étudiant inscrit à temps complet à la maîtrise à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke pour l'excellence de son dossier universitaire (1500 \$).

BOURSE DE MAÎTRISE OU DE DOCTORAT DE L'ASSOCIATION DES DIPLÔMÉS DE LA FACULTÉ DE DROIT DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

L' Association offre une bourse de 1500 \$ à la personne qui a fait ses études en droit à l'Université de Sherbrooke et qui désire poursuivre des études de maîtrise ou de doctorat à l'Université de Sherbrooke ou dans toute autre université. Tous les domaines d'études sont admissibles.

Conditions : étudier à temps complet et présenter une demande, au plus tard le 1^{er} avril de chaque année, en se servant d'un formulaire disponible au cabinet du doyen de la Faculté de droit.

BOURSE D'EXCELLENCE - OGILVY RENAULT

Décernée à l'étudiante ou à l'étudiant ayant obtenu les meilleurs résultats universitaires pour les trois premières sessions de son baccalauréat (1000 \$).

BOURSE MCCARTHY TÉTRAULT

Attribuée à une étudiante ou à un étudiant en fonction de l'excellence de son dossier scolaire, de sa personnalité et de son engagement dans le milieu universitaire (1500 \$).

BOURSES DE LEADERSHIP MCCARTHY TÉTRAULT

Deux bourses annuelles à des étudiants et étudiantes qui font preuve d'excellence scolaire et qui démontrent des qualités de leadership. (5000 \$)

BOURSES DU FONDS DE LA FACULTÉ DE DROIT (FUS)

La Fondation de l'Université de Sherbrooke

Accordées à des étudiantes et étudiants qui se distinguent soit par leur implication dans la vie facultaire ou universitaire, soit à l'occasion des concours ou compétitions de nature universitaire auxquels participe la Faculté (1000 \$ à partager entre les étudiantes et étudiants qui ont mérité une mention).

BOURSES FRASER MILNER-CASGRAIN

Décernées à des étudiantes et étudiants méritants inscrits aux programmes conjoints LL. B. et MBA (4 bourses de 2000 \$)

BOURSES FOURNIER, DEMERS

La Fondation de l'Université de Sherbrooke

Accordées à des étudiantes et étudiants méritants dans différentes matières en droit civil et en droit de l'entreprise (1000 \$ chacune).

BOURSE GROUPE FONDS DES PROFESSIONNELS - FACULTÉ DE DROIT (FUS)

La Fondation de l'Université de Sherbrooke

Offerte à une étudiante ou un étudiant du diplôme de droit notarial qui s'est démarqué par la progression constante vers l'excellence et s'est distingué par son dynamisme et sa participation à l'essor de la vie étudiante. (1500 \$)

BOURSES RICHARD-CRÉPEAU

Accordées à deux étudiantes ou étudiants de première année en fonction de l'excellence de leur dossier scolaire à l'admission (1000 \$ chacune).

MÉDAILLE ALBERT-LEBLANC

Décernée par la Faculté de droit à une étudiante ou à un étudiant méritant sur recommandation d'un Comité présidé par le secrétaire de la Faculté et composé des responsables de programmes.

PRIX BERESKIN & PARR

Décerné à l'étudiante ou à l'étudiant ayant obtenu les meilleurs résultats dans le cours *Propriété intellectuelle* (500 \$).

PRIX CARSWELL CO. LTD.

Accordé, pour l'achat de livres, à l'étudiante ou à l'étudiant qui a obtenu les meilleurs résultats en troisième année (500 \$), en deuxième année (250 \$) et en première année (250 \$).

PRIX CHÉNIER-PICARD EN DROIT DE LA SANTÉ

Accordé à l'étudiante ou à l'étudiant qui a obtenu les meilleurs résultats à la fin du programme de maîtrise en droit de la santé (500 \$).

Accordé à l'étudiante ou à l'étudiant qui a produit le meilleur essai ou le meilleur mémoire en vue de l'obtention de la maîtrise en droit de la santé (500 \$).

PRIX CROCHETIÈRE, PÉTRIN

Décerné à l'étudiante ou à l'étudiant qui a obtenu le meilleur résultat scolaire (selon l'écart-type) dans le cadre du cours *Droit des sûretés* (1000 \$).

PRIX DAVIES

Attribué à l'étudiante ou à l'étudiant qui a obtenu le meilleur résultat (selon l'écart-type) dans les cours *d'Obligations I et II* (1000 \$).

PRIX DE LA CHAMBRE DES NOTAIRES

Décerné à l'étudiante ou à l'étudiant qui s'est classé premier parmi les étudiantes et les étudiants qui se destinent au droit notarial au terme de ses études de 1^{er} cycle et qui a obtenu une moyenne minimale de 75 % ou se situant au premier 25 % des finissants (2000 \$).

PRIX DE LA MAGISTRATURE DU DISTRICT JUDICIAIRE DE SAINT-FRANÇOIS

La Fondation de l'Université de Sherbrooke

Accordé à l'étudiante ou à l'étudiant qui obtient les meilleurs résultats dans les cours *Procédure civile I et Droit de la preuve* et qui présente un exposé devant les membres du Comité de sélection (1000 \$).

PRIX DESJARDINS DUCHARME STEIN MONAST

Accordé à l'étudiante ou à l'étudiant ayant obtenu les meilleurs résultats, calculés selon l'écart-type, dans les cours *Obligations I et II et Droit de l'entreprise I* (2000 \$).

PRIX DU BARREAU DU QUÉBEC

Décerné à l'étudiante ou à l'étudiant qui s'est classé premier parmi les étudiantes et les étudiants qui se destinent au Barreau au terme de leurs études de 1^{er} cycle (1000 \$).

PRIX DU DOYEN

Décerné à l'étudiante ou à l'étudiant qui a obtenu le meilleur résultat au terme des trois années du programme de baccalauréat de la Faculté (1000 \$).

PRIX GUY-R.-LANDRY (Fonds Monty, Coulombe)

La Fondation de l'Université de Sherbrooke

Accordé à l'étudiante ou à l'étudiant qui a obtenu les meilleurs résultats dans les cours *Droit de l'entreprise I, Droit de l'entreprise II et Droit des sûretés* (1000 \$).

PRIX HEENAN BLAIKIE

Décerné à l'étudiante ou à l'étudiant ayant obtenu le meilleur résultat (calculé selon l'écart-type) dans le cadre des cours en droit du travail (1000 \$).

PRIX JEAN-MARTINEAU

Attribué par la firme Fasken, Martineau, Dumoulin à une étudiante ou un étudiant en fonction de l'excellence du dossier universitaire des trois premières sessions, de sa personnalité et de son implication dans le milieu universitaire (1500 \$).

PRIX LEROUX, CÔTÉ & BURROGANO

Accordé à l'étudiante ou à l'étudiant ayant obtenu le meilleur résultat (selon l'écart-type) dans le cours *Biens et prescription* (250 \$).

PRIX MAURICE-DELORME

Décerné à l'étudiante ou à l'étudiant qui s'est distingué lors des procès simulés (300 \$).

PRIX MONTY, COULOMBE EN DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

Décerné à l'étudiante ou à l'étudiant ayant obtenu le meilleur résultat (calculé selon l'écart-type) dans le cadre du cours *Droit de l'environnement* (500 \$).

BOURSE STIKEMAN ELLIOTT / CARSWELL NATIONAL TAX AWARD

Décernée à l'étudiante ou l'étudiant qui a obtenu le meilleur résultat (selon l'écart-type) dans le cours *Droit fiscal I* (1500 \$).

PRIX WILSON & LAFLEUR

Accordé à l'étudiante ou à l'étudiant qui a obtenu les meilleurs résultats en première année (250 \$).

PRIX YVON BLAIS EN RÉDACTION JURIDIQUE

Décernés aux étudiants qui se démarquent dans le cadre des cours DRT 132 *Communication juridique I* et DRT 235 *Communication juridique II : Essai* (400 \$ au total)

CALENDRIER 2008-2009 – FACULTÉ DE DROIT

1 de 4

1 ^{er} cycle					
	Trimestre automne 2008	Trimestre hiver 2009	Trimestre été 2009	Demi-trimestre avril-juin 2009	Demi-trimestre juin-août 2009
Journée d'accueil	22 août	S.O.			
Début des activités pédagogiques	22 août	5 janvier	4 mai		30 juin
Activités de la Rentrée au Centre culturel	27 et 28 août	S.O.			
Début des stages coopératifs	2 septembre	5 janvier	4 mai	S.O.	
Date limite de choix ou de modification des activités pédagogiques	15 septembre	21 janvier	21 mai	Après 9 heures de cours	Après 9 heures de cours
Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec Suspension des activités pédagogiques*	S.O.		15 mai		S.O.
Date limite de présentation d'une demande d'admission pour les programmes de 1 ^{er} cycle à temps complet	S.O.	1 ^{er} mars pour le trimestre d'automne	S.O.		
Relâche des activités pédagogiques	du 20 au 24 octobre	du 2 au 6 mars	du 15 au 19 juin		S.O.
Date limite d'abandon des activités pédagogiques	15 novembre	15 mars	8 juillet	Après 30 heures de cours	
Fin des stages coopératifs	12 décembre	17 avril	14 août	S.O.	
Fin des activités pédagogiques	19 décembre	1 ^{er} mai	27 août	26 juin	27 août
Congé universitaire : activités étudiantes	S.O.				
Congés universitaires	1 ^{er} septembre (fête du Travail) 13 octobre (Action de grâces)	10 avril (Vendredi saint) 13 avril (lundi de Pâques)	16 mai (Journée nationale des patriotes) 24 juin (fête nationale du Québec) 29 juin (fête du Canada - report du 1 ^{er} juillet)		
Nombre de jours d'activités pédagogiques	79 jours	78 jours	75 jours	32 jours	43 jours

* Ne s'applique qu'au Campus principal.

N.B. Il y aura des coupures sporadiques de l'alimentation électrique pour entretien sur le Campus principal de l'Université de Sherbrooke :

1. Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'hiver 2009, les 2 et 3 mai;
2. Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'été 2009, les 29 et 30 août.

Avis : En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire, veuillez vous référer à l'adresse suivante :
<http://www.usherbrooke.ca/registraire/calendriers/>

CALENDRIER 2008-2009 – FACULTÉ DE DROIT				2 de 4
ÉTUDES SUPÉRIEURES				
	MAÎTRISE EN DROIT / DOCTORAT EN DROIT			COMMON LAW / DROIT TRANSNATIONAL
	Trimestre automne 2008	Trimestre hiver 2009	Trimestre été 2009	Trimestre été 2009
Journée d'accueil	S.O.			S.O.
Début des activités pédagogiques	25 août	5 janvier	4 mai	4 mai
Activités de la Rentrée au Centre culturel	27 et 28 août	S.O.		S.O.
Début des stages coopératifs	S.O.			S.O.
Date limite de choix ou de modification des activités pédagogiques	15 septembre	21 janvier	21 mai	21 mai
Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec Suspension des activités pédagogiques*	S.O.		15 mai	S.O.
Date limite de présentation d'une demande d'admission	S.O.	1 ^{er} mai pour le trimestre d'automne	S.O.	15 février
Relâche des activités pédagogiques	du 20 au 24 octobre	du 2 au 6 mars	du 15 au 19 juin	du 22 au 26 juin
Date limite d'abandon des activités pédagogiques	15 novembre	15 mars	8 juillet	8 juillet
Fin des stages coopératifs	S.O.			S.O.
Fin des activités pédagogiques	19 décembre	1 ^{er} mai	27 août	14 août
Congé universitaire : activités étudiantes	S.O.			S.O.
Congés universitaires	1 ^{er} septembre (fête du Travail) 13 octobre (Action de grâces)	10 avril (Vendredi saint) 13 avril (lundi de Pâques)	18 mai (Journée nationale des patriotes) 24 juin (fête nationale du Québec) 29 juin (fête du Canada - report du 1 ^{er} juillet)	18 mai (Journée nationale des patriotes) 24 juin (fête nationale du Québec) 29 juin (fête du Canada - report du 1 ^{er} juillet)
Nombre de jours d'activités pédagogiques	78 jours		75 jours	66 jours

* Ne s'applique qu'au Campus principal.

N.B. Il y aura des coupures sporadiques de l'alimentation électrique pour entretien sur le Campus principal de l'Université de Sherbrooke :

1. Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'hiver 2009, les 2 et 3 mai;
2. Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'été 2009, les 29 et 30 août.

Avis : En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire, veuillez vous référer à l'adresse suivante : <http://www.usherbrooke.ca/registraire/calendriers/>

CALENDRIER 2008-2009 – FACULTÉ DE DROIT

3 de 4

ÉTUDES SUPÉRIEURES

	DIPLÔME DE 2 ^E CYCLE EN DROIT NOTARIAL			PROGRAMMES EN DROIT ET POLITIQUES DE LA SANTÉ		
	Trimestre automne 2008	Trimestre hiver 2009	Trimestre été 2009	Trimestre automne 2008	Trimestre hiver 2009	Demi-trimestre avril-juin 2009
Journée d'accueil	S.O.			S.O.		
Début des activités pédagogiques	25 août	5 janvier	4 mai	18 août	5 janvier	4 mai
Activités de la Rentrée au Centre culturel	27 et 28 août	S.O.		27 et 28 août	S.O.	
Début des stages coopératifs	S.O.			S.O.		
Date limite de choix ou de modification des activités pédagogiques	15 septembre	21 janvier	21 mai	15 septembre	21 janvier	à préciser par la Faculté
Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec Suspension des activités pédagogiques*	S.O.		15 mai	S.O.		15 mai
Date limite de présentation d'une demande d'admission	S.O.	1 ^{er} mars pour le trimestre d'automne	S.O.	S.O.	1 ^{er} mai pour le trimestre d'automne	S.O.
Relâche des activités pédagogiques	du 20 au 24 octobre	du 2 au 6 mars	du 15 au 19 juin	du 20 au 24 octobre	du 2 au 6 mars	S.O.
Date limite d'abandon des activités pédagogiques	15 novembre	15 mars	8 juillet	15 novembre	15 mars	à préciser par la Faculté
Fin des stages coopératifs	S.O.			S.O.		
Fin des activités pédagogiques	19 décembre	1 ^{er} mai	27 août	19 décembre	1 ^{er} mai	26 juin
Congé universitaire : activités étudiantes	S.O.			S.O.		
Congés universitaires	1 ^{er} septembre (fête du Travail) 13 octobre (Action de grâces)	10 avril (Vendredi saint) 13 avril (lundi de Pâques)	18 mai (Journée nationale des patriotes) 24 juin (fête nationale du Québec) 29 juin (fête du Canada - report du 1 ^{er} juillet)	1 ^{er} septembre (fête du Travail) 13 octobre (Action de grâces)	10 avril (Vendredi saint) 13 octobre (lundi de Pâques)	18 mai (Journée nationale des patriotes) 24 juin (fête nationale du Québec) 29 juin (fête du Canada - report du 1 ^{er} juillet)
Nombre de jours d'activités pédagogiques	78 jours		75 jours	83 jours	78 jours	37 jours

* Ne s'applique qu'au Campus principal.

N.B. Il y aura des coupures sporadiques de l'alimentation électrique pour entretien sur le Campus principal de l'Université de Sherbrooke :

1. Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'hiver 2009, les 2 et 3 mai;
2. Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'été 2009, les 29 et 30 août.

Avis : En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire, veuillez vous référer à l'adresse suivante : <http://www.usherbrooke.ca/registraire/calendriers/>

CALENDRIER 2008-2009 – FACULTÉ DE DROIT						4 de 4
ÉTUDES SUPÉRIEURES						
PROGRAMMES EN PRÉVENTION ET RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS						
	Trimestre automne 2008	Trimestre hiver 2009	Trimestre été 2009	Demi-trimestre avril-juin 2009	Demi-trimestre juin-août 2009	
Journée d'accueil	S.O.					
Début des activités pédagogiques	18 août	5 janvier	4 mai		30 juin	
Activités de la Rentrée au Centre culturel	27 et 28 août	S.O.				
Début des stages coopératifs	S.O.					
Date limite de choix ou de modification des activités pédagogiques	15 septembre	21 janvier	21 mai	à préciser par la Faculté	à préciser par la Faculté	
Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec Suspension des activités pédagogiques*	S.O.		15 mai		S.O.	
Date limite de présentation d'une demande d'admission	S.O.	1 ^{er} mai pour le trimestre d'automne	S.O.			
Relâche des activités pédagogiques	du 20 au 24 octobre	du 2 au 6 mars	du 15 au 19 juin	S.O.		
Date limite d'abandon des activités pédagogiques	15 novembre	15 mars	8 juillet	à préciser par la Faculté		
Fin des stages coopératifs	S.O.					
Fin des activités pédagogiques	19 décembre	1 ^{er} mai	21 août	26 juin	21 août	
Congé universitaire : activités étudiantes	S.O.					
Congés universitaires	1 ^{er} septembre (fête du Travail) 13 octobre (Action de grâces)	10 avril (Vendredi saint) 13 avril (lundi de Pâques)	18 mai (Journée nationale des patriotes) 24 juin (fête nationale du Québec) 29 juin (fête du Canada - report du 1 ^{er} juillet)			
Nombre de jours d'activités pédagogiques	83 jours	78 jours	71 jours	37 jours	39 jours	

* Ne s'applique qu'au Campus principal.

N.B. Il y aura des coupures sporadiques de l'alimentation électrique pour entretien sur le Campus principal de l'Université de Sherbrooke :

1. Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'hiver 2009, les 2 et 3 mai;
2. Fin de semaine suivant la fin des activités pédagogiques du trimestre d'été 2009, les 29 et 30 août.

Avis : En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire, veuillez vous référer à l'adresse suivante :
<http://www.usherbrooke.ca/registraire/calendriers/>

FACULTÉ DE DROIT 2008-2009

Titre du programme	Conditions d'admission générale et particulières	Objectifs et standards
Programmes de baccalauréats		
Droit	DEC	nil
Droit (cheminement en biotechnologie)	DI ou DEC + 10.9 ou 12.19	00UK, 00UL, 00UM, 00UN, 00UP, 00UR, 00US, 00UT ou 00UL, 00UM, 00UN ou 022X, 00UP ou 022Y

Pour tout autre profil d'études, veuillez consulter la fiche signalétique du programme.